

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 15 juin 2023



Accueil des déplacés Ukrainiens
depuis le 15/03/2022



Mise en place d'une
toiture végétale par le
service Eco transition



La Petite Maison rebaptisée « Petite
Maison Madeleine PERRET »

Table des matières

I - RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION.....	4
II - LES COMMISSIONS	7
1. COMMISSION VIE ASSOCIATIVE	7
2. COMMISSION BÉNÉVOLAT	8
3. COMMISSION COMMUNICATION	9
4. COMMISSION FINANCES	9
5. COMMISSION PRISON JUSTICE.....	10
6. COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE.....	10
III - LES PÔLES RESSOURCES ET D'ACTIVITES	13
1. LE PÔLE RESSOURCES	15
1-1 Les Ressources Humaines.....	15
1-2 La paie.....	19
1-3 Les finances	20
1-4 Les services généraux	21
1-5 L'informatique et la téléphonie.....	22
2. LE PÔLE SOCIAL ET MÉDICAL	23
2-1 Le SIAO et le SAO.....	23
2-2 La Maison	28
2-3 La Maraude.....	30
2-4 Le Secteur socio-éducatif	32
2-5 Le Secteur santé	35
2-6 Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA Centre-Val de Loire).....	44
3. LE PÔLE HÉBERGEMENT	47
3-1 Les effectifs.....	47
3-2 L'hébergement d'urgence	47
3-3 Les places d'hébergement en insertion (CHRS, Stabilisation et Logement d'Abord)	48
3-4 Le Dispositif d'Accompagnement Social lié au Logement.....	52
3-5 Pension de famille Germaine DOLBEAU.....	52
3-6 La plateforme Hébergement / Logement des réfugiés (Solid'R / RAR).....	53
3-7 Plan Grand Froid.....	59
3-8 Les faits marquants 2022	59
3-9 Perspectives 2023.....	65
3-10 Zoom sur la participation des personnes concernées.....	68
4. LE PÔLE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....	69
4-1 Les Secteurs de Production	69
4-2 Accompagnement / Médiation	71
5. LE PÔLE INSERTION DES RÉFUGIÉS / FORMATION	75

5-1	Le projet Route 37	75
5-2	Le Centre de Formation.....	78
5-3	Accueil à la Maison Madeleine Perret.....	82
6.	L'ANTENNE DE CHINON	84
6-1	Accueil et hébergement	84
6-2	Centre de formation	86
6-3	Atelier Chantier d'Insertion.....	87
6-4	Epicerie solidaire	89
6-5	Mobilité	90
IV -	RAPPORT DE GESTION 2022.....	91
V -	GLOSSAIRE	96

I - RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

2022 : enfin la pandémie était derrière nous, et nous repartions sur un horizon qui semblait se dégager. Mais arrive le 24 février et l'agression de la Russie envers l'Ukraine. Des millions de personnes quittent leur pays, et de nombreux Ukrainiens arrivent en Touraine.

Notre association, sollicitée par l'Etat, endosse la responsabilité de coordonner l'accueil : un camping réquisitionné à La Ville aux Dames, des offres d'hébergement dispersées, émanant de collectivités et de particuliers, une équipe de salariés dédiée, de nombreux bénévoles mobilisés, avec d'autres associations. C'était l'occasion pour nous de réaffirmer nos valeurs d'accueil inconditionnel, et de déclarer que ce qui a été possible avec les réfugiés ukrainiens devra être possible avec tous les réfugiés, quel que soit leur pays d'origine.

Rappelons que plus de 80 nationalités se côtoient à l'Entraide.

Dans le domaine de l'accueil des réfugiés, nous avons vu notre dispositif d'accueil des MNA pérennisé, offrant ainsi à nos équipes des perspectives à plus long terme pour l'accompagnement de ces jeunes mineurs.

Toujours pour l'accueil des réfugiés, nous pouvons féliciter les professionnels et la collaboration fructueuse avec une dizaine de partenaires du consortium Route 37, expérimentation qui de l'avis de tous a donné entière satisfaction et a atteint tous les objectifs. Malgré cette réussite et une prorogation de quelques mois, ce dispositif doit s'arrêter définitivement en août prochain. Nous le déplorons, et nous l'avons fait savoir aux financeurs.

Le droit à un toit pour tous : c'est dans notre projet associatif. Depuis longtemps notre association souhaitait agir pour les grands exclus, ayant des parcours de vie à la rue très longs, ne trouvant pas de place dans les foyers car accompagnés de leurs animaux. Ces personnes ne trouvaient pas de solution.

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), le projet que nous appelons *La Maison* a été retenu par l'Etat (avec environ une trentaine en France).

Initié en 2020, il a vu le jour fin 2021, avec une autorisation provisoire d'un an sur le terrain de Sainte Radegonde mis à disposition par la Ville. Mais dès l'installation il a fallu retrouver un autre terrain, le préparer, organiser le déménagement qui s'est déroulé avec succès en janvier 2023... Les résidents de La Maison sont désormais installés rue E. Vaillant.

En 2022 toujours, ont eu lieu les élections présidentielle et législatives : C'était l'occasion pour nous de prendre contact avec les parlementaires de l'Indre et Loire et de les alerter sur :

- Les oubliés du Ségur, c'est-à-dire les salariés du social et du médico-social qui n'ont pas bénéficié de l'augmentation (écouants 115, formateurs, encadrants techniques, secrétariats...), en effet, il devient urgent d'une part de remédier aux injustices générées, et plus globalement de travailler à des meilleurs salaires pour les professionnels de l'Entraide
- Alerter les élus également à propos du projet dans le budget 2023 de suppression de places d'urgence, et des interventions à tous les niveaux ont permis d'éviter la suppression de ces places.

Nous avons rencontré la Préfète d'Indre et Loire, le Maire de Tours et le Président du Conseil Départemental, ainsi que le Vice-Président du Conseil régional.

Nos propositions dans le domaine de la santé ont été entendues : l'Entraide a été retenue pour la mise en œuvre de LHSS mobiles, ce qui permet de financer définitivement et officiellement le cabinet médical, intégré dans ces LHSS mobiles. C'était une volonté associative de longue date enfin aboutie !!

L'Entraide a toujours affirmé sa volonté de ne pas faire d'hébergement sans un minimum d'accompagnement, ni de mise à l'abri avec remise à la rue tous les matins : cet hiver, l'Entraide, avec la Croix Rouge, avons été retenus pour la gestion d'un gymnase (aux Fontaines puis Racault), dans ces conditions d'accueil. Nos valeurs s'imposent petit à petit.

Notre Centre de Formation lui aussi ne cesse de rechercher à s'adapter au plus près des besoins des publics en difficulté. Il œuvre notamment à l'acquisition de la langue française, facilitant par la même l'intégration/autonomie des publics étrangers dont j'ai rappelé précédemment notre souhait d'accueil inconditionnel. Innovation dans les formations pour demandeurs d'emploi, pour la mobilité (ASR, BSR), formations CACES.

Nous avons progressé également en matière de Transition écologique et sociale, au-delà d'une commission permanente sur le sujet, notre Pôle économique cherche à traduire cette préoccupation de façon concrète, centrale de nettoyage des outils du peintre, plus de matériaux bio sourcés, et propose désormais un chantier d'insertion baptisé Eco-Transition (sols perméables, récupérateurs d'eau, toitures végétalisées, etc.).

Le Centre de prise en charge des auteurs de violences (CPCA) continue de coordonner le déploiement de ce service au niveau régional, et bravo pour l'organisation d'un colloque sur ce thème en octobre.

Le SIAO a fait l'objet en 2022 d'une réflexion avec l'Etat et les différents partenaires.

Enfin, la Petite Maison, centre de nos actions vers les détenus et leurs familles porte un nom depuis juin 2022 : La Maison Madeleine Perret, ancienne vice-présidente de l'association.

La lutte contre la précarité alimentaire : le travail en partenariat avec AJH, Croix Rouge et bénévoles, et salariés de la maraude a permis d'ouvrir le resto début 2023.

Pour finir, les représentants du personnel cette année ont approuvé et émis des propositions dans l'intérêt des salariés, des personnes accueillies et des projets associatifs. C'est un indicateur de cohésion associative. On peut se féliciter d'être une association où le débat dans les différentes instances existe, est très constructif, les rapports sociaux sont francs et respectueux.

Et beaucoup d'autres actions. Merci de m'excuser de ne pas toutes les citer... Mais ce sont toutes ces actions au quotidien qui donnent du sens et qui font vivre notre association.

Orientations 2023 :

- **Agir pour un toit pour tous**

Sans abrisme : la situation ne va pas s'améliorer et nous devons agir.

La grande question de la construction et de l'accès au logement n'est pas traitée au niveau national

- **Intervenir sur le projet de loi immigration :**

- Elargir de façon importante le droit de travailler pour les candidats à l'immigration
- Ne laisser personne dans des situations de « non droit » (déboutés du droit d'asile, OQTF non suivies d'effet)
- Reconnaître aux associations la possibilité de faire régulariser des situations dans une commission ad hoc.

- **Alimentation / Précarité alimentaire :**

Nécessité d'équilibrer l'activité de notre cuisine centrale, et de trouver des financements pour pérenniser le Resto des Maraudes ouvert en janvier dernier avec AJH, ainsi que l'Embarcadère, notre épicerie solidaire à Chinon

- **Notre stratégie territoriale :**

- Réflexions sur l'IAE, veille sur les regroupements, et toujours partenariats, au sein de Touraine Insertion, et pourquoi pas collaborer avec le domaine du handicap ?
- Continuer les contacts avec les élus (maires de Chinon, Loches, d'Amboise, Saint Pierre des Corps, Métropole...)
- L'intérêt porté au devenir de l'ex-clinique Saint-Gatien pour lequel nous avons fait des propositions

- **Agir dans le cadre de nouveaux partenariats :**

- Contrats Jeunes en rupture : l'après COVID a laissé sur le carreau de nombreux jeunes déscolarisés. Encore une fois la mise en place de partenariats à plusieurs dans un consortium piloté par ID37
- Veloop, Atouts et Perspectives, AJH...

- **Transition Ecologique**

Il nous faudra continuer dans nos efforts sur la transition écologique

- En 2023, nous aurons également à faire face à L'envol des coûts de l'énergie, à la rénovation des bâtiments qui ne nous appartiennent pas (Cherpa, Camus, la Chambrière...):
 - Economies d'énergie
 - Sensibilisation des personnes concernées, des salariés,
 - Travail avec la FAS...

- **La gouvernance**

En 2022 a eu lieu le passage de témoin entre Marie-Paul Legras-Froment et moi-même. Ce fut l'occasion de revisiter et de partager les tâches au sein du CA et du bureau. Nous devons conforter cette réorganisation, en faire un bilan, tout comme il faut rechercher de nouveaux adhérents, de nouveaux administrateurs, de nouveaux bénévoles...

En conclusion : En 2022 et pour 2023, au vu de toutes les actions et projets cités, l'Entraide à bien respecté son objet et sa raison d'être : combattre la pauvreté et lutter contre toutes les exclusions.

Ne rien lâcher sur nos valeurs d'accueil inconditionnel, sur l'accompagnement impératif adapté aux personnes que l'on reçoit, tout en étant présents lorsque les pouvoirs publics nous sollicitent, dans le respect de ces valeurs.

Continuer à réfléchir et émettre des idées, trouver des partenaires pour les mettre en œuvre, se faire connaître des décideurs, élus, institutions, s'adapter aux évolutions de la société et des politiques publiques.

II - LES COMMISSIONS

1. COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Le champ de vigilance de la commission s'inscrit dans l'engagement n°8 du Projet Associatif repris dans le Plan Stratégique et enfin décliné dans les Projets d'Établissement.

Engagement n°8 : Affirmer et faire valoir les valeurs associatives tant en interne qu'en externe afin de renforcer les moyens de militance, l'indépendance et la capacité d'innovation de l'association.

Dans le Plan Stratégique, la Commission est Pilote d'actions répondant à cet Engagement 8 pour :

- Avec un Bénévole : travailler sur les supports des communication, banque photo et récits de vie.
- Faire vivre les groupes prospectifs.
- Avec la DG : Veiller à intégrer systématiquement dans le rapport associatif les actions opérationnelles et/ou militantes, les réflexions des groupes prospectifs et les indicateurs de suivi.

Les membres de la Commission se sont individuellement investis dans diverses actions en lien avec cet engagement 8.

Des thèmes connexes ont été confiés à la Commission :

- Veiller au déplacement de la participation des hébergés, adhérents et salariés.
- Organiser un ou des événements pour les 75 ans de E&S.

Ces thèmes définissent la feuille de route pour la fin de l'année calendaire.

Participation à la vie associative et satisfaction des membres de E&S :

- En 2016 a été menée une enquête auprès des Hébergés et des salariés CDDI menée en 2016 par des entretiens réalisés par des membres du CA. Cette enquête a montré que les personnes étaient satisfaites de leurs accueils dans les diverses structures. Des attentes à retracer se sont exprimées. Le principe de l'entretien avec une personne neutre a été apprécié. Refaire cette enquête prochainement sur un questionnement proche apporterait des enseignements. Un outil numérique est à utiliser pour simplifier la démarche. La Commission questionnera le CA sur la pertinence et sur l'échéance d'une relance de cette enquête vers les accueillis.

- Toutes les activités E&S sont concernées par les démarches CVS et/ou les évaluations externes et l'amélioration continue de la qualité des prestations. Qualiopi est déployé à la demande des financeurs pour la formation et d'autres actions sont en cours. Le CODIR doit se doter d'un outil adapté au suivi de la démarche et à l'audit des financeurs et pourra piloter la diffusion des bonnes pratiques entre les différents services.

- Enquête auprès des adhérents/bénévoles par le groupe de travail du Projet associatif en 2020. 110 réponses à des questions fermées et ouvertes. Ces contributions ont été prises en compte sans filtre pour élaborer le Projet.

C'est un questionnement à refaire prochainement pour comprendre, accompagner et susciter un engagement militant de la part de nos adhérents.

Notre vivier d'adhérents stagne, à ce jour 92 seulement à jour de leur cotisation 2023 (proche des réponses au questionnaire) pour 195 sur les bases de l'année dernière à l'AG.

La commission se fixe une action de ce type vers les adhérents/bénévoles, lien à faire avec la réflexion en cours sur l'évolution ou le changement du logiciel de gestion des adhérents/bénévoles.

Manifestations pour les 75 ans de l'Entraide

La date du 19/10 a été évoquée pour un repas solidaire entre accueillis/salariés/bénévoles.

Un colloque avec le Président de la FAS permettrait d'associer d'autres adhérents sur un thème à trouver en lien avec les problématiques actuelles :

- Logement en coordination avec les actions « sans abrisme »

- Le travail social en coordination avec le centre ITS et pour mesure l'impact des mesures annoncées par le gouvernement.

Le CA est sollicité pour aider au choix. La contrainte temps est forte pour tenir le calendrier.

Membres du Conseil d'Administration :

- Brigitte BECARD
- Francis BERTHON
- Bernard BONNIN
- Monique CARRIAT
- Philippe CHARRON
- François CURIS
- Pascal DABOUIS
- Philippe DELAUNAY
- François FERRISSE
- Frédéric FLEURY
- Martine GAUDEAU SEDILLEAU
- Marie-Paul LEGRAS FROMENT
- Jean-Paul MERCIER
- Clive MIEVILLE
- Patrick MINIER
- Patrick RICHARD
- Bernard SCHMITT

Adhérents :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'adhérents	333	314	348	390	327	302
Dont nouveaux adhérents	39	49	69	82	30	47

2. COMMISSION BÉNÉVOLAT

La Commission Bénévolat, composée de 5 bénévoles dont une représentante de Chinon et de la directrice du Pôle Insertion des Réfugiés et Formation, a été impactée comme beaucoup d'autres activités par la situation sanitaire, mais a réussi à se réunir régulièrement, tous les mois environ, en visio ou en présentiel.

Les accueils de Bénévoles ont repris en présentiel, tous les 15 jours, à partir de janvier.

La situation sanitaire et les enquêtes nationales sur le bénévolat indiquent des évolutions notables :

- Des bénévoles avec plus de disponibilités, parfois pour des durées non définies, car en télétravail, en temps partiel, ou momentanément sans activité, et qui veulent utiliser cette disponibilité pour du bénévolat.
- Des jeunes retraités, prêts à s'engager régulièrement, mais qui ont aussi des contraintes familiales et veulent par exemple réserver une semaine par mois pour leurs petit-enfants.

Sauf pour les administrateurs et les bénévoles fortement mis à contribution ces derniers temps, les missions bénévoles proposées par l'Entraide ont été momentanément réduites par la situation sanitaire et ont peu permis l'accueil effectif de nouveaux bénévoles. D'autre part, les missions demandent souvent un engagement très régulier.

La commission a donc réfléchi sur comment mieux prendre en compte les offres de service des bénévoles et les faire correspondre aux besoins, exprimés ou non de l'Entraide, comment mieux les décrire : rédaction de fiches mission, et comment mieux faire l'offre des bénévoles et leurs compétences avec les besoins et les possibilités des services (constitution et amélioration d'un fichier de candidats).

Pour cela, les référents Bénévoles ont visité les différents services afin d'identifier des besoins qui pourraient être mieux satisfaits, que ce soient des engagements très réguliers (accueil, illettrisme), la mise (ou remise) en place d'actions planifiées régulièrement : visites ateliers, ou la constitution d'un vivier de bénévoles potentiels.

Certaines missions vont bientôt pouvoir être enfin mise en application (visite de la ville avec les personnes accompagnées de Route 37) et être étendues après test que nous espérons positif.

Notre feuille de route :

Continuer dans les mêmes orientations, visite régulière des services, mieux connaître les compétences et possibilités offertes par les bénévoles, mieux connaître aussi leur ressenti dans l'association (reprise de l'enquête effectuée en 2019, voir article Perspectives avril 2020)

3. COMMISSION COMMUNICATION

Depuis l'assemblée générale 2022 l'activité de la commission est redevenue normale, et six réunions ont pu se tenir jusqu'à cette AG 2023. Avec un effectif composé de Francis Berthon, Philippe Delaunay, Nathanaël Lemaire, Christelle Dehghani (et Sabine Rebeix en suppléante), singulièrement renforcé par Marie-Paul Legras-Froment, ancienne présidente et Christine Lévy, six réunions ont pu se tenir jusqu'à cette AG 2023, animées par Jean-Paul Mercier.

Le conseil d'administration du 23 juin de l'année dernière avait été largement consacré à une réflexion collective sur la communication, interne et externe, et avait validé une « feuille de route » qui a guidé depuis le travail de la commission. Elle a donc relayé intensément les actions nationales et régionales menées pour défendre les « oubliés du Ségur de la santé » et pour renforcer l'attractivité des métiers du social. Elle avait aussi pour mission d'organiser une mobilisation sur le thème de l'alimentation des personnes à la rue, mais le sujet a finalement obtenu un financement qui a permis l'ouverture du « Resto des maraudes » rue Bernard Palissy.

Cet événement, tout comme le transfert de *La Maison* rue Edouard-Vaillant, la nouvelle « Nuit de la solidarité », les visites du maire et du nouveau préfet, l'aide de la Fondation EDF à l'Épicerie solidaire, le colloque sur le traitement des auteurs de violences, le baptême de la Petite Maison-Madeleine Perret et les Journées nationales Prison, l'accompagnement des Ukrainiens et des MNA, ou encore les portes ouvertes sur nos chantiers d'insertion rénovés et cette année le 75^e anniversaire de l'association, ont donné lieu à de multiples publications et renforcé sa notoriété. La situation des sans-abris dans l'agglomération a justifié une alerte à nos adhérents et continue de mobiliser conseil d'administration et bureau.

Le compte LinkedIn ouvert à l'automne dernier diffuse des informations et nos offres d'emploi, comme dorénavant le site internet et la page Facebook, dont la mise à jour s'accélère grâce à l'arrivée d'un nouveau responsable informatique. Les supports de communication papier ont été renouvelés, ainsi que les roll-up et chasubles, à disposition des services pour leurs manifestations publiques. Quant au journal *Perspectives*, il a connu cette année des temps forts avec le changement de présidence et la réorganisation de la gouvernance de l'association, puis des dossiers sur la formation et la lutte contre l'illettrisme, sur la prison, la réinsertion des détenus et l'aide à leurs familles...avec toujours la *Feuille de chou* pour rendre compte des activités de notre antenne de Chinon.

Rappelons enfin que la commission est ouverte à tout adhérent, pour continuer à faire connaître et intensifier l'influence de l'association.

4. COMMISSION FINANCES

La Commission Finances, composée de membres du bureau et d'administrateurs, s'est réunie plusieurs fois. Grâce au travail très important réalisé à partir du mois de juin par l'équipe Comptabilité et Finances pour mettre à jour en temps réel la comptabilité et la configurer au plus près des services et dispositifs.

Un soutien bénévole important a été fourni pour mettre en forme ces informations pour les responsables de services et de pôles et leur permettre ainsi de participer pleinement à l'élaboration du budget.

L'ensemble de ces travaux a permis de construire début novembre un premier budget, pour chacun des 80 dispositifs (chiffre évolutif) avec des consolidations par service, par pôle et pour l'ensemble de l'association, puis de le préciser début janvier.

L'outil mis en place a permis aussi de traiter rapidement la clôture de l'exercice 2022, une fois les retraitements de fin d'année réalisés.

Enfin cette amélioration très nette du fonctionnement des services comptable, aidée par l'outil mis en place, a permis en 2023, pour la première fois, de fournir un état des dépenses trimestrielles, comparé avec le budget prévisionnel, issu directement des données comptables, au bureau et aux responsables de pôles. L'Entraide a désormais un outil fiable, indispensable pour le pilotage du volet financier de son activité.

Feuille de route pour l'année 2023-24

Ces outils et méthodes devront être perfectionnés dans une démarche d'amélioration continue. Les directeurs de Pôles sont consultés pour les adapter au mieux à leurs besoins.

La consolidation au niveau de l'association des principaux indicateurs non financiers, qui existent dans chaque service, doit être poursuivi.

L'objectif de la Commission Finances est que chacun reçoive facilement les informations dont il a besoin, à la fréquence nécessaire, pour rendre compte (aux financeurs, à l'association) tout en réduisant l'ensemble des tâches purement administratives : compilation de données, calculs de synthèses, etc., afin que les services puissent se focaliser sur l'analyse des informations sociales, individuelles ou collectives, et financières, pour améliorer le service apporté par l'Entraide aux personnes concernées (nouvelle dénomination des personnes accompagnées).

5. COMMISSION PRISON JUSTICE

Une partie d'un Conseil d'administration a été consacré à la commission Prison Justice. Des échanges ont eu lieu et le CA a réaffirmé qu'il était important que cette commission perdure.

Dans le cadre des Journées Nationales Prison, la commission a organisé une conférence le 23 novembre avec l'ANVP, le secours catholique, les petits frères des pauvres et la Cimade. Le thème était « pauvreté dehors, pauvreté dedans ».

Le Secours Catholique a présenté le rapport sur la pauvreté des personnes détenues.

Hélène Ducourant, docteure en sociologie économique, maître de conférences, enseignante-chercheuse à l'université Gustave-Eiffel (Marne-la-Vallée) a partagé son expérience comme spécialiste de l'endettement et du surendettement des particuliers et des questions de consommation. En coopération avec Crésus et Emmaüs, elle a établi un rapport sur les problèmes bancaires et d'endettement en détention.

Une quarantaine de personnes étaient présentes dont le directeur du SPIP.

6. COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

La Commission Transition Ecologique et Sociale (2 administrateurs, 2 membres de l'IAE, un membre du Pôle Ressources) s'est réunie 5 fois depuis le mois d'octobre.

Activités des membres de la Commission Transition Ecologique et Sociale :

Mobilités

Cycles

Location longue durée auprès de Mobilité 37 de 3 vélos électriques pour les salariés de la Cuisine Centrale, Camus et Colomb, et un vélo standard plus adapté au besoin pour Tribut.

Transport en commun

Un sondage sur 6 mois d'utilisation des cartes Fil Bleu affectées aux services montre que celles-ci sont régulièrement utilisées.

Véhicules Automobiles

- Achat d'un véhicule électrique d'occasion pour le SIPAE
Le retour d'expérience sur les véhicules existant (véhicule sans permis à Chinon, fourgonnette au SIPAE) montre
- Le véhicule sans permis nécessite néanmoins un conducteur ayant l'expérience de la conduite
- La voiture électrique, n'ayant pas de boîte de vitesse, est accessible aux personnes ayant le permis « boîte automatique » ou n'ayant pas la capacité physique de conduire un véhicule avec boîte manuelle.

Mais sur les 9 véhicules achetés cette année, un seul est électrique.

Gestion des Déchets

La Transition Ecologique a été intégrée dans la démarche QVT (Qualité de Vie au Travail) menée auprès de tous les services et fut le chapitre ayant suscité le plus de suggestions.

Le SIPAE a mis en place une organisation permettant un tri plus sélectif et sécurisé (éviter les erreurs) facilitant aussi les tâches du personnel de nettoyage.

Immobilier & Energies

Le recensement des contrats gaz et électricité (208) est fait. La récupération numérique des données mensuelles de consommation est en place.

Logements diffus : une première analyse a été faite avec communication d'une synthèse annuelle aux services, pour leur permettre d'identifier les logements énergivores et les aider à prioriser des actions éventuelles (abandon du logement, sensibilisation, etc.). Cette identification ne peut être faite que par les services, seuls à connaître les spécificités d'occupation de chaque logement. Mais, à cause du public concerné et de la rotation importante dans les logements, le sujet est très complexe.

Gros Bâtiments

L'analyse des consommations électriques permettra un ajustement des abonnements avec une légère économie possible.

L'analyse des consommations de Gaz a été faite, montrant l'efficacité de l'isolation par l'extérieur du 46, mais l'efficacité ne pourra être calculée de manière précise qu'en septembre, lorsque les DJU (Degrés Jour Unifiés) permettant de prendre en compte l'impact de la température extérieure seront disponibles pour la saison 2022-23.

Impact Carbone

Un premier calcul de l'impact CO2 d'E&S a été fait, qui ne prend en compte pour l'instant que :

- La consommation électrique (KWh transformés en kg CO2 d'après les données saisonnières et horaires Enedis)
- La consommation Gaz (sauf Cherpa et Camus, dont la chaufferie est gérée par ... et le SIPAE, chaufferie Ecobois)

Ce calcul doit être complété avec :

- Les consommations des sites ci-dessus
- La consommation de carburants.
- Ainsi que, sujet plus complexe, les autres impacts carbone (Achats, services, etc..)
- Et la description des logements et bâtiments (calcul de ratio KWh/m2)

Immobilier & Equipements

Siège, Slex et Centre de Formation

La Commission Transition Ecologique et Sociale a effectué en novembre 2022 une visite du 46, permettant d'identifier :

- La satisfaction des occupant.e.s suite à l'isolation
- Un assez bon respect des consignes d'économies

Mais aussi des sources de réduction de consommation possibles (éclairage, chauffage, eau chaude) pour un investissement estimé de 15 K€, qui ont été synthétisées dans un plan d'amélioration.

Chaufferie : deux membres de la Commission Transition Ecologique et Sociale ont effectué un premier réglage de la chaufferie (température réduite de nuit et le WE) validé par l'absence de réaction des occupant.e.s ainsi qu'un enregistrement continu de la température d'un bureau sur 2 semaines, qui laisse entrevoir des améliorations possibles, qui ne pourront être mise en place qu'à l'automne prochain.

Chinon Labussière

- Les problèmes récurrents depuis le changement de chaudière en 2017, qui ont gonflé la facture électrique cet hiver sont résolus mais l'optimisation (températures réduites) reste à faire et est entravée par l'absence de notice de fonctionnement
- La toiture du hangar a été renforcée, pour la sécuriser et pouvoir accueillir ultérieurement des panneaux photovoltaïques permettant de couvrir une partie de la consommation électrique quotidienne
- Une récupération d'eau pluviale a été mise en place pour le lavage des outils

Pôle IAE à Chambray

- Les travaux, incluant l'isolation sont terminés
- Le sol perméable est en place, côté Est
- La récupération d'eau pluviale de la toiture ainsi que l'aire de lavage avec bac à séparation des hydrocarbures sont en place

Perspectives

L'analyse des contrats et profils de consommation a identifié des gisements d'économies financières, qui vont être concrétisée.

Cette analyse permet aussi d'identifier quelques sites avec un ratio de consommation élevé, qui devraient être la première cible d'une analyse avec les acteurs de terrain, pour identifier des pistes éventuelles d'améliorations matérielles et/ou comportementales, ou identifier des pratiques vertueuses déjà en place, à généraliser.

Le calcul de l'impact Carbone, qui sera en permanence à améliorer, doit être complété prioritairement avec les consommations de Camus et du Cherpa, ainsi que les carburants.

Les visites de sites peuvent être poursuivies, en fonction de l'intérêt manifesté par ceux-ci.

Le rôle de la Commission TES, instance associative, et ses modalités d'actions devront être affinés en fonction de l'expérience, comme probablement pour d'autres Commissions.

Actuellement la Commission est :

- Fournisseur de bénévolat principalement en soutien au pôle Ressources
- Instance de réflexion, de partage et de diffusion d'information sur des sujets apportés par essentiellement par ses membres.
- Parfois productrice de préconisations.

Mais pour éviter d'être ou d'être perçue « hors-sol » ou perturbatrice, les modalités des relations avec l'ensemble de l'association devront être précisées progressivement, en fonction de l'expérience acquise.

III - LES PÔLES RESSOURCES ET D'ACTIVITES

Nous le rappelons régulièrement, notre Association a connu d'importantes évolutions ces dernières années, auxquelles il a fallu s'adapter. Grâce à l'implication et à l'investissement de l'ensemble des acteurs, nous avons pu garder le cap : nous avons su assoir l'existant tout en mettant en œuvre de nouveaux dispositifs en lien avec le contexte national/international et l'augmentation constante de la pauvreté. Nous souhaitons par le présent rapport d'activité vous présenter l'ensemble des missions quotidiennes mises en œuvre par les équipes salariées et bénévoles de l'Association : **accueillir, accompagner, héberger, soigner, insérer par l'emploi et former.**

Quelques mots sur les faits saillants de l'année 2022, qui a vu la précarité et l'extrême exclusion s'accroître. Nous avons, comme chaque année, consacré l'essentiel de notre énergie à **répondre aux besoins des publics en tentant d'apporter les solutions les plus adaptées.**

Ainsi, le dispositif expérimental, La Maison, a fonctionné en année pleine avec quelques réussites de parcours, mais aussi quelques échecs qui nous conduisent à réfléchir aux modalités d'accueil et d'accompagnement.

Nous avons également répondu présents lorsque les services de l'Etat nous ont sollicités pour assurer l'accueil des déplacés Ukrainiens à compter du mois de mars. Là aussi, nous avons fait évoluer l'accueil au fil des semaines afin de proposer plusieurs modalités d'accompagnement en fonction des problématiques rencontrées et des demandes formulées.

Face aux besoins toujours très présents de prise en charge de jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA), notre service a été pérennisé après 4 années d'expérimentation, avec des conditions similaires d'accueil et d'accompagnement.

Par ailleurs, nous avons cet hiver géré les dispositifs d'hébergement d'urgence lorsque les « plans grands froids » ont été activés.

Enfin, l'emploi et la formation demeurent des leviers indispensables d'insertion durables. Les actions de ces pôles sont détaillées en page 69 et 84 pour ce qui concerne l'insertion par l'activité économique de Tours et Chinon, et en page 78 pour ce qui concerne le Centre de Formation. Je mettrai cependant deux chantiers en exergue en 2022 : l'éco-transition qui s'est créé cette année et que nous souhaitons voir perdurer, et la Cuisine Centrale qui est un parfait support d'insertion mais qui peine à trouver son point d'équilibre ; ces deux chantiers ne pourront être pérennisés que sous réserve d'une activité commerciale suffisante.

L'ensemble des missions que nous avons menées n'auraient pu l'être sans **un travail partenarial riche**. En effet, nous l'affirmons lors de la crise sanitaire : les associations du Département ont une capacité remarquable à travailler ensemble, voir à s'unir au profit du public. Notons cette année la signature d'un nouveau consortium associatif pour l'accompagnement de jeunes en rupture, la création d'une restauration solidaire pour les publics sans domicile, les travaux autour d'un « tiers-lieux » chinonais, l'adhésion à des sociétés coopératives d'intérêt collectif ... Autant de démarches partenariales qui permettent de répondre au mieux aux besoins repérés, dans un contexte où les appels à projets nationaux viennent fragiliser notre secteur.

Dans le même sens, Route 37, un consortium exemplaire de 9 structures qui ont su allier leurs forces au profit du public réfugié, est contraint d'envisager la fin de cette expérimentation inspirante, ce que nous déplorons en tentant de faire perdurer l'expérience.

Enfin, le SIAO a travaillé cette année à l'appropriation de la circulaire de refonte des services intégrés, afin de poser des bases solides et saines d'un fonctionnement permettant une fluidité de parcours et des orientations adaptées. Bien qu'ayant une place particulière au sein de l'Association du fait même de ses missions en lien direct avec les services de l'Etat, le SIAO est pour autant la pierre angulaire du fonctionnement partenarial.

Cette notion de partenariat nous a également conduit à mener des **réflexions en termes de « prospectives territoires »**. En effet, les espaces ruraux sont régulièrement pointés comme dépourvus de solutions

adaptées d'accueil des publics en situation d'exclusion. Cette réflexion se poursuivra en 2023, à l'instar de nos antennes de Chinon et de Loches.

Rappelons ici que les seuls dispositifs à envergure régionale sont le Centre de prise en Charge des Auteurs de Violences Conjugales (CPCA) qui s'est déployé cette année sur l'ensemble du Centre Val de Loire, au même titre que la Chambrerie, pour ce qui est des orientations des patients uniquement.

L'Association a poursuivi cette année encore sa structuration afin de pouvoir répondre plus sereinement aux défis qui sont les siens. Le Pôle Ressources est aujourd'hui efficient et permet une plus grande réactivité et efficacité d'action, en visant toujours la transversalité entre les pôles et les services. Cette première étape ayant été atteinte, tout l'enjeu réside aujourd'hui dans la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue.

Le service finances s'est professionnalisé avec la mise en œuvre de process, au même titre que les Ressources Humaines qui ont également poursuivi leur déploiement. Saluons ici le travail de qualité mené avec nos instances représentatives du personnel.

Cette structuration passe également par l'adaptation des services proposées. Les réflexions se sont poursuivies en ce sens en matière de foncier, que ce soit en menant des travaux de rénovation dans nos locaux actuels, en dotant les services généraux d'un agent technique pour de meilleurs délais d'intervention dans les logements, mais également en envisageant la mise en œuvre de nouvelles modalités d'accueil dans des locaux adaptés et répondant aux besoins repérés sur le territoire.

Enfin, je tiens à **saluer ici le travail de qualité mené chaque jour par les professionnels de l'Association** pour accueillir et accompagner au mieux notre public. Sans leur investissement sans faille, nous ne pourrions répondre toujours davantage aux besoins des personnes en détresse sociale. Plusieurs professionnels ont eu une certaine reconnaissance par l'Etat de leurs conditions de travail, directement liées aux difficultés des personnes accompagnées. Mais ils sont encore bien trop nombreux à avoir été « oubliés » lors des revalorisations salariales ! Il nous appartient alors de maintenir une pression auprès des pouvoirs publics, en interpellant les élus et les ministères, mais aussi via les fédérations auxquelles nous adhérons. Nous appelons de nos vœux à ce que des dispositions concrètes puissent être mises en œuvre dès 2023.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité, et vous précisons que des rapports détaillés par service peuvent vous être communiqués.

Christelle Dehghani
Directrice Générale

1. LE PÔLE RESSOURCES

Le Pôle Ressources regroupe les services suivants : Ressources Humaines, Paie, Finances, Services Généraux et Informatique. Il est composé de 13 salariés dont deux apprenties pour les ressources humaines et la comptabilité/paie.

Ce pôle est encore récent et a dû faire face à des mouvements de personnel importants en 2022, ce qui a ralenti sa structuration. Malgré cela, les équipes en place sont toujours restées très mobilisées.

Les effectifs se sont stabilisés fin 2022 et une bonne dynamique est en marche.

1-1 Les Ressources Humaines

a. Le service des ressources humaines

Le service des ressources humaines est composé d'une responsable, d'une assistante RH à temps partiel et d'une apprentie.

Le bon fonctionnement du service des ressources humaines est essentiel. En effet, la réussite des actions menées par Entraide et Solidarités repose essentiellement sur les moyens humains.

Les charges de personnel représentent environ 9 M€ en 2022 soit un peu moins de la moitié du budget de l'association.

Au quotidien, la fonction ressources humaines regroupe différents aspects :

➤ L'administration du personnel

Le service ressources humaines gère le recrutement du personnel permanent ce qui représente 110 ouvertures de postes permanents soit environ 200 entretiens en 2022.

Le recrutement du personnel en transition est géré par les conseillers en insertion professionnelle.

En constante hausse, il répond aux nouveaux besoins liés à la création de service, à la structuration des pôles, mais également à un turn over important (28%) qui s'explique notamment par l'ouverture et la fermeture de certains dispositifs et un contexte en tension dans le secteur social.

Le service ressources humaines se charge de suivre l'ensemble des dossiers des salariés, de leur prise de poste jusqu'à leur départ. Un des rôles essentiels de ce service porte également sur l'accompagnement et le support des responsables et des salariés au sujet des différentes problématiques et décisions RH.

En 2022, afin de tenir compte de l'évolution de la masse salariale, un travail a été amorcé pour optimiser les processus en vigueur. De nouveaux formulaires, modèles et documents ont été créés ou actualisés dans le but de fluidifier l'information.

Cette structuration du service ressources humaines se poursuivra en 2023.

➤ La gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) anciennement GPEC

- La formation : le plan de développement des compétences

Bilan 2022 :

	Nombre salariés	Réalisé hors salaires
Salariés permanents Hors CPF et CPF transition	153	63 115 €
Salariés transition	56	15 173 €
Total	209	78 288 €

Le budget est en augmentation en lien avec l'évolution de la masse salariale.

Deux nouvelles sessions de formation ont été organisées en 2022 pour être au plus près des besoins des salariés et répondre à une évolution des publics :

- 1ers secours en santé mentale
- Analyse de la pratique à destination des salariés cadres

L'objectif de 2023 est de maintenir la bonne dynamique impulsée à la fois pour les salariés permanents et les salariés en transition par le biais de plans de compétence distincts pour dissocier les types de formation.

Les formations « 1ers secours en santé mentale » et l'analyse des pratiques se poursuivront. Une sensibilisation au sexisme et des formations autour des addictions seront dispensées.

Pour 2023, un des projets sera de travailler sur des indicateurs de GEPP afin de faciliter le pilotage des données sociales.

- Un Accord Intergénérationnel a été travaillé et signé fin 2022

L'objectif de cet accord est de relever 2 défis :

- Un défi de compétences en favorisant le renouvellement et le développement des compétences et une meilleure maîtrise des parcours professionnels,
- Un défi d'attractivité dans un secteur fragilisé et concurrentiel.

Plusieurs modalités ont été imaginées pour soutenir l'intégration des nouveaux collaborateurs, valoriser l'ancienneté des salariés au sein de l'Association, accompagner les transmissions des compétences.

2023, verra la mise en œuvre de cet accord.

➤ Les relations avec les instances représentatives du personnel

Un travail collaboratif et constructif a été mené avec les instances représentatives du personnel et les délégués syndicaux.

Les NAO 2022 ont permis la signature de 4 accords :

- augmentation de la prime d'éloignement
- attribution d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat attribuée aux vues des résultats financiers de l'association
- révision de la grille indiciaire des encadrants techniques et Chefs d'atelier de l'IAE
- mise en place du forfait jour et d'un Compte Epargne temps / Plan Epargne Retraite pour les salariés relevant du statut cadre (7, 8 et 9).

En 2023, seront organisées les élections professionnelles.

➤ La communication interne et la prise en compte du bon climat social

Dans un objectif d'amélioration continue, une démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) à destination des salariés a été menée. Tous les salariés ont pu s'exprimer et faire remonter leurs suggestions. Un groupe de suivi, mené par le Directeur du pôle IAE et en lien avec la responsable des ressources humaines, s'est constitué pour analyser les réponses et mettre en œuvre certaines actions.

Par ailleurs, afin de favoriser la transmission d'informations et les échanges entre les salariés, des tables rondes, des demi-journées d'accueil et des réunions d'encadrement ont été organisées tout au long de l'année.

Pour favoriser la bonne intégration des salariés nouvellement arrivés, les demi-journées d'accueil se déroulent désormais sur une journée avec en complément un repas partagé, préparé par la Cuisine Centrale, et une visite avec la présentation d'un centre d'hébergement.

En 2023, ces différents événements continueront. Des moments de convivialité seront également organisés comme une randonnée pour les salariés et leur famille début juin.

Un des projets pour 2023 sera de développer la communication au quotidien via l'outil de gestion du temps Octime.

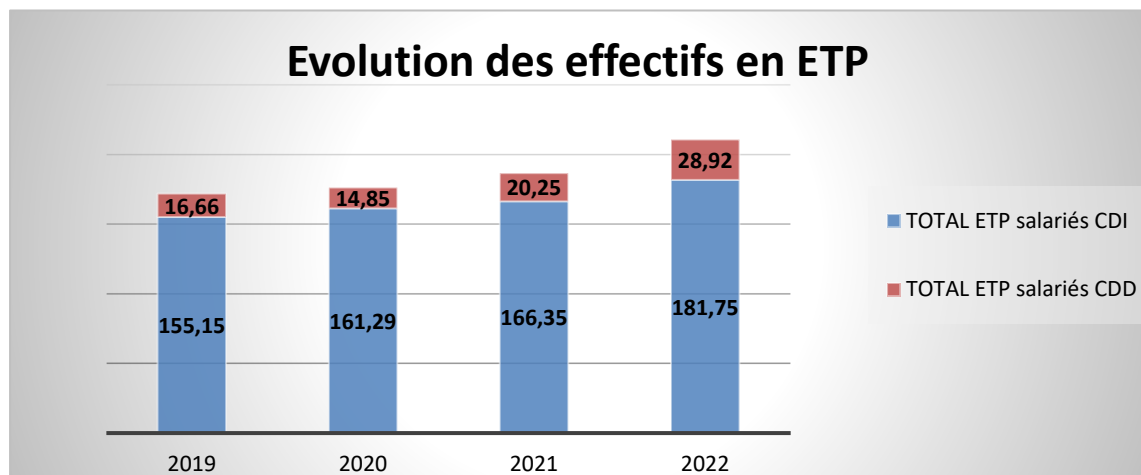
b. Les salariés

➤ Le nombre de salariés

Le tableau ci-dessous montre une évolution significative du nombre de salariés dits permanents (c'est-à-dire hors salariés en transition), tant en ETP sur l'année complète (graphique ci-dessous) qu'en nombre de « personnes physiques » au 31 décembre 2022 (194 personnes).

Cet accroissement est lié à la mise en œuvre de certains dispositifs et au développement et à la réorganisation de services.

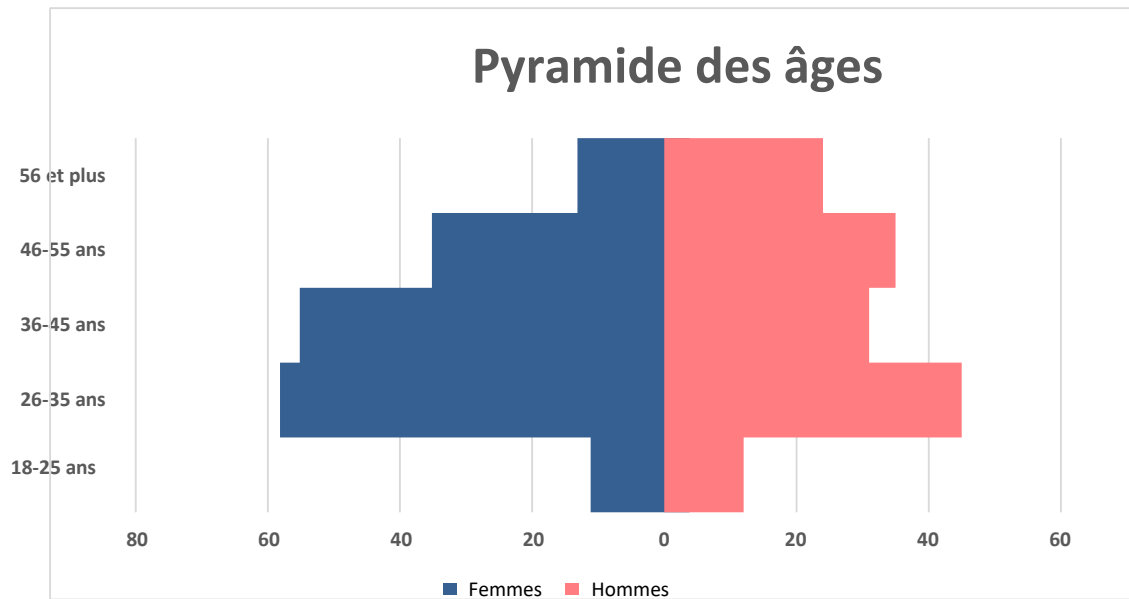
Le recours au CDD est en évolution. Il est inhérent au fonctionnement des différents services (remplacements ou renforts nécessaires). Ce type de contrat permet également de s'adapter dans l'attente de la pérennisation de certains dispositifs.



➤ La pyramide des âges

La pyramide des âges a une forme de « ballon de rugby », ce qui signifie que la répartition des classes d'âge est bien équilibrée et que tous les âges sont combinés de façon harmonieuse.

Il est nécessaire de tendre à un équilibre des générations pour assurer le bon niveau de savoir-faire tout en restant vigilant à assurer une stabilité pour la suite.

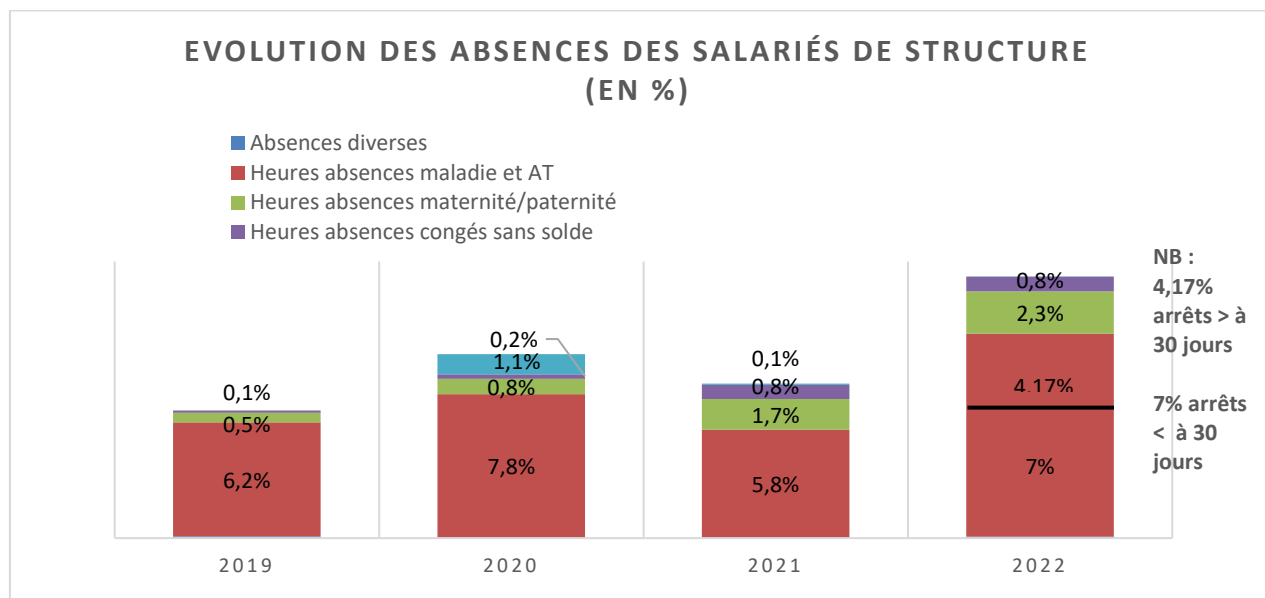


➤ **Absentéisme**

Il existe plusieurs indicateurs permettant d'apprécier l'absentéisme. Celui retenu dans le graphique ci-dessous est le pourcentage d'heures d'absence par rapport au pourcentage d'heures contractuelles, afin que les données d'absentéismes ne soient pas biaisées par l'évolution de l'effectif.

Le niveau d'absentéisme est en hausse en 2022 par rapport à 2021.

En effet, on peut voir dans le graphique un nombre conséquent d'arrêts supérieurs à 30 jours qui correspondent essentiellement à de longues maladies, des accidents et des arrêts précédant les congés maternité auxquelles s'ajoutent encore un nombre important d'arrêts Covid.



c. Les bénévoles

	2019	2020	2021	2022
Services	Nbre			
Cabinet médical	9	5	7	0
Maraude	22	26	18	4
MNA		7	3	3
Formation	40	36	19	21
IAE CHINON	0	1	0	0
Hébergement CHINON	3	3	3	2
Embarcadère	23	9	14	19
CHERPA	2	0	0	1
Chambrière	6	1	1	0
Camus	3	1	2	0
Dolbeau	6	5	0	0
Pôle IAE	4	2	3	7
Petite maison	16	4	20	24
Plan Grand froid				2
Pôle ressources				1
Plateforme logement réfugiés				4
La Maison				2
Ukraine				25
Association	23	23	21	19
TOTAL bénévoles	157	123	111	134
TOTAL EN ETP	7.86	4.63	5.88	6.93

Le nombre de bénévoles augmente à nouveau cette année même s'il n'atteint pas le chiffre de 2019 avant la période Covid.

d. Les volontaires en service civique

L'accueil des jeunes volontaires en service civique est tout à fait adapté à certaines missions gérées par Entraide et Solidarités et à l'organisation de certains services.

Sur l'année 2022, 5 volontaires ont débuté leur mission :

- 3 volontaires au pôle social et médical pour des missions spécifiques à la Maraude
- 2 volontaires au sein de la plateforme Route 37 – Emploi des réfugiés

1-2 La paie

Le service paie est composé de 2 personnes.

L'assistante paie en poste a quitté l'association en juillet. Il a donc fallu recruter sa remplaçante. Cela a eu comme conséquence de modifier la répartition des tâches au sein du service pendant les premiers mois de sa prise de poste afin qu'elle puisse se former et appréhender l'ensemble de ses missions.

Ce service gère :

- la rédaction des contrats et avenants en collaboration avec la responsable et l'assistante ressources humaines
- la préparation de la paie des salariés permanents et des salariés en transition (avec la prise en compte des différentes variables d'absences et autres) jusqu'à son paiement ce qui représente en moyenne 350 bulletins de salaire par mois
- les déclarations auprès des différents organismes (Urssaf, pôle emploi, asp pour l'insertion...)
- le suivi de la médecine du travail

- le suivi de la subrogation des arrêts maladie et accidents de travail auprès de la CPAM et la Caisse de Prévoyance
- les déclarations et paiements des charges sociales mensuelles (DSN)

Le logiciel Paie doit être paramétré régulièrement pour tenir compte des différentes modifications concernant les indices, l'application de primes « métier » et des évolutions en matière de cotisations. En particulier cette année, de nombreux paramétrages précédés d'un gros travail de décryptage des textes ont été nécessaires pour tenir compte des évolutions salariales de certaines catégories de salariés (primes Ségur).

Il convient par ailleurs de préciser que l'année 2022 a été marquée par d'importants mouvements de personnel au sein de l'Association. Ceux-ci sont la conséquence de la création d'un dispositif avec 8 salariés pour l'accompagnement des familles ukrainiennes et d'un dispositif temporaire fin 2022 dit « plan grand froid », sans compter la gestion d'arrêts maladie assez importants dont des arrêts « Covid » encore nombreux.

1-3 Les finances

Le service financier se compose de 6 personnes : une responsable, trois comptables, une aide-comptable et une apprentie.

Avec l'arrivée de l'aide comptable, de l'apprentie et de la nouvelle responsable, l'équipe se stabilise, malgré une année 2022 quelque peu mouvementée, marquée notamment par le départ de la responsable en place.

Les mouvements au sein du service ont notamment été palliés par l'intervention de notre cabinet d'expert-comptable, TGS, avec qui l'association travaille depuis de nombreuses années. Une responsable en intérim a également effectué une mission temporaire pour gérer le quotidien.

➤ **Les financements**

L'Association est essentiellement financée par :

- Les dotations distribuées par l'ARS pour le secteur médical, la DDETS pour le CHRS via le CPOM et, le Conseil Départemental pour les Mineurs Non Accompagnés
- Environ 80 subventions distribuées par une vingtaine de financeurs publics
- Des financeurs privés et des fondations via les appels à projet notamment
- Des prestations réalisées par le service d'Insertion par l'Activité Economique et la Formation, représentant plus de 1000 factures au cours de l'année

➤ **Les dépenses**

Avec le soutien de TGS et des personnes qui ont successivement remplacé la responsable, l'équipe a su conserver un bon rythme de travail et une bonne dynamique ce qui a permis de traiter environ 9 000 factures fournisseurs sur l'année.

➤ **Le budget 2022**

Les charges du budget 2022 réalisé s'élèvent à plus de 19 millions d'euros. Le résultat 2022 est excédentaire pour un montant de 366 000 Euros.

➤ **Le budget 2023**

L'arrivée de la nouvelle responsable des finances en fin d'année a permis d'élaborer le budget 2023 en collaboration avec les directeurs de pôle. Les services ont dorénavant en leur possession les documents leur permettant de suivre leur budget.

Le budget prévisionnel s'élève à 19 M€.

➤ **Les nouveaux outils**

Pour répondre aux mieux aux attentes des financeurs et assurer une bonne gestion du budget de l'association en constante évolution, un travail avec le cabinet d'expert-comptable TGS a été engagé en 2021, permettant de rationaliser et d'optimiser l'organisation du service.

De nouveaux outils ont ainsi été créés pour le suivi de l'activité de la comptabilité et également le suivi des financements. Des outils de reporting trimestriels sont en cours de finalisation. De nouvelles procédures sont également en cours d'écriture.

Cette démarche n'a pas pu aboutir comme prévu en 2022, faute de responsable de service pendant une longue période. Ce travail d'optimisation se poursuit donc en 2023.

1-4 Les services généraux

Arrivé en septembre 2021, le responsable des services généraux a dû dans un premier temps effectuer un gros travail de diagnostic sur la sécurité, la flotte automobile et la gestion locative afin de définir des actions prioritaires.

➤ **La sécurité des sites**

Après avoir fait l'état des lieux des 14 sites de l'Association concernant la détection et la protection incendie, les vérifications réglementaires, les alarmes anti-intrusion et les maintenances diverses ..., un gros travail de mise à jour des contrats existants a été fait ainsi que la conclusion de nouveaux contrats.

Des travaux de mise aux normes ont été nécessaires sur certains sites.

Le responsable des services généraux s'assure du suivi de l'exécution de ces contrats en lien avec les Responsables de service.

➤ **La flotte automobile**

L'Association est propriétaire d'environ 70 véhicules dont 5% en électrique et de 15 engins.

Des vélos à assistance électrique sont mis à disposition sur certains sites.

Un partenariat a été mis en place en fin d'année pour la gestion de ce parc automobile : l'entretien et la réparation de la plupart des véhicules sont dorénavant confiés à l'association Solidarauto qui assure également le suivi des contrôles techniques et une visite d'entretien annuelle.

Le responsable des services généraux est le référent de ce contrat. Il valide l'ensemble des devis et est l'interlocuteur privilégié de Solidarauto. Il est également le référent pour l'achat de véhicules.

Le travail concernant l'optimisation de la flotte automobile se poursuivra en 2023 en tenant compte des enjeux de transition écologique.

➤ **La gestion locative**

Cette année 2022 a été marquée par la forte augmentation des coûts d'électricité et de gaz qui s'élèvent à 550 280 Euros en 2022 par rapport à 380 361 Euros en 2021.

Cela a engendré un gros travail d'analyse et de projection avec de multiples échanges avec les fournisseurs. De nombreuses démarches ont dû être effectuées pour pouvoir bénéficier d'aides à l'instar du bouclier tarifaire pour le gaz.

L'Association a encore d'importantes inquiétudes pour 2023.

Une réflexion a été menée en partenariat avec la commission transition écologique pour sensibiliser les salariés et les bénéficiaires et ainsi faire des économies d'énergie sur les différents sites.

Avec environ 220 logements en location et 14 sites en gestion, un suivi régulier du parc de logements doit être effectué (contrat de bail, assurances, ouverture/fermeture des compteurs, suivi des consommations, des loyers, des charges, suivi des travaux...).

Ce suivi est fait en collaboration avec l'assistante du pôle qui gère notamment les assurances et les dossiers de sinistres.

Un des axes à développer pour 2023 est l'optimisation des achats via des centrales d'achat ou des partenariats et la mise en place d'une gestion de stocks centralisée pour l'équipement des logements.

Dès le 1^{er} trimestre 2023, un agent technique assisté de la secrétaire des services généraux interviendra au côté du responsable pour effectuer les travaux dans les appartements et assurer le suivi régulier de l'entretien des logements. L'objectif est de mettre en place une programmation annuelle et pluriannuelle des travaux.

Pour faire face aux augmentations des coûts des fluides, la recherche d'économie d'énergie et d'aides diverses sera toujours d'actualité.

La structuration du service se poursuivra avec la rédaction de procédures et d'outils de suivi et de reporting nécessaires à un bon pilotage de l'ensemble des actions.

1-5 L'informatique et la téléphonie

Le responsable informatique est en charge de la gestion de l'architecture réseau et du parc informatique, de l'accompagnement des utilisateurs, de la gestion des outils de communication. Il s'occupe des commandes de matériels et logiciels ainsi que de la mise en place et du suivi des contrats de maintenance. Il est également le référent téléphonie en binôme avec le responsable des services généraux.

En 2022, le remplacement de l'ancien serveur informatique a été finalisé et l'ensemble des utilisateurs a migré vers les deux nouveaux serveurs. Concernant la téléphonie, les derniers sites ont également migré vers le nouveau système.

La nouvelle sécurité renforcée du réseau Wifi a été déployée et un travail d'inventaire des postes informatiques a été lancé en milieu d'année. En 2022, on comptait plus de 200 ordinateurs.

Le responsable informatique a été plusieurs mois en arrêt maladie en 2022.

La gestion informatique a été assurée pendant cette absence par notre prestataire informatique privilégié Msi conseils.

Le responsable a quitté définitivement ses fonctions en mars 2023 et a été remplacé.

Un certain nombre de projets n'ont pas pu aboutir notamment le projet de refonte de l'arborescence réseau. Ce projet sera repris en 2023 et s'appuiera sur la démarche RGPD qui est également relancée. Dans ce cadre, la sécurité des accès aux données sera réorganisée et renforcée.

L'inventaire des postes informatiques sera finalisé en 2023 avec la migration des postes sur la dernière version de Windows. Le logiciel de gestion des incidents informatiques sera déployé au 1^{er} semestre.

Un travail en vue d'une optimisation, d'une harmonisation et d'un meilleur suivi de la téléphonie sera mené ainsi que le référencement du parc.

Une réflexion sera engagée concernant la gestion centralisée des photocopieurs (une vingtaine) afin de réduire les coûts et sensibiliser les salariés à la consommation de papier.

2. LE PÔLE SOCIAL ET MÉDICAL

L'année 2022 a été une année de consolidation et d'efforts soutenus pour maintenir la qualité des prises en charge dans les 5 services du PSM regroupant eux-mêmes 9 dispositifs différents.

2-1 Le SIAO et le SAO

Le SIAO est une plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile. A ce titre, ses missions sont les suivantes :

- recenser l'ensemble de l'offre et des demandes d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté ;
- assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale ;
- favoriser la fluidité de l'accès au logement ;
- assurer la coordination du dispositif de veille sociale ;
- participer à l'observation sociale.

En parallèle, le SAO (service d'accueil et d'orientation) est un lieu d'accueil physique. Il reçoit toute personne en situation de précarité et d'exclusion pour évaluer les besoins et d'identifier avec elle la nature des réponses à apporter.

Au fil des années, le SIAO et le SAO se sont articulés de manière incrémentielle et leurs activités respectives peinent à être totalement dissociées. Le SAO réalise en effet une activité d'accompagnement social très marquée, qui ne relève stricto sensu ni d'un SIAO ni d'un SAO mais qui répond à un besoin impérieux d'accompagnement des publics sans domicile.

L'équipe (SIAO et SAO) est constituée de :

- 7 écoutants 115 (4 ETP) : accueil téléphoniques 15h-22h - 365 jours/an
- 2 secrétaires SIAO insertion : veille sociale, formation SI-SIAO
- 4 agents d'accueil (2ETP) : accueil, information, orientation urgence sociale, domiciliation
- 4 travailleurs sociaux : évaluation sociale, accompagnement social vers l'hébergement et le logement
- 1 coordonnateur logement
- 1 responsable de service, 1 directrice de pôle

L'instruction gouvernementale du 30 mars 2022 est venue préciser le cadre d'action du SIAO et donc celle du SAO par extension. L'année 2022 a donc permis de travailler avec la DDETS sur ces évolutions ainsi que sur la question de l'autonomie du SIAO au sein d'E&S. Ainsi, le SIAO tend vers une organisation où l'accompagnement social serait détaché du SIAO et où le pilotage de l'Etat est réaffirmé.

C'est en raison de ce contexte que le rapport d'activité est centré sur l'activité du service porté par E&S (employeur) et qu'un bilan d'observatoire social est accessible par tous les partenaires et financeurs via le site internet siao37.fr

2-1.1 Le Secteur Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

➤ Le 115

Les missions du 115 sont les suivantes :

- évaluer l'urgence de la situation ;
- écouter, informer ;
- centraliser l'offre et la demande d'hébergement du territoire : + **60% des demandes**

d'hébergement en 2022 (29 230 DH contre 18 284 en 2021)

- orienter vers les dispositifs d'accueil et les places d'hébergement disponibles du territoire.

En 2022, un 4^{ème} poste d'écouter est venu compléter l'équipe du 115 (7 écouter pour 4 ETP, soit 1ETP supplémentaire) dans le but d'élargir les horaires d'ouverture du 115 et ainsi faciliter l'accès au service des usagers et partenaires. Le numéro d'urgence est désormais accessible de 10h - 22h du lundi au vendredi, Le relais de 22h à 7h par un veilleur est maintenu ainsi que les horaires de fin de semaine de 15h à 22h. Cet élargissement de plages horaires a permis une **augmentation de 10% du nombre d'appels décrochés**.

Les écouter 115 :

- vérifient quotidiennement les disponibilités des places
- réceptionnent les demandes par téléphone (**117 093 appels reçus**, soit +14%) et évaluent la vulnérabilité des personnes
- orientent de façon inconditionnelle les personnes sur les places d'hébergement vacantes selon les moyens mis à leur disposition et sont confrontés à l'inadéquation entre l'offre et la demande : alors que le 115 prononçait 4 409 refus en 2021, il en prononce 13 678 en 2022, soit une augmentation de 210%, directement liée à la baisse de recours aux dispositifs hôteliers à la fin de la crise du COVID
- fiabilisent les données en contrôlant à toutes les étapes de l'orientation la vacance des places, l'effectivité de la présence des personnes et l'adéquation de la réponse. L'équipe du 115 met tout en œuvre pour qu'aucune place ne reste vacante aux vues des nombreuses demandes restant non pourvues ;
- assurent le suivi des factures d'hôtel, bien que cette activité soit très chronophage et nécessiterait un temps dédié complémentaire. Les aléas liés au recours à des hôtels créant des périodes de forte tension pour l'ensemble du service et un accueil de nuit a dû être ouvert cette année pour faire face au manque de places mobilisables ;
- préparent les soirées d'orientation (lundi pour les hommes et mardi pour les femmes et familles de façon à « prévoir » des places pour les ménages repérés comme vulnérables ;
- orientent chaque nouvel appelant vers un RDV avec un travailleur social du SAO (de 24h à une semaine de délais ; **846 créneaux réservés par an au 115**) ou directement vers la SPADA lorsque les personnes relèvent d'une demande d'asile.

Le SIAO-115 oriente les personnes vers des solutions d'hébergement relevant de l'aide sociale ou de dispositifs apparentés, financés par l'État. De ce fait, comme pour toute forme d'aide sociale, il y a subsidiarité des aides pouvant être ouvertes par le SIAO, par rapport aux solutions personnelles, familiales ou relevant d'autres dispositifs de droit commun.

L'année 2022 a été bien entendu marquée par la crise Ukrainienne qui a impacté le 115 et par ricochet le SAO dès les premiers jours et jusqu'à la constitution d'un service dédié sur le département.

Le 115 comme l'ensemble du SIAO, est mobilisé et engagé contre **les violences faites aux femmes** et à ce titre :

- le 115 s'engage à proposer une solution de mise à l'abris des victimes (27 684 nuitées dont **4805 à l'hôtel en 2022**)
- héberge dans le cadre d'une convention avec le Parquet et en collaboration avec l'ACJET, les auteurs de violences conjugales pour 5 nuits renouvelables à l'hôtel lors d'une éviction de domicile (17 sollicitations, 2 hommes pris en charge par le 115)
- organise un rendez-vous en urgence avec un travailleur social du SAO (1 homme auteur accompagné dans le cadre de la convention et 5 hors convention ; 95 personnes victimes de violences conjugales ont été reçues en 2022)
- coordonne le transport par le biais d'un partenariat avec le GIE des Taxis de Tours des personnes victimes de violence jusqu'au lieu d'hébergement (**40 trajets réalisés en 2022**)

➤ Volet hébergement d'insertion et accès au logement

L'année 2022 est marquée par la mise en ligne du site internet « siao37.fr ». Il permet d'informer les travailleurs sociaux avant la réalisation d'une demande d'hébergement. Ce site est le fruit d'un travail très conséquent de recueil d'informations, de mise en page et de réflexion de l'ensemble de l'équipe « insertion » du SIAO. Il participe à une meilleure connaissance des dispositifs et des modalités d'accès au bénéfice des personnes sans domicile.

En complément, les actions de formation se sont poursuivies, animées par les deux secrétaires du service tant sur les aspects techniques du logiciel que sur les dispositifs accessibles par le SIAO. Ainsi, 24 formations « prescripteur » ont permis de former 122 travailleurs sociaux du département, 8 formations « opérateur hébergement/logement » pour 9 apprenants. L'ensemble des nouveaux écoutants 115 a également été formé en individuel et a bénéficié d'une formation à leur embauche. 134 personnes ont donc été formées sur l'année (65 en 2021). De la même façon, le SIAO a participé aux ateliers et forums (3) pilotés par AJH à destination des jeunes sortants de dispositifs ASE et leur encadrant.

Le SIAO insertion/logement :

- s'assure de la complétude des dossiers réceptionnés et le cas échéant prend attache avec le prescripteur **(680 dossiers transmis en 2022)**
- organise la tenue toutes les trois semaines d'une commission unique d'orientation coprésidée par l'Etat et le CD pour les situations de demandes de logement accompagnée **(16 CUO en 2022)** ; présence d'une secrétaire et du coordinateur logement du SIAO **(316 dossiers passés en CUO)**
- traite en direct les demandes d'hébergement d'insertion (CHRS) **(197 dossiers en 2022)** et les demandes requérant une réactivité importante comme pour l'AIS, l'IML AJH et Solid'R **(53 dossiers)**
- gère les listes d'attente des différents dispositifs et oriente lorsqu'une place est vacante **(412 dossiers orientés vers une place d'hébergement ou une solution de logement en 2022 contre 327 en 2021)**
- fait l'interface entre prescripteur et opérateur d'hébergement / logement.

Le coordinateur logement permet de conforter la place du SIAO au sein de différentes instances, d'y apporter le concours et l'expertise du SIAO :

- Commission DRE mensuelle
- Commission DALO mensuelle
- CCAPEX mensuelle
- Commission Autonomise Toit toutes les 3 semaines
- Commission Un Chez Soit D'Abord mensuelle

Afin d'assurer les missions de coordination inhérentes au poste, des rencontres ont été effectuées avec un très large panel de partenaires au cours de 2022 : acteurs du logement accompagné, du réseau habitat jeune, de l'hébergement, les bailleurs sociaux, Action logement, CORDIA, APF, CCAS, etc. De plus, une participation active à divers groupes de travail a mobilisé le coordinateur autour de diverses problématiques.

2-1.2 Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)

Les missions du SAO sont les suivantes :

- écouter, informer
- accompagner : évaluation sociale, accompagnement social centré sur l'accès à l'hébergement

et au logement

- orienter vers les dispositifs de l'urgence sociale
- domicilier : permettre aux personnes sans domicile d'avoir une adresse pour effectuer des démarches

➤ Accueil et domiciliation

Quatre agents accueillent de manière inconditionnelle les personnes sans domicile et réalisent un premier niveau d'orientation vers les partenaires de l'urgence sociale (accueils de jour, maraude, restauration sociale, 115, etc.). Lorsque les personnes correspondent à l'agrément de la structure, une domiciliation est proposée ainsi qu'un entretien avec un travailleur social.

En 2022, les agents d'accueil ont répondu à **6285 appels** (hausse de 15% par rapport à 2021) et on comptabilise **14 801 passages** contre 13 115 en 2021 (**hausse de 13%**).

Focus sur la domiciliation :

- **1 215 domiciliations en 2022** (1598 avec les ayants droits) soit une **hausse de 20%** en 1 an
- 770 faisaient l'objet d'une première demande, soit 40% de plus qu'en 2021
- 12 390 courriers reçus
- **9063 relevés de courriers, 841 appels téléphoniques** pour savoir si du courrier est arrivé, qui témoignent d'une activité dense d'accueil en lien avec la domiciliation
- 40 634 consultations web (baisse de 11% des consultations comparativement à 2021, en lien avec la période COVID)

Bien que le nombre de domiciliation ait augmenté de 20% avec 40% d'augmentation du nombre des nouvelles demandes de domiciliation, le nombre de courriers reçus reste sensiblement identique.

➤ Evaluation sociale, orientation et accompagnement social

Une équipe de 4 assistantes de service sociale accueille, écoute, informe, oriente ou accompagne les personnes sans domicile :

- **1064 ménages reçus** en entretien par un travailleur social dont 60% d'hommes pour **4189 entretiens** (1836 en 2009)
- **40.4% des personnes reçues ont été orientées directement par le 115**
- **628 personnes ont été accompagnées** durant l'année 2022 (à partir de 3 RDV) contre 477 en 2021, soit une **augmentation de près de 32%**.

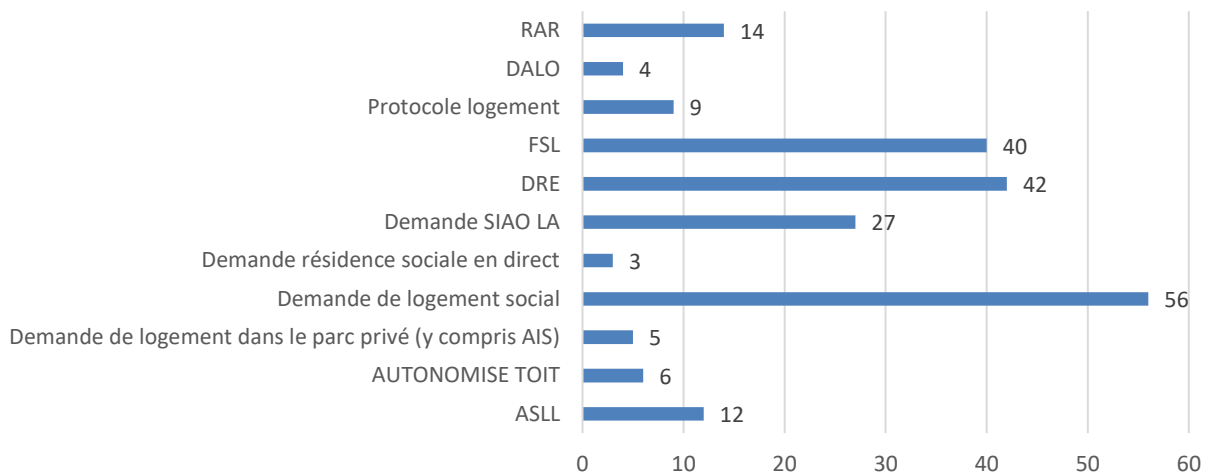
Typologie des personnes accueillies à l'entrée dans le service :

- **1441 personnes** (soit 1064 ménages – 377 enfants) ont été reçues en entretien, dont 720 nouvelles personnes
- le public reçu est plutôt jeune, avec une **moyenne d'âge de près de 37 ans** et 60% des personnes de 40 ans
- Les hommes représentent 59.9% des personnes accompagnées au SAO
- 41.2% du public accueilli est de nationalité française
- **36% ne disposent d'aucune ressource et 25% du RSA.**
- 16.7% des personnes accueillies sont sans couverture médicale, 40% bénéficient de la CSS
- Plus de **47% des personnes sont à la rue** ou hébergées par le 115 et 47% sont hébergées chez des tiers
- Près de 55% sont des **personnes seule**
- **77.6% des personnes sont sans activité professionnelle**, 17.1% salarié

Les personnes accompagnées :

- 628 personnes ont été accompagnées par le service (plus de 3 entretiens)
- Les personnes seules représentent la très grande majorité des personnes accompagnées par le service : 81.2%
- Les travailleurs sociaux évaluent la fréquence des rencontres de l'accompagnement sociale
- Les travailleurs sociaux ont réalisé 310 domiciliations, des appels 115, 38 demandes d'aides alimentaires et 103 demandes d'aides financières
- 96 démarches CAF et 46 auprès de la CPAM
- L'accompagnement social est centré sur l'accès à l'hébergement (59 demandes d'hébergement CHRS ou La Maison) ou au logement :

Accès au logement

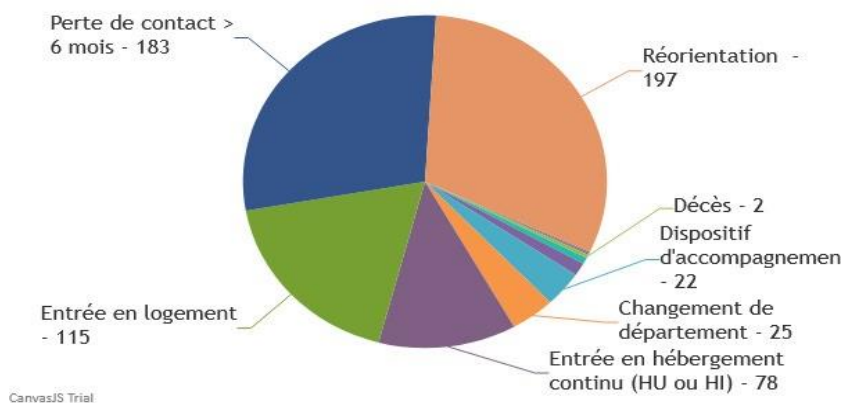


- 7 informations préoccupantes, 2 signalements enfance en danger et 2 signalements majeurs vulnérables ont été réalisés en 2022

Fins d'accompagnement :

636 fins d'accompagnement ont été prononcées courant 2022, dont les motifs se répartissent comme suit :

- Orientation sortie -



Conclusion / Perspectives 2023

L'année 2022 marque la fin du COVID et des possibilités budgétaires de recours à l'hôtel. La demande d'hébergement reste toutefois toujours aussi forte : on observe une hausse de 210% du nombre de refus 115 sur l'année. Elle est exponentielle avec une hausse des demandes de 60% en 1 an.

Côté insertion, l'objectif en 2023 est que l'ensemble des places soient mises à disposition du SIAO tel que prévu par les instructions. Ce n'est qu'en disposant des places que le SIAO pourra remplir ses missions d'orientation.

L'instruction SIAO a impacté fortement le service et a interrogé les pratiques et les missions du SIAO et du SAO.

La première phase de réflexion a permis d'affirmer le maintien du SIAO au sein de l'Association et d'asseoir l'autonomie du service en interne. Un travail important reste à poursuivre pour mettre en place le comité stratégique partenarial dont la mission première sera l'établissement de la feuille de route du SIAO en 2023.

Les inquiétudes portent désormais sur la pérennisation du SAO.

2-2 La Maison

« La Maison » est un dispositif alternatif qui a ouvert ses portes en novembre 2021. Il répond à l'appel à manifestation d'intérêt sur « *l'accompagnement des personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective* » lancé dans le cadre du plan quinquennal pour le logement d'abord.

Ce projet s'adresse, en priorité, à des personnes majeures sans domicile en situation de grande marginalité et ayant besoin d'un accompagnement renforcé. Les personnes peuvent être accueillies avec leurs animaux.

7 tiny houses, 6 caravanes ainsi que 2 emplacements réservés à des camions peuvent accueillir jusqu'à 20 personnes.

L'accueil au sein de « La Maison » est **inconditionnel** et les objectifs y sont de :

- Proposer un lieu de vie digne
- Offrir un temps d'arrêt ou de répit dans le parcours d'errance des personnes
- Garantir la sécurité et l'accès aux ressources de base
- Mettre en place un accompagnement médico-social
- Favoriser l'accès au logement ou à un habitat adapté

L'équipe, composée de 6,6 ETP salariés, accompagne de jour comme de nuit, les personnes accueillies sur le dispositif. Elle identifie avec la personne des objectifs atteignables et favorise leur participation sur le plan individuel et collectif.

Après le démarrage de l'activité, l'année 2022 a permis d'affiner la vision du dispositif et ses procédures au regard des pratiques et des besoins. Le recrutement de l'ensemble des membres de l'équipe et les temps d'échange avec les hébergés ont permis de consolider le cadre d'intervention :

- Mise en place d'un règlement de fonctionnement
- Refonte du projet d'accompagnement personnalisé basé sur une auto-évaluation et la proposition par le référent social d'un plan d'accompagnement

➤ L'entrée dans le dispositif

Pour chaque candidature d'entrée sur le dispositif, une demande d'hébergement d'insertion via le SISIAO est transmise au SIAO par les travailleurs sociaux des maraudes, les CCAS ou les haltes de jour. Ces dernières sont étudiées par une commission dédiée :

- 19 personnes (dont 2 couples) sont entrées sur le dispositif : 4 femmes et 15 hommes
- 10 personnes sont accompagnées d'animaux (chien ou chat)

➤ Les profils

Le niveau de connaissance du parcours des personnes à leur arrivée est très variable. Seules les informations déclaratives transmises par le prescripteur permettent de prendre en compte certains éléments, essentiellement administratifs.

L'âge des résidents se situe entre 22 et 53 ans avec un âge moyen de 37 ans.

Avant d'être orientées, les personnes vivaient :

- 68,5% à la rue ou en tente
- 21% en squat
- 10,5% dans leur véhicule

La très grande majorité des personnes entrées en 2022 connaissent des problématiques d'addiction (alcool ou/et substances illicites) et des troubles psychiques. On constate également une rupture avec les organismes sociaux : 31,5% ne disposent pas d'une couverture sociale en arrivant.

Pour ce qui est des ressources :

- 21,05% des résidents étaient sans ressources
- 21,05% étaient inscrits à Pôle Emploi
- 57,90% étaient bénéficiaires du RSA

Plusieurs hébergés ont des enfants mais l'exercice d'un droit de visite et d'hébergement ne fait pas forcément l'objet d'une décision judiciaire ou de son application. Un partenariat avec le CHRS Albert Camus permet néanmoins la mise à disposition d'un appartement parentalité pour accueillir les enfants en fin de semaine ou pendant les vacances scolaires.

➤ Les sorties

En 2022, 11 personnes sont sorties du dispositif :

- 3 exclusions
- 3 sorties en logement privé (location ou collocation)
- 3 réorientations vers d'autres dispositifs ou vers une hospitalisation psychiatrique
- 2 incarcérations

➤ L'accompagnement

Le plan individuel :

Compte-tenu de la complexité et du niveau de problématiques rencontré par chaque personne, l'accompagnement s'adapte de manière progressive. Des objectifs atteignables sont identifiés par le travailleur social en lien avec le bénéficiaire.

Une permanence de l'infirmière des LHSS mobiles de l'Association tous les vendredis matin a favorisé la mise en lien des hébergés avec des médecins généralistes, des dentistes, des ophtalmologistes, des dermatologues et des gastro-entérologues.

Une collaboration avec l'EMPPE a également permis un soutien adapté lorsque les hébergés en ressentaient le besoin. En 2022, 3 hébergés ont ainsi pu être rencontrés et suivis par les équipes de l'EMPPE.

Le plan professionnel arrive souvent en 2^{ème} étape du parcours d'accompagnement, une fois que les problèmes administratifs et de santé sont en cours de stabilisation :

- 1 personne a intégré un chantier d'insertion
- 1 personne a retrouvé un travail en intérim
- 1 personne s'est inscrite en Contrat Garantie Jeunes

Les actions collectives :

Sur le plan collectif, de nombreuses activités ont été proposées aux résidents. Le règlement de fonctionnement prévoit l'inscription dans au moins une action collective dans la semaine.

Des partenariats ont pu être consolidés et enrichis en fonction des attentes et des besoins (La Cloche, Cultures du cœur, ...).

Les perspectives pour 2023 sont les suivantes :

- Déménagement de « la Maison » en janvier 2023
- Recherche d'une plus grande implication des hébergés dans la vie collective de la structure
- Réflexion sur l'évolution du dispositif, avec les financeurs : diversifier le type et les lieux d'habitat, développer l'accompagnement hors les murs..

2-3 La Maraude



L'équipe :

-0,2 encadrement

-3 travailleurs sociaux

-2 services civiques

-Entre 30 et 40 bénévoles impliqués tout au long de l'année.

11 319 personnes ont été rencontrées en 2022 et dont : 9 603 hommes, 1634 femmes, 82 mineurs non accompagnés.

Après une activité en mode dégradé en 2020 et 2021, le nombre de passages à la maraude retrouve son niveau d'avant la crise COVID et connaît même une **hausse de fréquentation de 18%** par rapport à 2019.

Les actes effectués pendant les maraudes sont les suivants :

Orientations

- Appels au 115 : 225
- Orientations sociales : 313
- Orientations médicales : 154

Dépannage

- Alimentaire : 10 641
- Vestimentaire : 132

Accompagnement

- Physique : 15
- Suivi individuel (hors maraude) : 35

Par ailleurs, l'année 2022 a montré :

- Une hausse du nombre de bénéficiaires lors des distributions (130 personnes en moyenne au lieu de 80)
- Un approvisionnement plus difficile auprès de la Banque alimentaire. Il a fallu compléter l'offre alimentaire en achetant les denrées manquantes
- Des tensions plus fréquentes entre les bénéficiaires pendant la distribution
- Une augmentation de personnes à troubles psychiques, une plus grande précarisation des personnes en logement, une fréquentation plus importante des familles hébergées en hôtel, de jeunes et de population étrangère en squat

Comme les années précédentes, la maraude a pu compter sur ses partenariats historiques (La Barque, EMPPE, LHSS mobiles, Croix Rouge...) et des collaborations nouvelles.



Repas du 30 décembre 2022 avec les Disciples d'Escoffier

La Maraude a également connu deux évolutions en 2022 :

- **Maraud'in (FAS)** : équipement en tablettes pour faciliter le passage au numérique des personnes sans abri
- **IMPALA** : Dans le cadre d'un appel à projet, un consortium porté par l'Association ID37 s'est constitué, incluant le réseau habitat jeune, CISPEO, Weemov, Mobilité solidaire et l'Entraide. Il s'agit de favoriser l'accès au contrat engagement jeunes en rupture (CEJR) en lien avec les missions locales. « IMPALA » a ainsi pu débuter en décembre 2022 pour deux ans, avec pour la Maraude d'Entraide et Solidarités un demi-poste de référence globale de jeunes.

Les perspectives pour 2023 sont les suivantes :

- La collaboration avec l'Association Jeunesse et Habitat (AJH) et la Croix-Rouge pour l'ouverture d'un restaurant solidaire au sein du Foyer des Jeunes Travailleurs (janvier 2023) : le Resto des Maraudes. Un travail sera à mener auprès des financeurs pour la pérennisation de cette expérimentation
- La réorganisation des horaires de la Maraude en « aller-vers » pour toucher un large public

2-4 Le Secteur socio-éducatif

En juin 2018, l'association a été habilitée par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire pour accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie 60 mineurs non accompagnés. Après la crise du COVID-19, l'association a connu une baisse d'orientations du Conseil Départemental et elle accueille désormais 48 jeunes. Le dispositif a été pérennisé, il est maintenant basé sur une contractualisation pluriannuelle.

L'accompagnement pluridisciplinaire porte sur l'ensemble des champs socio-éducatifs : insertion, situation administrative, scolarité, emploi, santé, culture, sport et citoyenneté.

➤ **Profils des jeunes**

75 JEUNES ACCOMPAGNES EN 2022

DUREE DE PRISE EN CHARGE (pour 27 sorties en 2022) :
 Minimale : **15 mois**
 Maximale : **61 mois**
 Moyenne : **33 mois**

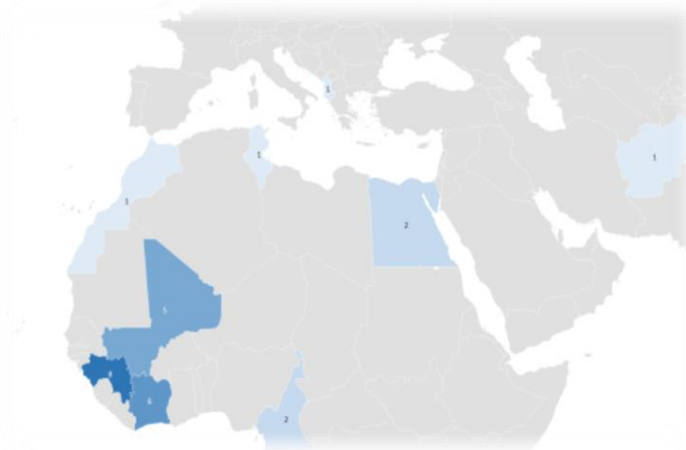
Age à l'arrivée

Tranche d'âge	Nombre 2020	%	Nombre 2021	%	Nombre 2022	%
14-16 ans	5	15	5	20	11	37
16-18 ans	29	85	19	80	18	63
Total	34	100	24	100	29	100

Davantage de jeunes de moins de 16 ans ont été orientés en 2022 et ils sont systématiquement scolarisés.

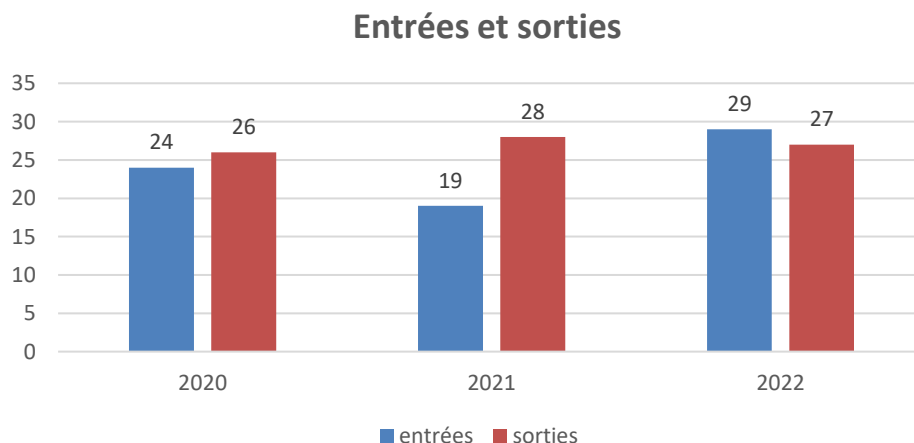
Nationalités à l'arrivée

Guinée	8
Cameroun	2
Cote d'Ivoire	6
Mali	5
Egypte	2
Maroc	1
Tunisie	1
Afghanistan	1
Bengladesh	2
Albanie	1



➤ Entrées et sorties du dispositif

L'année 2022 a été marquée par deux événements complémentaires : la baisse de la capacité d'accueil à 48 jeunes et la reprise des flux migratoires, post-COVID.



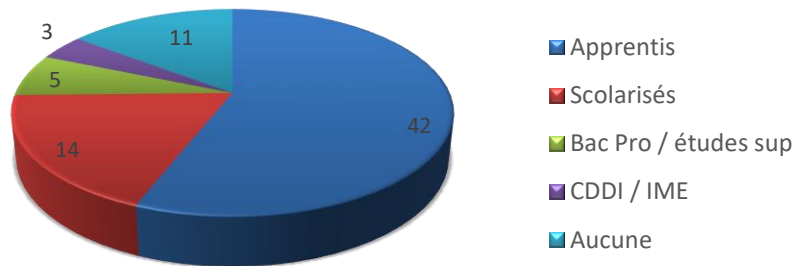
➤ Accompagnement scolaire et socio-professionnel

De janvier à juillet 2022, le service a accueilli une stagiaire FLE de l'université de Tours, en lien avec le centre de formation de l'Association. Des cours de français ont été dispensés chaque matin, 4 fois par semaine, pour les jeunes nouvellement arrivés. Cette organisation a permis aux jeunes de progresser rapidement en langue française tout en les familiarisant avec un rythme de travail matinal.

La conseillère en insertion professionnelle se consacre exclusivement à la recherche de stages, d'apprentissages, au suivi scolaire et en entreprise. Son action repose sur un réseau partenarial créé avec Pôle emploi, la mission locale, la maison de la réussite, les CFA, les groupements d'employeurs ...

Trois bénévoles ont également consacré environ 200 heures de bénévolat pour l'aide aux devoirs.

Situation scolaire et professionnelle

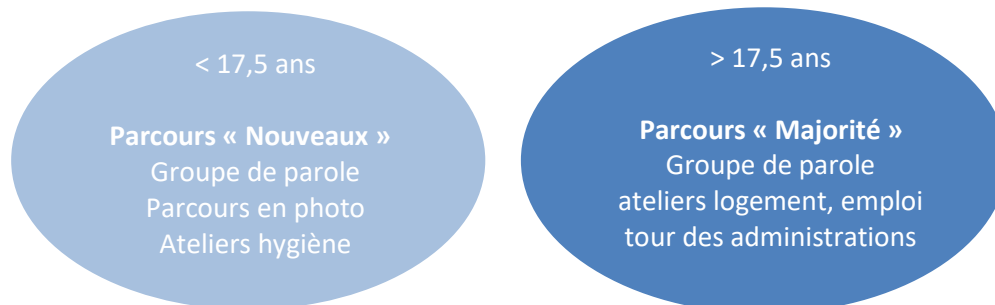


Au 31/12/2022, la majorité des jeunes suivis sur l'année sont apprentis inscrits en CFA. Les quelques jeunes sans situation à cette date sont les derniers arrivés en attente d'orientation scolaire.

➤ Accompagnement individuel et collectif

Chaque éducateur assure un **accompagnement individuel** et participe à de nombreux **ateliers collectifs**. La psychologue a recentré son suivi sur des ateliers en groupe, dès la phase d'accueil des jeunes. Ce travail en collectif assure une meilleure participation et adhésion, en particulier sur des sujets touchant au rapport à l'autre et au vivre-ensemble.

Dans le cadre du parcours « Majorité », les ateliers collectifs associent d'anciens MNA qui viennent échanger sur leur parcours et leur expérience de majorité.



➤ Accompagnement culturel « été citoyen »

L'équipe, et particulièrement l'animatrice, s'est également attachée à proposer des activités propices à l'ouverture au monde et à l'acculturation citoyenne : séjour à Bordeaux, visites de châteaux, randonnées pédestres, tournois de foot interassociations MNA / AJH / Fondation d'Auteuil...

L'hébergement en diffus et des emplois du temps chargés (école, travail, loisirs, ...) ne permettent pas toujours une forte participation. Une meilleure communication a néanmoins été recherchée.

➤ Situations à la sortie du dispositif

27 jeunes sont sortis du dispositif en 2022.

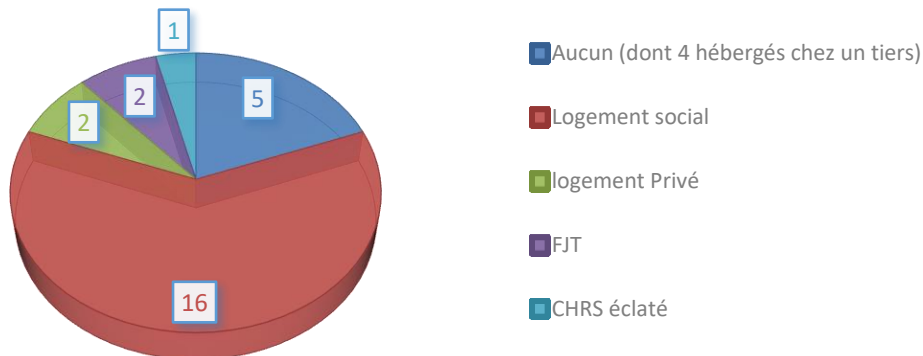
- **Contrat jeunes majeurs (CMJ)**

26 jeunes ont bénéficié d'un CJM pour les accompagner à la sortie du dispositif et l'insertion dans une solution de logement pérenne.

16 jeunes ont eu un CJM entre 3 et 5 mois, et 10 jeunes entre 6 et 14 mois.

- **Logement à la sortie**

11 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement « Autonomise Toit » à la sortie du service MNA.



- **Situation administrative**

Tous les jeunes ont obtenu un titre de séjour après leur majorité, à l'exception d'un seul. 17 ont eu un titre mention « Travailleur Temporaire » (arrivés après 16 ans) et 9 jeunes ont reçu un titre mention « Vie privée et familiale » (prise en charge avant 16 ans).

Perspectives 2023

- Après la pérennisation du service en 2022, une augmentation de 5 places, avec l'accueil de jeunes filles, sera à l'étude début 2023
- L'accompagnement au soutien scolaire et aux cours de FLE demandera un renforcement
- La généralisation du cahier d'accompagnement, comme outil d'évaluation de l'équipe et du jeune, est à mettre en place
- La mise en œuvre de l'astreinte éducative devra permettre une meilleure prise en charge éducative hors temps d'ouverture du service.

2-5 Le Secteur santé

2-5.1 Cabinet médical et infirmier

L'année 2022 est une année de transition pour le cabinet médical et infirmier. En effet, pour l'activité médicale, le poste du médecin est resté vacant suite à un départ en retraite fin 2021. Pour le cabinet infirmier, l'activité a été maintenue et adaptée, par anticipation, à l'appel à manifestation d'intérêt « LHSS mobiles ».

➤ Le Fonctionnement

Le cabinet médical et infirmier est une plateforme de prévention et de soins destinée aux personnes sans domicile. Depuis 1981, il participe, en interaction avec les différents services, à la prise en charge globale des patients. Idéalement situé en centre-ville, près de la gare, il est accessible à pied ou en transports en commun. Sa proximité avec les principales administrations (CAF, CPAM,...) en fait un lieu facilement identifiable.

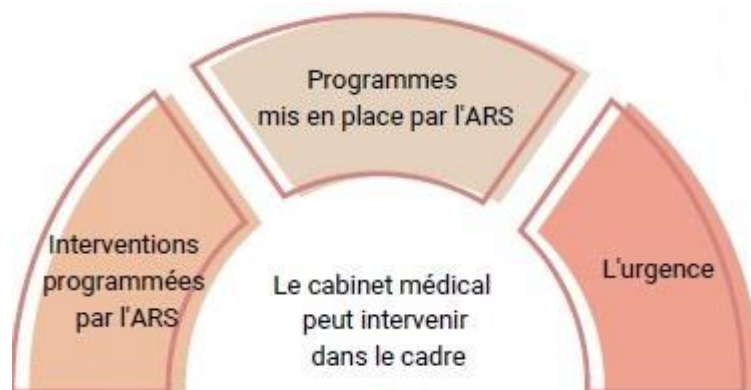
Salariés et bénévoles œuvrent ensemble au sein du cabinet :

- salariés : 1 médecin généraliste (poste vacant) + des infirmières (1 ETP IDE) + 1 secrétaire médicale
- bénévoles : médecin du sommeil et podologue

Les objectifs du cabinet médical et infirmier sont :

- éviter une discontinuité des soins et le nomadisme médical
- assurer une meilleure coordination du parcours de soins
- amener les patients vers les soins de droit commun

Le cabinet propose une offre de soin gratuite aux personnes avec ou sans couverture santé.



Des affiches sur les lieux d'accueil renforcent la continuité de l'information et permettent aux patients de connaître les dates des campagnes de vaccination, ateliers ou opérations ponctuelles (exemple : consultations gratuites de santé visuelle).

➤ L'activité

Elle porte sur de nombreux axes :

- aller à la rencontre des personnes sans abri ou hébergées en situation de détresse sociale et intervenir sur signalement de professionnels (maraude sociale, 115...)
- susciter et soutenir l'émergence d'une demande
- repérer, évaluer et dispenser des premiers soins médicaux et paramédicaux
- assurer les vaccinations (grippe, COVID, DTP ...), le dépistage (tuberculose, Hépatite, VIH, COVID ...), la prévention et la réduction des risques (addictions, IST, contraception, , ...)
- assurer des actions collectives de prévention et de promotion de la santé (sommeil, les écrans, l'hygiène, vie de femmes, soins des nourrissons ...) auprès du public
- proposer une orientation et accompagner vers une structure de soin complémentaire (hôpital, libéral spécialiste, LHSS, LAM ...)
- mettre en œuvre des orientations en sortie d'hospitalisation et de SSR

- renforcer la coordination du parcours de soins des personnes en situation médico-sociale complexe sur leurs lieux d'hébergement

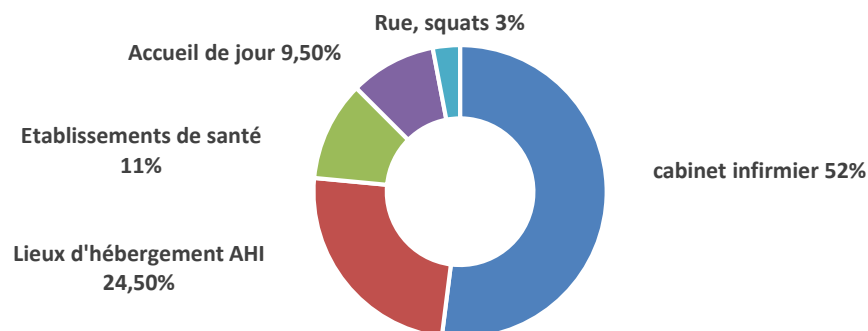
Les infirmières peuvent donc intervenir :

- avant l'entrée en structure d'hébergement ou de soins
- en maintien d'hébergement d'urgence et d'insertion, de squat ou d'hébergement par des tiers
- en sortie de structure d'hébergement ou de soins

L'action de ces dispositifs est organisée en 3 niveaux :

- l'accès aux soins directs (nécessaire à l'accroche des personnes) et de continuité des soins.
- la prévention (vaccinations ...) et le suivi des pathologies chroniques stabilisées (asthme, diabète, cardio-vasculaire...)
- la promotion de la santé (bilans de santé, éducation du patient, dépistage).

➤ Lieux et type d'intervention



De l'aller ver sous forme de permanence ou « d'aller vers » est systématiquement organisé chaque semaine : Halte du matin (Emergences), Interm'Aide (Secours Catholique), l'Accueil famille (Emergences), le Village (Emergences), la Nuitée (Emergences), la Barque, maraudes à pied dans le centre-ville et autour de la gare (autre sur demande du 115), maraude avec l'équipe EES, passage quotidien à « La Maison ».

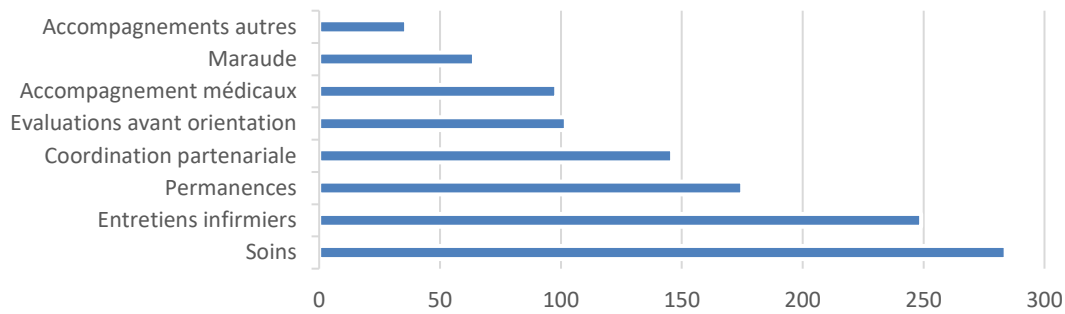
L'infirmière partage son temps entre le cabinet infirmier où les soins et les entretiens peuvent être dispensés dans les meilleures conditions, les différents lieux d'accueil et d'hébergement et la rue.

➤ Le public

La file active (nominative) est de 258 patients. La file active du "aller-vers" (non nominative) est de 291 personnes

- 68% d'hommes / 32% de femmes, du nouveau-né à 85 ans
- Nombre d'actes infirmiers par personne : de 1 à 21
- Durée de prise en charge infirmière : 1 jour à 11 mois

Répartition par type d'actes infirmiers



Focus sur :

- **Les ateliers prévention - santé** : 1 atelier santé a été organisé pour les Mineurs Non Accompagnés (service MNA d'Entraide et Solidarités) par l'infirmière et un médecin bénévole spécialiste du sommeil.
- **Vaccinations** : 34 personnes vaccinées contre la grippe (26 salariés et 8 patients).
- **Dispositif d'accueil des Ukrainiens** : 32 évaluations, 2 ½ journées de consultation par un médecin bénévole sur le site d'accueil, 23 accompagnements en cabinet de radiologie, 4 ½ journées avec le CLAT/CEGIDD sur site). L'activité de coordination (dépistage, soins psychiques – CUMP) est été importante avant le relai avec le dispositif CTAIR porté par Emergence.

Perspectives 2023

- Finaliser le recrutement d'un médecin généraliste
- Travailler le projet de halte de jour santé, structure médico-sociale spécialisée pour des personnes sans domicile présentant des pathologies nécessitant un suivi, une coordination et un traitement
- Structurer et organiser les LHSS mobiles dans le cadre de la mesure 27 du Ségur de la sante (embauche d'une équipe pluridisciplinaire, création d'outils de communication, présentation aux partenaires)
- Relancer la vaccination (grippe, ror, hpv)

2-5.2 La Chambre

➤ Rappel du Cadre Légal

LITS HALTE SOINS SANTE (LHSS)

Selon le Décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 (Art. D. 312-176-1.), les « lits halte soins santé » accueillent des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessitent pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais sont incompatibles avec la vie à la rue. Les LHSS ne sont pas dédiées à une pathologie donnée.

Objectifs :

- Offrir un hébergement temporaire
- Assurer la continuité des soins infirmiers et le suivi médical
- Éviter une hospitalisation ou permettre une sortie d'hospitalisation
- Orienter et coordonner les soins avec les divers praticiens
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé, faire valoir les droits et élaborer avec la personne un projet de sortie individuel

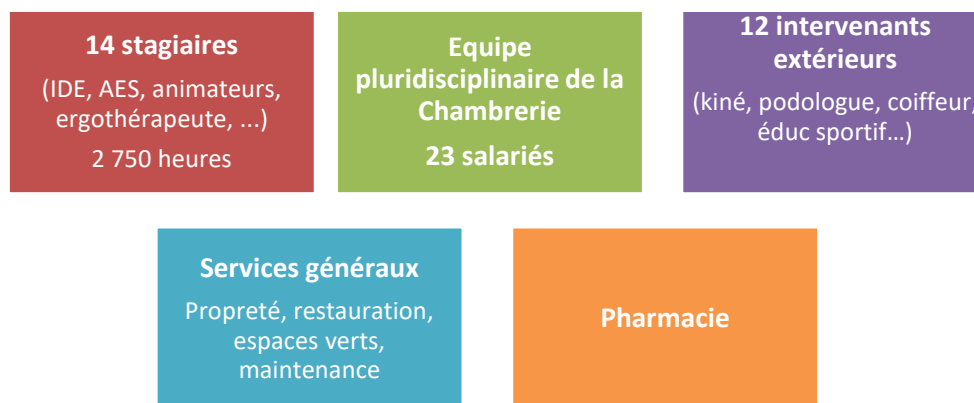
LITS D'ACCUEIL MEDICALISEES (LAM)

Selon le Décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 (Art. D. 312-176-3.), les structures « lits d'accueil médicalisés » accueillent des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

Objectifs :

- Fournir un hébergement sans durée limitée et adapté à la situation sanitaire et sociale de la personne
- Proposer et dispenser à la personne accueillie des soins médicaux et paramédicaux
- Apporter une aide adaptée à la vie quotidienne
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé, faire valoir les droits, élaborer avec la personne un projet de vie et le mettre en œuvre

➤ Les intervenants



➤ Les activités et le public

- **LHSS (2021 : 9 places. 2022 : suite aux travaux et au passage de la commission de sécurité, retour à 10 places)**

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de nuitées	3434	3509	3622	3597	3744
Nombre de personnes	39	76	76	67	88
Durée moyenne de séjour (en jours)	169	53	51	65	49
Taux d'occupation (%)	94	101	98.96	109.50	102.6

Les LHSS ont enregistré 152 demandes en 2022. Seuls 81 dossiers ont reçu un accord d'admission (53%).

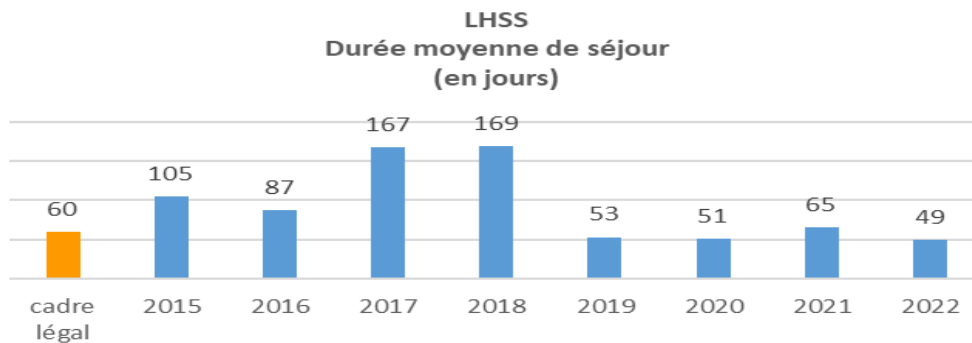
Les motifs de refus sont variés mais il faut noter une augmentation du nombre de demandes concernant les enfants malades. La région Centre compte seulement 4 places de LHSS pédiatriques (Association St François à Bourges). La présence de l'hôpital Clocheville à Tours accentue ce besoin de prise en charge. Les LHSS pédiatriques sont en phase expérimentale actuellement (département 18, 44, 59).

Les LHSS ont reçu 67 personnes différentes en 2022 ainsi que 8 bébés (accompagnant leur mère) dont

certaines étaient malades, en plus de leurs mères, ce qui confirme le besoin de LHSS pédiatriques.

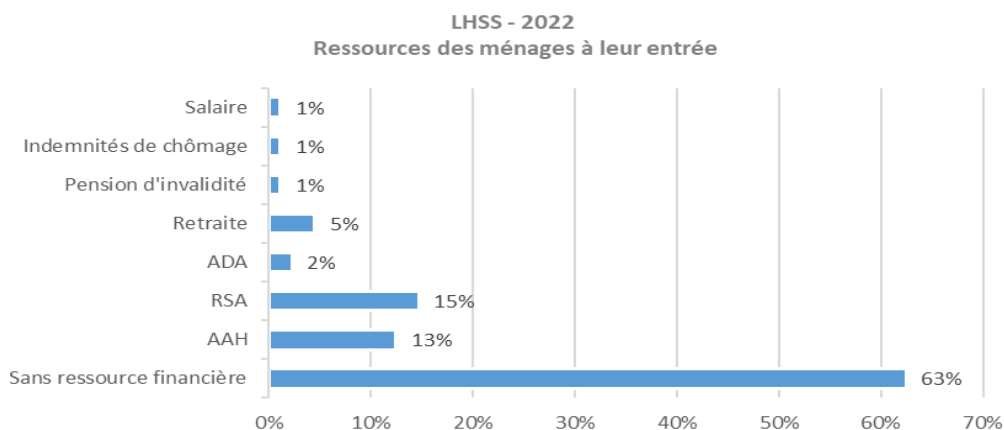
14 de ces 67 personnes ont réalisé plusieurs séjours en 2022, ce qui amène le nombre de séjour à 88 en 2022. Certaines personnes sont entrées l'année précédente, d'autres sont entrées en 2022.

Ainsi, 78 entrées et 77 sorties ont été réalisées en 2022 nécessitant une réactivité importante pour remettre en état la chambre. Le turn over est **de 8,8 personnes / an / chambre**.



Le public accueilli en LHSS :

- 58 hommes et 30 femmes différent(e)s accueilli(e)s en LHSS en 2022
- âgées de 19 à 73 ans, avec une moyenne de 46 ans pour les hommes et 38 ans pour les femmes
- 24% sans couverture santé (contre 16% l'année passée) et 6% en Soins Urgents et Vitaux
- 63% sans ressources et 30% bénéficiaires de minima sociaux



- 68% hors UE – 32% UE ; 24 nationalités différentes présentes à la Chambre en 2022
- 44 % des personnes ont un problème de mobilité : fauteuil, canne, déambulateur (contre 36% l'année passée)
- 48% des personnes sont addicts (alcool, médicaments, drogues illicites)
- 44% des personnes ont un trouble psychiatrique

Avant leur entrée : 38% de l'Hôpital, 17% des Centres d'hébergement d'Urgence, 14% de la rue/squat

Après leur sortie : 35% hébergement d'urgence via le 115, 13% en LAM37, 8% hébergement amical/familial, 7% en centre d'hébergement (CHRS, HUDA/CADA...), 1% en logement en nom propre, 10% inconnu, 2% hospitalisation...

- **LAM (15 places)**

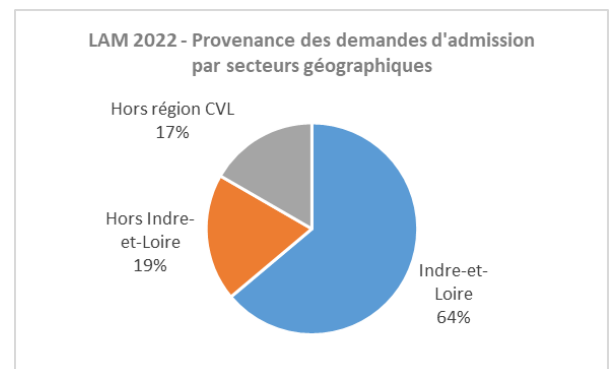
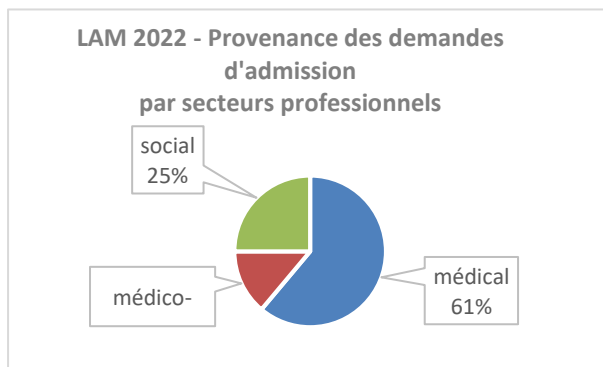
Les LAM ont accueilli 34 personnes différentes dont 19 admises en 2022.

	2020	2021	2022
Nombre de nuitées	5467	5472	7137
Nombre de personnes	27	27	34
Durée moyenne de séjour (en jours)	325	408	346
Taux d'occupation (%)	99.4	99.95	97,8

La plus longue durée de séjour est de 4 ans. Il s'agit de personnes âgées sans ressources dont le titre de séjour ne permet pas l'accès à l'ASPA (Allocation Solidarité Personne Agée). Les perspectives sont donc limitées car il n'existe pas de lieux offrant un accueil inconditionnel à des personnes âgées malades, voire dépendantes.

2 commissions d'admission ont été réalisées en 2022 : 36 demandes étudiées dont 16 acceptées et toutes entrées en 2022. Les refus sont pour plus d'un 1/3 lié à des situations non adaptées aux LAM (handicap, pathologies très lourdes...) relevant de structures médico-sociales adaptées (handicap, gérontologie).

La majorité des demandes sont issues d'Indre-et-Loire et du milieu hospitalier.



Le public accueilli en LAM :

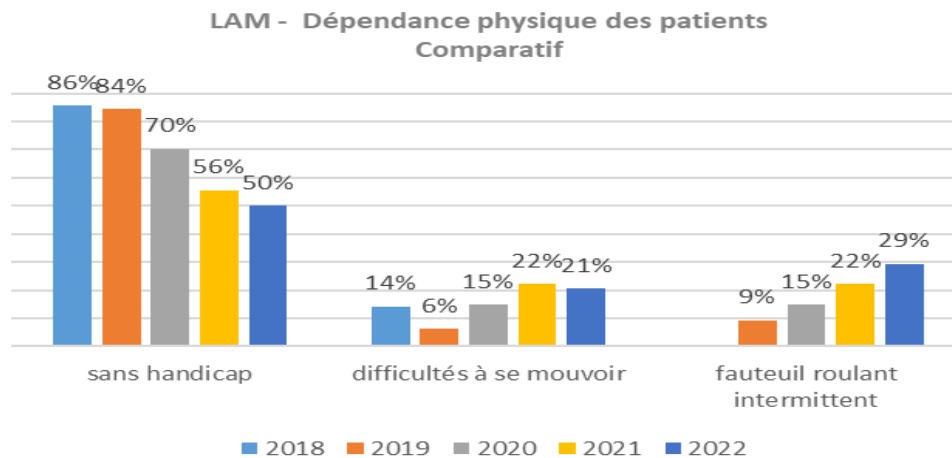
- 23 Hommes et 11 femmes différentes accueillies en 2022
- âgé entre 27 et 86 ans, avec une moyenne de 54 ans pour les hommes et 51 ans pour les femmes
- 71% sans ressources et 18% bénéficiaires des minimas sociaux
- 9% sans couverture santé et 9% en SUV à l'entrée. A la sortie (ou au 31/12/2022), il n'y a plus personne sans droit et en SUV
- 71% hors UE – 29% UE ; 16 nationalités différentes

Les problématiques autour du comportement sont variées, liées aux pathologies et bien souvent cumulatives :

- 44% ont un problème de mobilité
- 30% ont des troubles psychiatriques
- 38% ont une problématique d'addiction alcool
- 30% ont des troubles neurologiques
- 18% des personnes accueillies sont sous mesure majeur protégé

Les difficultés à se mouvoir sont quantitativement de plus en plus importantes au fil des années. Les

dossiers transmis aux LAM pour étude présentent majoritairement des problèmes de déplacement (fauteuil roulant, incapacité à monter les étages, déambulateurs ...).



Avant leur entrée, la moitié des patients des LAM sont passés par les LHSS :

- Soit les LHSS servent de salle d'attente car les personnes sont trop gravement malades pour accéder à des centres d'hébergement d'urgence et restent en LHSS le temps d'une commission d'admission
- Soit les LHSS dressent un bilan médical pendant le séjour et une maladie chronique ou dont le traitement sera long sont découvert pendant le séjour en LHSS

Destination à la sortie des LAM :

13 personnes sont sorties en 2022. **Près d'1/4 des sorties LAM sont liées à un décès (contre 17% en 2021).**

Les personnes prises en charge présentent des pathologies de plus en plus lourdes et leur état de santé est bien souvent très dégradé.

- **Activité sociale**

Parallèlement à la prise en charge médicale, le public LHSS et LAM est accompagné dans de nombreuses démarches dont 62 concernent les aides financières. D'autres démarches ont concerné :

- 96 personnes pour l'accès aux droits
- 76 personnes pour l'hébergement/logement
- 30 personnes pour la thématique familiale

- **Activité médicale**

Les motifs d'admission majoritaires sont les suivants :

- Pour les LHSS : chirurgie, gynécologie, orthopédie/rhumatologie/traumatologie, psychiatrie/addiction, diabétologie
- pour les LAM : cancérologie, psychiatrie, neurologie

Les accompagnements pour des consultations, examens ou hospitalisations sont importants (1799 en 2022)

qu'ils soient réalisés avec les véhicules de la Chambrière par des membres de l'équipe (pour plus des $\frac{3}{4}$) ou par des professionnels comme les ambulanciers ou VSL (pour moins d' $\frac{1}{4}$).

- **Activité socio-culturelle et participation**

Plusieurs types d'actions sont proposés tout au long de l'année pour les résidents de la Chambrière. Ces animations rythment le quotidien en interne mais permettent également une ouverture vers l'extérieur grâce aux nombreux partenariats. L'animation, comme toutes les actions de la Chambrière, est orientée sur la santé et le bien-être, réalisée par les animateurs en lien avec les professionnels de santé.

Avec le soutien de la Fondation de France, l'EPGV, le CCCOD, le Musée des beaux arts ont ainsi été menés :

- 85 ateliers hebdomadaires : arts plastiques, sophrologie, coiffure, réflexologie, bibliothèque, socio-esthétique...
- 32 sorties, journées découvertes et spectacles : Lac d'Hommes, aquarium, illuminations et marché de Noël, musées, 1 journée à Blois, visites lors de la journée du patrimoine, feu d'artifice du 14 juillet, festivals, cinémas, concerts, match de sport, ...
- 69 séances de sport adapté : balade nature, piscine, parcours sportif, éveil corporel, gymnastique douce, yoga, shiatsu, danse thérapie ...

Comme les années précédentes, la participation des patients a été active : 4 CRPA, 1 CDPA, 3 CVS, 6 réunions de résidents, 1 élection de délégués

Accompagnement au quotidien

L'état de santé des personnes accueillies à la Chambrière nécessite un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.

Ainsi, 1 personne sur 4 doit être aidée pour manger, 2 personnes sur 7 pour se laver, 1 sur 4 pour entretenir sa chambre et sa vêtue. Mais cette aide quotidienne peut également porter sur des activités extérieures comme aller acheter du tabac ou aller marcher à l'extérieur.

Perspectives 2023

- Finalisation du réaménagement du bâtiment
- Aménagement des espaces extérieurs suite aux travaux
- Développement de l'accessibilité PMR (achat d'un véhicule PMR pour fauteuil roulant, porte d'entrée principale automatique, aire sportive extérieure PMR ...)
- Analyse de la pratique pour l'ensemble de l'équipe (médical, social, animation, quotidien, encadrement)
- Réflexion sur le développement du secteur santé au sein de l'association (LHSS pédiatriques, service gériatrique, LHSS de jour...)

2-6 Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA Centre-Val de Loire)



Le centre Athoba a ouvert ses portes au sein de l'Association en 2007. Il s'agissait alors d'un accueil psychothérapeutique spécialisé auprès des auteurs de violences conjugales mais également de l'éviction des auteurs, en pré- et post-sentenciel, dans une logique de lutte contre la récidive.

En novembre 2020, l'entraide a été retenue pour la mise en œuvre du C.P.C.A. (Centre de Prise en Charge des auteurs de violences conjugales) avec pour finalité la couverture sur l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire, en collaboration avec les associations socio-judiciaires et les SPIP, dans une volonté d'homogénéisation des réponses apportées. L'ouverture de ce centre permet de pérenniser l'activité de ce service jusqu'en 2023.

Le CPCA a poursuivi son déploiement régional en 2022 avec l'ouverture de l'antenne d'Orléans en juin. Fin 2022, les départements d'Indre et Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret étaient donc couverts.

Les démarches réalisées en 2022 ont permis à l'antenne de Bourges d'ouvrir en janvier 2023.

Deux principaux temps forts cette l'année :

- Ouverture de l'antenne d'ORLEANS en juin
- Organisation d'un colloque régional réunissant 300 professionnel à TOURS en octobre 2022, avec l'intervention d'experts Belge, Québécois et Français.



➤ Déploiement de l'activité du CPCA par département

• Indre-et-Loire

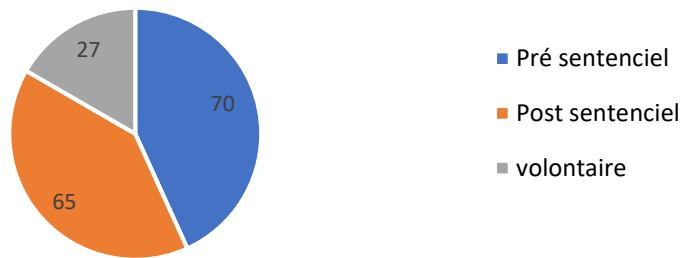
Caractéristiques du public reçu

Le profil type de l'auteur pris en charge par le CPCA est un homme (96%), en couple au moment des violences conjugales (67%) et qui a un emploi (62%). Toutes les tranches d'âge sont concernées et tous les milieux sociaux. Il habite sur l'agglomération tourangelle dans un peu moins d'un cas sur deux. 60 % des personnes reçues au CPCA n'ont pas d'antécédents judiciaires.

Dans la majorité des cas, des enfants sont concernés par les violences au sein de la cellule familiale : 218 enfants en Indre et Loire.

Orientations : 162 orientations en 202

Types d'orientation



147 personnes ont été reçues dans le cadre d'une orientation judiciaire ou volontaire. Pour 2/3 d'entre elles, suite à l'orientation, une prise en charge a été proposée. Le tiers restant n'a pas souhaité donner suite pour différentes raisons : jugement imminent, contraintes professionnelles incompatibles avec les horaires du CPCA, suivi déjà engagé ou problème de mobilité.

Actions réalisées

- **Stage de sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple ou sexistes** : 11 stages réalisés en 2022 pour 128 personnes
- **Eviction** : hébergement d'urgence à l'hôtel via le 115 à la demande de l'ACJET par convention avec le Tribunal Judiciaire et la DDETS. En 2022, 17 demandes ont été faites par l'ACJET : aucune personne n'a souhaité bénéficier de l'hébergement d'urgence et seulement un a bénéficié d'un accompagnement social
- **Prise en charge thérapeutique** :
 - **Groupe de parole thérapeutique** animé par 2 thérapeutes : 3 groupes de paroles différents, 1 séance tous les 15 jours, utilisé principalement pour des auteurs en post-sentenciel et volontaires
 - **Cycle de thérapie brève** animé par 2 thérapeutes : 7 semaines de suite, 1 heure / séance, utilisé principalement pour des auteurs en pré-sentenciel.
 - **Suivi thérapeutique individuel** avec un psychologue clinicien, lorsque le groupe de parole n'est pas adapté (1 à 2 rdv par mois)
- **Loir-et-Cher : début de l'activité en mai 2022**
 - 69 orientations
 - 50 personnes ont été reçues dans le cadre d'une orientation judiciaire ou volontaire
 - ½ n'ont pas donné lieu à des propositions de prise en charge, principalement car les personnes bénéficiaient déjà d'un suivi thérapeutique.

- **Loiret : début d'activité en juin 2022**

Un grand nombre d'orientations judiciaires dès l'ouverture et une activité qui a évolué à la hausse sur l'ensemble du second semestre 2022. Le premier groupe de parole s'est mis en place dès le mois d'octobre.

- 58 orientations en pré-sentenciel et 1 volontaire
- 35 personnes ont été reçues dans le cadre d'une orientation judiciaire ou volontaire
- 2/3 ont souhaité bénéficier d'une prise en charge

- **Indre**

Rencontre avec les instances judiciaires et l'UDAF afin de convenir de l'organisation des stages de responsabilisation en 2023 par le CPCA, à raison d'un stage par trimestre.

Intervention en avril et novembre 2022 au sein du centre pénitentiaire. Groupe co-animés par deux psychologues de l'antenne de TOURS, en partenariat avec le SPIP 36

- **Cher**

Recherche de locaux : adhésion validée à la Maison des Associations de BOURGES qui hébergera l'activité du CPCA 1 jour/semaine.

Recrutement de deux nouvelles psychologues pour réaliser les entretiens individuels et l'animation de groupe de parole.

Intervention du CPCA au colloque organisé par Addictions France 18 sur le psychotrauma.

Perspectives 2023

- Ouverture de l'antenne de Bourges en janvier 2023
- Mise en œuvre des stages de responsabilisation collectif à Châteauroux, à raison d'un stage par trimestre.
- Ouverture d'une antenne CPCA gérée par l'ASSOEDY dans le département d'Eure et Loire
- Poursuite de la création d'une dynamique inter départementale au sein de la région
- Elaboration d'un catalogue de formations
- Mise en ligne du site internet du CPCA Centre-Val de Loire.

3. LE PÔLE HÉBERGEMENT

Ce pôle est composé de 6 services qui accompagnent des personnes isolées, des couples et des familles, sur des missions différentes :

- Le Service des Logements Extérieurs - SLEX : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile, Logement d'Urgence, CHRS, Logement d'Abord, Service d'Accompagnement Prison Justice, ASLL
- L'Antenne de Loches : Hébergement d'urgence et d'insertion
- La Résidence Albert CAMUS : CHRS et hébergement d'urgence en collectif ainsi que 2 appartements en diffus pour femmes victimes de violences
- La Résidence Le Cherpa : CHRS et hébergement d'urgence en collectif
- La Résidence Germaine DOLBEAU : Logement d'Urgence, hébergement d'urgence en collectif et Pension de Famille
- La Plateforme départementale Hébergement Logement des Réfugiés : le Service RAR (Relogement Accompagnement des Réfugiés), le service Solid'R qui réalise de l'Intermédiation Locative, le Service Ukraine

Après les données chiffrées par dispositif, ce rapport d'activité détaille les faits marquants 2022 et perspectives 2023 par service.

3-1 Les effectifs

	TOTAL
Camus	13,8
Cherpa	14 dont 1 apprentie
Service Logt Ext	13,75 (jusque fin juin) 12,75
Dolbeau	10,49
Loches	2,10
Solid'r / Rar	6
Chinon	3,36
Ukraine	4,50
TOTAL	68 (jusque fin juin) 67

3-2 L'hébergement d'urgence

Les ménages (personnes isolées, couples et familles) sont orientés après évaluation via le 115, sur les places d'urgence soit en collectif soit en appartement, en fonction de leurs vulnérabilités et besoins. L'hébergement d'urgence inconditionnel permet une mise à l'abri ainsi qu'un accompagnement du parcours des ménages sur l'accès aux droits, l'insertion sociale voire professionnelle. L'hébergement d'urgence est possible aussi longtemps que la situation de la personne accueillie ne s'est pas améliorée, et qu'une solution durable n'est pas proposée.

Services	Typologie des places	places 2020	places 2021	places 2022
Service Logt EXT	Logement d'urgence	19	23	41
	HUDA	64	64	64
Cherpa	Urgence	12	12	12
Camus	Urgence femmes victimes de violences (9 apts)	20	20	20
Chinon	Urgence	3	5	5
Dolbeau	Centre d'hébergement d'Urgence (CHU)	39	39	39
	Service Logements d'Urgence (SLU)	95	95	95

TOTAL Urgence **252** **258** **276**

Le nombre de places d'urgence géré par le SLEX a augmenté en 2022 (+ 18). Sur les autres dispositifs le nombre de places est stable.

➤ **Durée de séjour, nuitées**

Services	Typologie des places	Nuitées théoriques 2022	Nuitées 2022	Taux d'occupation 2021	Taux d'occupation 2022
Service Logt Ext	Logement d'urgence	14 965	11 303	78 %	76 %
	HUDA	23 360	22 560	81 %	96 %
Cherpa	Urgence	4 380	4 227	98 %	96 %
Camus	Urgence	7 300	4 839	49 %	66 %
Chinon	Urgence	1 825	1 473	62 %	80 %
Dolbeau	Centre d'hébergement d'Urgence (CHU)	14 235	13 070	90 %	91 %
	Service Logements d'Urgence (SLU)	34 675	33 690	99 %	97 %
TOTAL Urgence		100 740	91 162	87 %	91 %

Les taux d'occupation sont en nette progression sur les dispositifs tels que HUDA (+ 15 %), Camus (+ 17 %), Chinon (+18 %). Ils baissent légèrement sur les logements du SLEX, le Cherpa et le SLU (chacun - 2%). Au global le taux d'occupation progresse de 4 % sur les dispositifs d'urgence.

➤ **Durée de séjour des personnes présentes au 31 décembre (Hors HUDA)**

	2022
Nombre de personnes présentes au 31/12	185
Durée de séjour moyenne sur l'ensemble des dispositifs d'urgence (hors HUDA)	298 Soit 9,8 mois

La durée moyenne d'hébergement tend à diminuer sur l'urgence, avec un nombre de personnes accueillies stable.

3-3 Les places d'hébergement en insertion (CHRS, Stabilisation et Logement d'Abord)

Les ménages sont orientés via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) sur les dispositifs d'insertion qui assurent l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider dans une démarche d'accès ou de retour à l'autonomie avec notamment l'accès au logement.

Service	Typologie des places	2022		
		Hors CHRS	CHRS	TOTAL 2022
Cherpa	CHRS collectif, en chambre individuelle		15	29
	Stabilisation, collectif, en chambre individuelle		14	
A. Camus	CHRS, collectif, en appartement autonome		60	60
Service Logt Ext	CHRS, en diffus et en logement partagé		98	148
	Logement d'Abord		50	
Chinon	CHRS, en diffus et en partagé		15	30
	Logement d'Abord		15	
Loches	CHRS, en diffus et en partagé		15	15
	Logement d'Abord		5	5
Dolbeau	Stabilisation en collectif	10		10
TOTAL		10	287	297

➤ Nuitées des personnes hébergées en 2022

	2020	2021	2022
CHRS	72 068	62 341	63 634
Logement d'abord	25 696	21 018	18 750
Stabilisation	9 420	8 419	7 963
TOTAL	107 184	91 778	90 347

Le nombre de nuitée a diminué entre 2021 et 2022 de façon nettement moins importante qu'entre 2020 et 2021. Les logements vacants pour cause de travaux, nettoyage, désinsectisation, réaménagement ont encore été trop nombreux en 2022 tout comme les logements squattés. L'objectif est de réduire les temps de vacances des logements grâce à un suivi régulier des logements et à l'anticipation des travaux à réaliser. Le recrutement d'un agent technique en 2023 sera un point d'appui essentiel afin d'atteindre ces objectifs. Pour les logements squattés, un travail étroit est réalisé avec les bailleurs sociaux.

➤ Typologie familiale des personnes hébergées du 1er au 31 décembre 2022 (en nombre de personnes)

	2020	2021	2022
Femmes	135	131	138
Hommes	123	118	113
Enfants	166	164	155
TOTAL	424	413	406

Le nombre de personnes accompagnées a légèrement diminué (- 7). Il est à noter que le nombre de femmes accompagnées a progressé.

➤ Typologie familiale des ménages hébergés du 1er au 31 décembre 2022 (en nombre de ménages)

	2020	2021	2022
Hommes seuls	92	89	82
Femmes seules	52	50	54
Couples sans enfant	5	7	8
Couples avec enfants	25	19	22
Femmes seules avec enfants	53	55	53
Hommes seuls avec enfants	2	4	3
Total ménages	229	224	222

Le nombre de ménages accompagnés a très légèrement diminué en 2022 (- 2 par rapport à 2021). Il est à noter une diminution des hommes seuls mais une augmentation des femmes seules (+ 4) et des couples avec ou sans enfant (+ 4).

➤ Répartition par âge des personnes accompagnées (sur l'ensemble de l'année 2022)

	2020	2021	2022
18-24 ans	61	56	47
25-34 ans	71	63	68
35-44 ans	60	62	63
45-54 ans	58	59	59
55 ans et +	27	29	26
TOTAL	277	269	263

Seul un fait notable est à constater. Il s'agit de la diminution assez nette de la tranche d'âge des 18 – 24 ans depuis 3 ans. L'hypothèse pourrait être que cette diminution soit due à un effet positif du dispositif Garantie Jeune puis Contrat d'Engagement Jeunesse. En apportant des ressources et un accompagnement des projets, les jeunes auraient moins besoin d'un passage par une structure d'insertion.

	2021	2022
- de 3 ans	31	37
3-17 ans	113	106
TOTAL	144	143

Pour un nombre d'enfant quasi identique, le nombre de jeunes enfants augmente (+ 6 avec un doublement sur la Résidence Camus).

➤ Nombre de prises en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance

	2020	2021	2022
Nombre d'enfants	2	10	6
Nombre de mères	2	7	6
Total	4	17	12

➤ Durée de séjour des personnes accompagnées ayant quitté les dispositifs d'hébergement en 2022

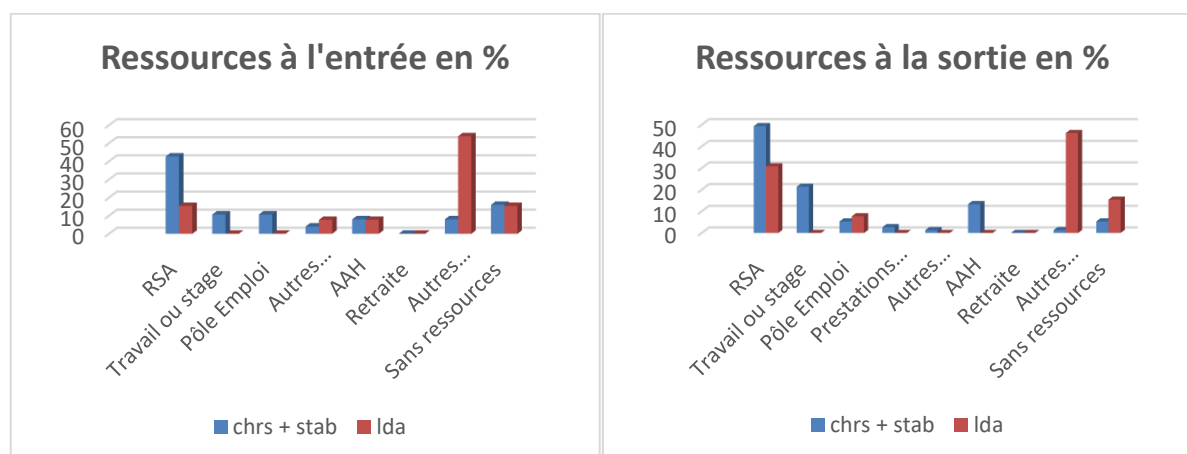
	Ménages Sortants 2022	Personnes Sortantes 2022	Nb de nuitées total 2022	Durée de séjour moyenne 2022	Durée de séjour moyenne 2021
CHRS+ Stabilisation	75	134	58 113	433,67 Soit 36,13 mois	672.5 Soit 56 mois
Logement d'abord	13	27	9 624	356,44 Soit 29,7 mois	565.4 Soit 47,1 mois
TOTAL	88	161	67 737	420,72 Soit 35 mois	652.39 Soit 54,36 mois

Les durées de séjour des personnes sorties ont nettement diminué par rapport à 2021, passant de 54 mois à 35 mois. La période post-covid permettant un nombre de sorties importantes vers des solutions de droit commun et le travail d'accompagnement des équipes socio-éducative ont permis de réduire les durées d'accompagnement. Les ménages qui étaient présents depuis très longtemps sont sortis des structures.

	CHRS + Stabilisation	Logement d'abord	TOTAL 2022	Total 2021
Inférieur à 8 jours	0	0	0	1
Entre 8 jours et 3 mois	39	6	45	26
Entre 3 mois et 6 mois	30	1	31	8
Supérieur à 6 mois	65	20	85	130
TOTAL	134	27	161	165

Le nombre de nouvelles personnes accompagnées en 2022 a augmenté par rapport à 2021 de 41 (durée de séjour entre 8 jours et 6 mois). Dans le même temps le nombre de personnes présentes depuis + de 6 mois a diminué de 45. 2022 a donc été une année présentant une meilleure fluidité des parcours et un meilleur taux de rotation sur les places d'insertion.

➤ Ressources des ménages sortis du dispositif en 2022



➤ Situation à la sortie des ménages sortis du dispositif en 2022

	2022			Total	% 2022	% 2021
	CHRS + Stab	Logement d'abord	Dolbeau Stab			
Logement privé	4	1	0	5	6%	6.6 %
Logement HLM	25	6	2	33	38%	49.4 %
Total logement	29	7	2	38	43%	56 %
CHRS éclaté	7	1	0	8	9%	2.2 %
CHRS collectif	3	0	0	3	3%	0
Logements temporaires	6	1	0	7	8%	4.4 %
Total Hébergement	16	2	0	18	20%	6.6 %
Retour domicile	0	0	0	0	0%	2.2 %
Ami	2	0	1	3	3%	9.9 %
Retour famille	3	2	1	6	7%	2.2 %
Exclusion, fin de PEC, incarcération	9	0	0	9	10%	7.7 %
Inconnue	7	1	1	8	9%	11 %
Autres (LHSS...)	3	1	1	6	7%	4.4 %
Total précaires	24	4	4	32	36%	37.4 %
TOTAL sorties	69	13	6	88	100%	100 %

L'accès au logement HLM a été nettement moins important en 2022 (- 13 % par rapport à 2021). A contrario, la sortie vers d'autres dispositifs d'insertion a augmenté (+ 13,4 %). Il semble que les personnes ont été moins autonomes en 2022 et ont de ce fait nécessité la poursuite de leur accompagnement dans un dispositif d'insertion. Parfois, les personnes doivent être réorientées car l'hébergement en CHRS ne correspond finalement pas à leurs besoins d'accompagnement.

Nous avons eu à déplorer le décès d'une personne en Logement d'abord au cours de l'année 2022.

3-4 Le Dispositif d'Accompagnement Social lié au Logement

Certains ménages ont encore besoin d'un étayage au moment de l'accès à un logement autonome. Il est alors possible de leur proposer une mesure d'Accompagnement Lié au Logement (ASLL).

En 2022, toutes les mesures ont été orientées par le SLEX (pour mémoire, les autres services de l'Association peuvent également être prescripteurs)

43 ménages ont ainsi été accompagnés (soit 79 personnes) sur la métropole.

Les mesures peuvent être de 3 mois à 12 mois. 68.3 % des mesures ont eu une durée 3 mois, 17 % de 6 mois et 14,7 % de 12 mois. 6 mesures ont été renouvelées jusqu'à 12 mois. Cet allongement des mesures démontre que les familles ont plus de besoin que l'évaluation initiale faite lors de leur sortie des dispositifs CHRS ou autres.

39,5 % étaient des hommes seuls et 32,5 des femmes seules avec enfant.

3-5 Pension de famille Germaine DOLBEAU

La Pension de Famille est dédiée à des personnes isolées à faibles ressources, dans "une situation d'isolement et d'exclusion sociale lourde, et dont la situation sociale et psychologique, rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire". C'est un habitat durable sans limitation de durée. La Pension de Famille propose 15 places (10 places en intra dans 9 logements) et 5 places en appartements extérieurs (4 logements 3T1 bis et un T2) dans le quartier Bords de Loire.

Nous avons accueilli 14 personnes dont 10 de plus de 60 ans :

	2022
Hommes	10
Femmes	4
Enfants de - de 18 ans	0
Enfants de + de 18 ans	0
TOTAL	14

	2022
Nombre de personnes hébergées	14
Nombre de ménages cumulés (sur l'année)	13
Nombre de nuitées théoriques	5 475
Nombre de nuitées réalisées	4596
Durée moyenne de prise en charge	328

Deux personnes ont quitté la Pension de Famille :

- 1 résidente qui vivait en couple dans un logement extérieur est décédée
- 1 résident est parti vers un foyer logement plus adapté à ses besoins de santé

Deux logements de couple sont occupés par un seul résident.

En moyenne, les personnes présentes, le sont depuis près de 5,5 ans.

3-6 La plateforme Hébergement / Logement des réfugiés (Solid'R / RAR)

3-6.1 Solid'R (Intermédiation Locative)

L'intermédiation locative / Solid'R a permis de continuer à fluidifier les dispositifs d'hébergement pour demandeurs d'asile et à procéder à la mise à l'abri des bénéficiaires de la protection internationale sans solution d'hébergement.

➤ Nombre de personnes hébergées du 1er au 31 décembre 2022

	IML 2022	IML 2021
Nombre de personne hébergées	88	59
Nombre de ménages cumulés (sur l'année)	37	27
Durée moyenne de prise en charge	14 mois	9 MOIS

L'activité du service a été soutenue avec une augmentation significative du nombre de personnes hébergées (+ 29 par rapport à 2021, soit + 10 ménages). Cette importante augmentation s'explique par l'augmentation des orientations des prescripteurs vers le service lié notamment à l'augmentation des flux migratoires ayant repris suite à la réouverture des frontières après la crise sanitaire en 2020

➤ Nombre d'entretiens, de visites à domicile et de démarches à l'extérieur

	IML 2022	IML 2021
Nombre d'entretiens	266	423
Nombre de visite à domicile	475	213
Nombre de démarches à l'extérieur	253	171

Le nombre de visites à domicile a plus que doublé et le nombre de démarches à l'extérieur a augmenté de plus d'un tiers. Cette augmentation des visites à domicile marque la volonté de mettre en œuvre une logique "d'aller vers" et d'être au plus proche des besoins des personnes accompagnées afin d'assurer une

aide et un soutien renforcé. La diminution des contraintes sanitaires a également favorisé cet « aller-vers ».

➤ Durée de séjour des personnes accompagnées

	IML 2022	IML 2021
Inférieur ou égal à 7 jours	1	0
De 8 à 182 jours	15	11
De 183 à 365 jours	36	24
De 366 à 547 jours	26	14
Supérieur ou égal à 548 jours	10	10
Total	88	59

La durée moyenne d'accompagnement en 2022 a augmenté de manière significative passant de 9 mois en 2021 à 14 mois en 2022 (+ 56%). Plusieurs facteurs viennent expliquer cette augmentation :

- Blocage lors de la sortie du dispositif SOLID'R : 1 personne avec une orientation pension de famille et plusieurs personnes avec une orientation RAR. La prise en charge de personnes entre 18 et 25 ans impacte cette durée puisque la sortie positive du dispositif ne peut se faire que lorsque ces personnes ont des ressources
- Présence indue d'une famille de 9 personnes depuis fin 2021. Une demande DRE est en cours pour cette famille mais aucun logement adapté n'a encore été proposé
- La prise en charge de situations plus complexes et précaires : niveau de français plus bas, moins d'autonomie, problèmes de santé (psychologiques et physiques), ressources très précaires, ...

➤ Typologie des personnes accompagnées sur l'année

En nombre de personnes	IML 2022	IML 2021
Hommes	32	23
Femmes	14	8
Enfant de - de 18 ans	33	23
Enfant de + de 18 ans	9	5
Total	88	59

En nombre de ménages	IML 2022	IML 2021
Homme seul	23 (62,1 %)	19
Femme seule	1 (2,7 %)	0
Couple sans enfant	0	0
Couple avec enfant(s)	9 (24,3 %)	4
Femme seule avec enfant(s)	4 (10,8 %)	4
Homme seul avec enfant(s)	0	0
Total	37	27

La proportion d'hommes seuls et de femmes seules avec enfants diminue au profit des familles (+ 10 %).

➤ Répartition par âge des personnes accompagnées

Tranche d'âge	IML
- de 3 ans	8
De 3 à 17 ans	25
De 18 à 24 ans	16
De 25 à 59 ans	39
Plus de 60 ans	0
Total	88

La répartition par âge des personnes accompagnées n'a presque pas évolué. En effet, comme en 2021, la majorité des personnes accueillies avaient entre 25 et 59 ans.

3-6.2 Relogement et Accompagnement des Réfugiés (RAR)

➤ Nombre de personnes hébergées du 1er au 31 décembre 2022

	RAR
Nombre de personnes hébergées	363
Nombre de ménages cumulés	149
Ménages relogés en 2022	137
Refus de logement	12
Durée moyenne d'accompagnement	8 mois

Le nombre de personnes accompagnées en 2022 s'accroît significativement à 36 ménages supplémentaires, soit 111 personnes en file active. Cette importante augmentation s'explique par l'augmentation des orientations des prescripteurs vers le service. En effet, en 2021, le service avait fonctionné en "sous-régime" en raison de la baisse significative des flux migratoires due à la fermeture des frontières lors de la crise sanitaire en 2020.

La durée moyenne d'accompagnement reste sensiblement stable (7,8 mois en 2021 contre 8 mois en 2022).

➤ Nombre d'entretiens, de visites à domicile et de démarche à l'extérieur

	RAR
Nombre d'entretiens	302
Nombre de visites à domicile	878
Nombre de démarches à l'extérieur	336

En 2022, un plus grand nombre de visites à domicile et de démarches extérieures ont été réalisées. En effet, la fin des mesures sanitaires contraignantes a permis à l'équipe de reprendre un accompagnement socio-éducatif de proximité.

De plus, cette augmentation des visites à domicile marque la volonté de mettre en œuvre une logique "d'aller vers" et d'être au plus proche des besoins des personnes.

➤ Typologie des personnes accompagnées

En nombre de personnes	RAR
Hommes	92
Femmes	87
Enfants de - de 18 ans	156
Enfants de + de 18 ans	28
Total	363

En nombre de ménages	RAR
Homme seul	56
Femme seule	11
Couple sans enfant	9
Couple avec enfant(s)	38
Femme seule avec enfant(s)	34
Homme seul avec enfant(s)	1
Total	149

En 2022, la typologie familiale des ménages accompagnés ne change pas. En effet, comme pour l'année précédente, le service RAR accompagne majoritairement des hommes seuls sans enfants.

Une augmentation de la diversité des pays d'origine des personnes accompagnées est à noter sur le service RAR. En effet, en 2022, 25 nationalités sont présentes contre 17 en 2021. De nouvelles nationalités sont représentées (Ukraine, Russie, Angola, ...) en lien avec les conflits géopolitiques et problématiques climatiques et économiques internationaux.

Comme en 2021, les quatre pays d'origine les plus représentés sont : Afghanistan, Soudan, Guinée, Irak. Une augmentation des personnes provenant d'Afghanistan est en lien notamment avec le programme APAGAN : modalités particulières d'accueil des ressortissants afghans faisant suite à une opération d'évacuation de ressortissants organisée par les forces armées françaises à l'été 2021.

➤ **Répartition par âge des personnes accompagnées**

Tranche d'âge	RAR 2021	RAR 2022
- de 3 ans	16	31
De 3 à 17 ans	77	126
De 18 à 24 ans	26	36
De 25 à 59 ans	119	159
Plus de 60 ans	14	11
Total	252	363

Une hausse du nombre d'enfants accompagnés est constatée à + 8% liée à la reprise de l'émigration des familles qui avait fortement diminuée lors de la crise sanitaire.

➤ **Relogement des ménages**

Bailleur	RAR 2021	RAR 2022
CDC Habitat	1	1
ISF Habitat	1	1
Ligéris	1	10
Touraine Logement	8	13
Tours Habitat	28	83
Valloire Habitat		1
Val Touraine Habitat	17	23
3F	3	5
Total	59	137

Un fait très positif est à souligner : le nombre de relogement a doublé en 2022.

Pour rappel, les mesures d'accompagnement RAR sont pour la quasi-totalité couplées avec l'attribution d'un logement lors d'un comité technique RAR. Un travail partenarial étroit est nécessaire pour proposer des logements les plus adaptés aux besoins des personnes accompagnées et pour maintenir la confiance entre les bailleurs et le service.

Pour 2022 comme pour les années précédentes, les trois principaux bailleurs partenaires sont : Tours Habitat, Val Touraine Habitat et Touraine Logement. Néanmoins, 2022 est l'année de l'élargissement des partenariats avec une augmentation des logements proposés par Ligéris et l'attribution d'un logement proposé par Valloire Habitat.

3-6.3 Le Service Ukraine

Ce service a été créé dans l'urgence à partir du mois d'avril 2022, devant l'afflux des personnes arrivants d'Ukraine nécessitant d'être mises à l'abri, soutenues et accompagnées.

Le Service Ukraine, sur orientation du 115 ou par sollicitation directe, accueille, héberge et accompagne des ménages ukrainiens ou ayant séjournés en Ukraine et ayant dû fuir à cause de la guerre. Plusieurs modalités d'hébergement sont possibles :

- Hébergement et accompagnement en camping dans des mobil homes (qui peuvent parfois être en cohabitation)
- En intermédiation locative dans le parc social
- A l'hôtel (via le 115)
- Dans des logements mis à disposition par des collectivités et des particuliers
- Au sein de familles citoyennes

Le Service Ukraine répond à toutes demandes et sollicitations concernant l'accompagnement de ménages ukrainiens ou ressortissants de pays tiers ayant séjournés en Ukraine sur le département d'INDRE ET LOIRE. **Au total, ce sont 249 personnes qui ont été hébergées par ce service (soit 89 ménages).**

	Camping	Logement mis à disposition	IML
Nombre de personnes hébergées	154	45	50
Nombre de ménages cumulés (sur l'année)	61	12	16
Nombre de nuitées réalisées	19593	2370	2135
Durée moyenne de prise en charge	127,2	52,6	42,7

Pour l'IML, l'installation des premières familles sur l'IML Ukraine a débuté le 09/06/22. Les entrées se sont ensuite échelonnées jusqu'au 11/10/2022.

Logements mis à disposition : Ce sont des logements mis à disposition à titre gratuit par des collectivités territoriales ou des particuliers par le biais de conventions tripartites. Les premières installations dans un logement mis à disposition ont eu lieu le 11/04/2022. Les entrées se sont ensuite échelonnées jusqu'au 9/09/2022

Camping de la Ville aux Dames

L'occupation du camping s'est déroulée en plusieurs phases :

- Location de 15 mobil-homes dans un premier temps dont 2 réservés pour le personnel (un pour l'association Entraide et Solidarités et un pour la Croix Rouge)
- Ouverture du SAS d'hébergement d'urgence le 15 mars 2022 suite à un desserrement parisien de 40 personnes. (16 enfants et 24 adultes)
- Deuxième desserrement le 28 mars 2022, arrivées de 21 personnes supplémentaires. (10 adultes et 11 enfants). Location de 7 mobil-homes supplémentaires dont 1 pour les services de santé géré par le Centre Porte Ouverte de l'association Emergence,
- Après mars 2022, les personnes et familles ont continué d'arriver régulièrement sur le camping soit en fonction de l'évolution de la guerre en Ukraine pour les nouveaux arrivants sur le territoire, soit en fonction des « déshébergements » chez des tiers.

Typologie (en nombre de ménages)	Camping	Convention tripartite	IML
Homme seul	6	0	0
Femme seule	11	1	0
Couple sans enfant	2	1	3
Couple avec enfant(s)	8	3	4
Femme seule avec enfant(s)	24	4	7
Homme seul avec enfant(s)	1	1	0
Famille intergénérationnelle	9	2	2
TOTAL	61	12	16

67 % des ménages sont des femmes seules avec ou sans enfants. 16,3 % sont des couples avec ou sans enfants et 14,7 % des familles intergénérationnelles.

Les bailleurs sociaux ont été sollicités pour que le service puisse assurer de l'Intermédiation Locative (IML). Ainsi les familles ayant bénéficié d'IML venaient majoritairement des hébergements citoyens et du 115.

Bailleurs sociaux (en nombre de personnes)	Camping	Convention tripartite	Hébergement citoyen	Via le 115
Tours Habitat	0	0	0	0
Touraine Logement	3	0	18	0
Valloire Habitat	0	0	2	4
Ligéris	0	0	5	0
ICF	0	0	3	4
3F	4	0	0	7
TOTAL	7	0	28	15

Un élan solidaire a permis aux familles ukrainiennes d'occuper des logements mis à dispositions par de nombreux partenaires, collectivités et particuliers.

Propriétaires (en nombre de personnes)	Camping	Hébergement citoyen	Via le 115
Maire de Ballan Miré	0	3	0
Mairie de Chambray les Tours	0	0	6
Mairie de Monnaie	5	0	0
Maire de Semblançay	0	6	0
Particulier / Tours Nord	0	0	3
Particulier / Tours	0	0	2
Particulier / Saché	0	3	0
Mairie de Savonnières	0	4	0
Association Atouts et perspectives / Mettray	8	0	0
Association Atouts et perspectives / Mettray	5	0	0
TOTAL	18	16	11

Les ressources des déplacés ukrainiens sont principalement l'Allocation pour Demandeurs d'Asile, qui a été plus ou moins majorée durant l'année 2022. Ce n'est qu'à partir de mai 2022 que les personnes ont pu prétendre à l'ouverture de certains droits auprès de la CAF :

- 70% des personnes perçoivent l'ADA
- 19% bénéficient des prestations familiales
- 6% perçoivent des revenus du travail ou d'une formation
- 4% sont sans ressource

104 personnes sont sorties définitivement du dispositif sur l'année 2022. Pour le 115, il est difficile de pouvoir quantifier le nombre de sorties de ce secteur. En effet, les personnes sont accueillies dans des hôtels avec renouvellement à la semaine ou au mois selon la nationalité. Les personnes ainsi accueillies sont parfois sorties temporairement ou définitivement, sans que le service ne puisse réellement quantifier le flux.

3-7 Plan Grand Froid

Le Plan Grand Froid a été ouvert, à la demande de la DDETS le jeudi 15 décembre 2022 à 17h et fermé le mardi 20 décembre 2022 à 10h, sur le gymnase Les Fontaines, rue Saussure à Tours.

La DDETS a formulé sa demande le mardi 13 décembre 2022, les 30 places du PGF ont pu être opérationnelles sous 48h grâce à la mobilisation rapide de la Ville de Tours, de la Croix Rouge Française et de l'Entraide.

Le climat général sur le gymnase a été calme et apaisé, les personnes ayant besoin de dormir longuement sur les premières matinées.

9 ménages soit 17 personnes ont pu être hébergés sur 5 jours avec la présence de 5 femmes isolées et de 2 ménages avec enfants en bas âge.

A la fermeture, seuls les 2 ménages avec enfant en bas âge ont pu bénéficier de la continuité d'hébergement sur « Le Village ».

L'organisation a été très performante et la juste mobilisation de l'ensemble des acteurs a permis l'ouverture du site sans problème majeur et dans des conditions dignes.

3-8 Les faits marquants 2022

➤ Le Pôle Hébergement dans son ensemble

L'activité 2022 a été marquée par **la création en urgence de tout le dispositif d'accueil et d'hébergement des personnes venant de l'Ukraine**. Cela a nécessité un travail considérable, en étroite partenariat avec la DDETS, la Ville de Tours, un nombre important de municipalités, les bailleurs sociaux, le SIAO /115, la Croix Rouge. L'élan collectif de solidarité a été très important ainsi que la présence de bénévoles sur ce dispositif.

Par ailleurs, la DDETS a procédé au **contrôle de l'effectivité des injonctions** lors de son Inspection de juillet 2021. Afin d'y répondre, l'ensemble des règlements de fonctionnement des structures était mis à jour. Le CVS a donné un avis favorable et le CA a approuvé les nouveaux documents.

La réécriture des projets de service (ou écriture pour les nouveaux services) a été amorcée en fin d'année avec pour objectif de finaliser l'ensemble des documents en juin 2023.

Un diagnostic sécurité a eu lieu sur l'ensemble des hébergements collectifs afin de s'assurer que l'ensemble des contrôles obligatoires et des contrats de maintenance étaient opérationnels. Un plan d'action a ensuite été mis en place en lien étroit avec les services généraux.

L'association a été sollicitée pour la **gestion du Plan Grand Froid**. Celle-ci a été réalisée en partenariat étroit avec la Ville de Tours, La Croix Rouge Française, le SIPAE et la cuisine centrale.

Enfin, un renforcement des liens et le développement d'outils et procédures ont été réalisés entre le Pôle IAE et le Pôle Hébergement afin d'améliorer l'efficacité des équipes et des interventions au service des personnes accompagnées.

➤ La résidence Albert CAMUS

L'équipe

Cette année a connu de nombreux changements au sein de l'équipe mais cela apporte à terme la reconstitution d'un groupe en vue d'une stabilité et d'un équilibre des professions en présence.

L'animatrice, une CESF et la secrétaire qui était un des piliers du service ont quitté le service, toutes remplacées mais cela a occasionné des changements tout au long de l'année. Un apprenti a intégré l'équipe il terminera sa période de formation en août 2023.

D'autre part un projet d'accueil d'urgence en appartement diffus pour Femmes Victimes de Violences a permis la création d'un poste supplémentaire. Ceci porte l'équipe sociale à 9 personnes.

Evolution des outils de travail et travaux

Depuis cette année le **CSAPA** a mis en place des **permanences** qui se sont espacées au regard des besoins plus limités pour le public de Camus que pour celui du CHERPA qui était à privilégier.

L'appartement Personne en Mobilité Réduite (PMR) a été mis en service au cours du premier semestre et a permis de proposer une nouvelle place d'urgence en interne. La Résidence Camus propose donc maintenant 35 logements dont 9 pour l'urgence (34/8 précédemment).

L'Etat a donné son accord de financement pour la mise en place de deux **appartements d'urgence externalisés**. La Captation du logement dans des secteurs proches de Tours Nord ayant pris un peu de temps, un premier appartement a été occupé en décembre. C'est une nouvelle pratique pour Camus et dans la logique d'accueil d'urgence qui sera à évaluer.

Au sein du CHRS le plan de **rénovation des studios** a été finalisé avec les dernières tranches de réfection des **kitchenettes** en lien avec Tours Habitat. Cela permet un aménagement plus fonctionnel.

Après 28 ans d'activité le système de serrure des appartements devenait obsolète. Nous avons mis en place la **fermeture des appartements par badge**, un système moins onéreux et plus pratique.

Une nouvelle dynamique concernant la sécurité du bâtiment a permis la mise à jour et la révision exhaustive des dispositifs de **sécurité** ainsi que leur **signalisation**.

Le public accueilli, pratiques d'accompagnement

L'**action** engagée autour du **bien être** pour les femmes accueillies s'est poursuivie. Chaque semaine, des intervenants proposent des séances sur les thèmes de la réflexologie, le yoga, le shiatsu, la coiffure.

Concernant les personnes hébergées, la famille qui avait le **record de longévité** au sein du CHRS a enfin pu accéder au logement autonome.

Pour ce qui est de l'ensemble du public, la structure est très sollicitée par une montée en charge de **deux problématiques** qui nécessitent un fort investissement :

- Les personnes avec des problèmes de **santé, handicap, troubles du comportement** et de vulnérabilité associée. L'accompagnement de ce public nécessite une coordination importante avec les partenaires du soin, et de l'aide à domicile ainsi qu'avec les organismes de protection des majeurs. Ces personnes demandent aussi une vigilance plus importante de l'équipe et un questionnement des règles collectives est fréquent
- Ces derniers mois, l'accompagnement à la **parentalité** et les démarches liées à la **protection de l'enfance** sont devenues plus fréquentes et demandent, elles aussi, de la vigilance et des temps d'échanges importants avec les autres acteurs

Animation 2022

129 actions collectives ont pu être mises en place en 2022. Ce nombre important témoigne de l'implication de l'équipe et de l'envie des résident-es de participer à des animations ainsi que des sorties. Pour autant, la vacance de poste d'animateur a mis en difficulté la dimension collective de l'accompagnement social.

Le nombre important d'animations s'explique également par les projets qui impliquent des animations récurrentes et régulières, ce qui est le cas du projet « Bien dans ». En effet, ce projet initié en 2021 a pu perdurer et les partenaires associés ont évolué permettant une plus grande diversité dans les propositions et une place plus importante dans le planning d'animation au sein du foyer. L'action est passée de trois disciplines à sept : shiatsu, coiffure, réflexologie, sophrologie, yoga, gym douce et danse thérapie. Il y a 1 à 2 interventions par mois par domaine d'activité.

Ce projet pourra bénéficier du soutien de la Fondation de France pour les trois prochaines années afin de favoriser le mieux-être. Cette année un partenariat a vu le jour avec le centre de formation de socio esthétique CODES qui propose des ateliers collectifs (à raison de 2 jours d'intervention par trimestre). Parmi les intervenants du projet, l'association SONARA, permet aux personnes sortantes de la structure de continuer à bénéficier d'une accessibilité inclusive aux activités bien être, qu'elles soient individuelles ou collectives, grâce à son programme le *Bien-être Solidaire*.

Les sorties culturelles ont été nombreuses grâce à l'association Culture du Cœur et sa billetterie qui a permis divers supports d'expression (musique, théâtre, danse ...).

La participation aux instances citoyennes sur les droits des personnes concernées a pu reprendre activement (CDPA, CRPA) ainsi que la participation de l'association et des personnes à la journée mondiale de la lutte contre la misère.

Des actions collectives portées sur l'écologie, l'hygiène et l'énergie ont pu voir le jour avec les volontaires d'UNIS CITE, elles sont actuellement en cours de renouvellement.

L'animation au foyer est en pleine réflexion. En effet, bien que le poste d'animateur soit porteur majoritairement des actions collectives, la question de l'engagement et de la participation des personnes nous invite activement à repenser la part importante que l'équipe des travailleurs sociaux peut apporter. Cela passe par exemple, en revalorisant le collectif à travers les objectifs de l'accompagnement individuel.

➤ La résidence CHERPA

L'équipe

Après plusieurs mouvements (départs à la retraite, démissions), l'équipe est au complet depuis fin 2022, incluant une étudiante Monitrice Educatrice en apprentissage. Le responsable de la structurel a été embauché en avril 2022 puis a intégré l'équipe du SLEX. Une nouvelle responsable a donc pris ses fonctions en novembre 2022.

L'hébergement d'urgence

Une réorganisation de l'occupation des chambres a eu lieu. Depuis fin 2022, les chambres des personnes sous "urgence contrat" sont toujours doubles mais dans des chambres plus grandes, ce qui permet de mettre deux lits simples plutôt qu'un lit superposé. De plus, les personnes bénéficient dorénavant de toilettes dans les salles de bain des chambres. L'idée étant de moins subir la colocation qui peut durer plusieurs mois pour certaines personnes.

• **Places d'urgence 115**

L'orientation est faite exclusivement par le 115 et peut amener à des renouvellements de prise en charge chaque lundi. L'accompagnement social global est assuré par l'équipe sociale du SAO, le CCAS, voire une autre association. Néanmoins, l'équipe du CHERPA assure une écoute et porte une attention de proximité.

- **Places d'urgence sous contrat**

Après co-évaluation de l'équipe sociale et du 115, une personne peut être accueillie sous contrat. Un contrat de séjour est signé et engage la personne et la structure dans un accompagnement social. Le dispositif de l'urgence au CHERPA concerne uniquement les hommes seuls.

Sur l'ensemble de l'année 2022, ce sont 59 personnes masculines hébergées pour une durée moyenne de prise en charge de 72 jours. Cette moyenne a augmenté, liée en partie au fait que le CHRS accueille de plus en plus de personnes en situation de handicap physique ou souffrant de troubles psychiques. L'accompagnement social peut alors demander plus de temps afin de travailler une sortie adaptée souvent coordonnée avec des partenaires de soin.

L'hébergement d'insertion

Il est à noter que les dispositifs "insertion" et "stabilisation" pris en considération pour les statistiques du rapport d'activité bénéficient d'une prise en charge similaire tant au niveau des modalités d'hébergement que d'accompagnement social.

La fermeture de plusieurs chambres en 2022 pendant plusieurs mois à cause du protocole de désinsectisation (punaises de lit et cafards) rendu obligatoire suite à une infestation massive, fausse les résultats puisque moins de personnes ont pu être accueillies cette année.

Concernant les personnes accueillies, les hommes restent grandement majoritaires. La moyenne d'âge est stable puisque la plupart des personnes au CHRS ont entre 25 et 59 ans. Au regard des chiffres pour les deux dispositifs, il est constaté une durée de séjour plus longue comparé à l'année 2021.

Les problématiques rencontrées restent similaires et occasionnent les mêmes accompagnements en lien avec le soin le plus souvent.

Le travail en partenariat et réseau reste primordial au sein du CHRS qui ne peut œuvrer seul au regard des problématiques diverses que rencontrent les personnes accueillies. Ainsi, l'équipe est en lien étroit avec le CSAPA, le CAARUD, l'EMPPE, les mandataires judiciaires (UDAF...), la CAF, Emmaüs Connect, etc.

Les résidents participent, pour ceux qui le souhaitent, chaque vendredi matin, à des activités sportives collectives avec l'UFOLEP. Quotidiennement, les places Culture du Cœur sont utilisées pour continuer l'ouverture culturelle en dehors de la structure. De plus, les liens avec le Centre Social Maryse Bastié se solidifient.

L'équipe organise des "journées visite" dès que possible (déplacement obligatoire dans une autre ville pour aller récupérer des documents d'identité) afin de mener un accompagnement social différent, de créer une dynamique collective mais surtout de permettre un nouvel espace d'échanges... Les bénéficiaires sont rapidement ressentis, souvent dans le lien avec l'équipe mais aussi parfois comme un "nouveau souffle" dans le parcours.

Enfin, le CHRS se refait une beauté à compter de 2022 ! Les résidents interviennent auprès des professionnels afin qu'ils puissent se sentir bien au sein de la structure et surtout qu'ils en prennent (davantage) soin. Du nouveau mobilier a été acheté dans l'accueil et la cafétéria, les murs sont repeints. Une salle de musculation au sous-sol a été créée et est bien investie par certains.

➤ **La résidence Germaine DOLBEAU**

Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) et le Service des Logements d'Urgence (SLU)

Comme chaque année, l'équipe se veut ouverte sur l'extérieur et participe avec les personnes concernées à un grand nombre de manifestations et activités : les Petits Déjeuners de Courteline, les cafés des parents, le réseau Bords de Loire, le REEAP, les Ateliers impôts et logements.

Les temps conviviaux sont également importants :

- Ateliers cuisine et créatifs
- Pique-nique pendant la période estivale
- Fête de la musique
- Atelier jardin
- Atelier sur le corps de la femme (planning familial)
- Fête de Noël

La Pension de famille

Les résidents de la Pension de Famille sont demandeurs et demandeuses de temps collectifs :

- Activités sportives (piscine, marche, gym) et de Bien-être en partenariat avec l'UFOLEP et SONARA
- Séjour de 5 jours à St Malo
- Reprise du jardin ouvrier du CHRS Cherpa à La Riche
- Sorties (pique-nique, restaurant, ciné...)
- Participation aux temps partagés festifs avec les CHRS de l'Entraide
- Visites aux défunts des familles dans les cimetières de l'agglomération.
- Sortie au zoo de Beauval pendant les fêtes de Noël.

➤ Le Service des Logements Extérieurs

Le SLEX accueille des personnes et des ménages sur deux dispositifs d'urgence (Logement d'Urgence et HUDA) et sur deux dispositifs d'insertion (CHRS et Logement d'abord). Le SAPJ avec le placement extérieur et 3 places d'urgence vient compléter l'offre de prestation du SLEX, au même titre que l'ASLL.

L'équipe a été déstabilisée au cours de l'année avec la succession des Responsables de Service et le nombre important d'arrêts maladie et de départs dans l'équipe socio-éducative.

Ces déséquilibres ont largement contribué à la problématique des logements vides. Le second semestre 2022 a été consacré à réduire ce nombre de logements vacants afin de pouvoir accueillir les ménages orientés.

Concernant l'animation, 4 sorties ont été proposées sur l'été :

- 2 sessions de « sport break »
- 2 sorties au lac Marçon

De nombreuses familles étaient présentes pour passer un moment très joyeux.

En fin d'année, le SLEX a été le porteur du projet de marché de Noël associatif et solidaire. Afin de le préparer plusieurs ateliers se sont tenus avec les personnes concernées :

- « Bien-être » et fabrication de savons
- « Emballage »
- « Sablés de Noël »,
- « Décoration »
- Cuisine



➤ L'antenne de Loches

Après de nombreux mois confinés, à éviter le contact avec les autres, les sorties non indispensables... L'équipe a tenté de remettre en place des sorties et activités collectives. Une visite du Clos Lucé, à Amboise, a été organisée grâce à des places mises à disposition par Culture du Cœur en juillet. Suite à de nombreuses annulations (emploi ou maladies), la sortie a été reportée à septembre et à nouveau annulée pour les mêmes raisons.

L'équipe de Loches, composée de 3 salariés, a également connu des changements avec la démission de la secrétaire et le recrutement d'une nouvelle collègue pour quelques mois, mais également pour ce qui est de l'encadrement, au même titre que le Service des Logements Extérieurs.

Enfin, l'Etat a souhaité l'ouverture d'un logement d'urgence en fin d'année pour accueillir 2 à 4 personnes.

➤ La Plateforme Départementale Hébergement / Logement des Réfugiés

Les Services RAR et SOLID'R

La composition de l'équipe des services RAR et SOLID'R n'a pas évolué durant l'année 2022. Néanmoins, des arrêts maladie longs, et parfois non remplacés, sont venus marquer cette année 2022 impactant fortement l'organisation du service et la réalisation d'actions collectives.

Pour ce qui est des animations réalisées, une séance "découverte" de médiation animale a été expérimentée sur le service SOLID'R. Cette action a été très appréciée des participants et a permis d'envisager une autre modalité d'accompagnement.

Dans le cadre de la semaine nationale dédiée à l'intégration des primo arrivants du 17 au 21 octobre 2022, les services Ukraine, MNA, HUDA, Hébergement/logement et Emploi des réfugiés de notre association ainsi que les membres du Consortium Route 37 se sont associés pour organiser 2 temps forts :

- Une matinée "porte ouverte" à destination des partenaires dans les locaux situés à Colomb a été proposée. Plus d'une cinquantaine de participants ont rencontré les différents services et bénéficiaires présents. Ils ont également pu prendre connaissance de l'exposition sur le parcours migratoire de personnes réfugiées installées à Tours mise à disposition par la Mairie de Tours.
- Sur un après-midi, des ateliers à destination des bénéficiaires, de leurs familles ainsi que pour les habitants du quartier ont été proposés afin de favoriser des échanges informels et conviviaux. Environ 70 participants étaient présents.

Le Service Ukraine

L'équipe du service Ukraine a connu beaucoup de changements et d'évolutions depuis le début de sa création en urgence en mars 2022 afin de s'adapter à l'élargissement de ses missions, au nombre de personnes accompagnées et à leurs besoins.

A la fin d'année 2022, l'équipe comptait au total 5 personnes (hors responsable) équivalent à 4,5 ETP. Au regard de l'agrandissement et de la structuration de l'équipe tout au long de l'année, l'équipe a occupé de nouveaux bureaux dans les locaux situés au 1 Rue Christophe Colomb à Tours.

La fin de l'année 2022 a été marquée par un important travail de **structuration du service** au niveau des différents secteurs se basant sur différentes modalités d'hébergement :

- Le secteur du camping : débuté en mars 2022, la capacité d'hébergement a fluctué en fonction des arrivées de déplacés ukrainiens pour se stabiliser à 80 places
- Le secteur de l'intermédiation locative : captation et aménagement de 15 appartements à partir de juin 2022

- Le secteur des logements mis à disposition : 11 conventions de mise à disposition temporaire à titre gratuit ont pu être signées, dont 2 ont pris fin dans l'année 2022
- Le secteur relai 115/support : coordination avec le 115 afin d'assurer l'accompagnement social global des ménages ukrainiens hébergés dans des hôtels. L'équipe est venue en support des hébergements citoyens (conseils, soutien dans l'accompagnement social, gestion des déshébergements,...) avec un important travail d'appariement entre les ménages et des logements / hébergements disponibles

Depuis la création du service Ukraine et tout au long de l'année, le service a créé **de nombreux partenariats** avec les acteurs du territoire : APAJH, Croix-rouge, Emergence, Ficosil, CUMP, banque alimentaire, camping, collectivités territoriales,

3-9 Perspectives 2023

L'année 2023 s'annonce riche d'actions à mener au sein du Pôle hébergement :

- L'objectif majeur sera d'améliorer la fluidité des parcours, de diminuer les durées moyennes de séjour et de réduire considérablement le nombre de logements/places vacants, de présences indues et de squats
- L'équipe de direction réfléchira à une réorganisation du Pôle Hébergement, en lien avec la Direction Générale, les instances associatives, les élus représentants les salariés et les personnes concernées
- Le Dispositif Logement d'Abord étant une action expérimentale devant prendre fin en 2023, la DDETS, le SIAO et le SLEX réfléchirons ensemble à l'avenir du dispositif en fonction des résultats, des besoins repérés sur le territoire et des financements disponibles
- Il sera nécessaire de préparer l'évaluation externe sous sa nouvelle forme. Pour cela, il sera indispensable de bien s'imprégner de la nouvelle méthode et de réaliser une première mesure des écarts entre ce qui est attendu et ce que les établissements et services mettent en œuvre. A ce titre, une démarche d'amélioration continue de la qualité devra être formalisée et engagée
- Les plans d'action des diagnostics sécurités seront à suivre en lien avec le Responsable des Services Généraux
- Le pilotage de la Commission de renouvellement CHRS va être repris par le SIAO au 01 juin 2023.
- L'augmentation importante des coûts des énergies amènera chaque structure et chaque équipe à réaliser des sensibilisations sur la thématique des économies d'Énergie auprès des ménages concernés
- Deux projets seront entre autres menés :
 - Création d'un espace de soutien à la parentalité (Camus et Dolbeau : AAP fondation de France)
 - Participation à la création d'une vidéo solidaire avec Weplus : de la rue au logement en passant par l'hébergement

La résidence CAMUS

- Consolider l'équipe, renforcer les rencontres partenariales
- Mettre en place et analyser l'accueil d'urgence en hébergement diffus
- Poursuivre l'ameublement des logements et les travaux de réfection pour améliorer toujours l'accueil
- Travailler sur les économies d'énergie : isolation thermique, changement de chaudière
- Poursuivre les actions collectives : Poursuivre les projets orientés sur le bien-être et l'aco transition, poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un espace petite enfance

La résidence CHERPA

La finalité de l'ensemble des objectifs ci-dessous est de permettre d'héberger des personnes avec des profils différents si besoin avec leurs animaux, modifier positivement l'image de la structure auprès des personnes susceptibles d'y être hébergées et des partenaires, et bien sûr travailler sur le parcours des personnes accompagnées.

Ainsi, 2023 sera l'occasion de :

- Travailler avec le CSAPA sur une consommation encadrée de l'alcool afin de réaliser une réduction des risques et apaiser le collectif d'hébergement,
- Organiser l'accueil et l'hébergement de personnes accompagnées de leur(s) animaux afin d'héberger des personnes actuellement exclue, l'hébergement
- Réfléchir à une organisation des locaux de façon à héberger des personnes à mobilité réduite,
- Travailler avec le propriétaire à une réhabilitation des locaux, afin de réaliser des économies d'énergie, rendre le bâtiment plus accueillant, assurer la sécurité des personnes hébergées et des salariés
- Aménager la cour en créant des îlots de verdure
- Organiser un espace dédié à l'animation et développer l'utilisation de ceux existants (cafétéria, salle de sport...)
- Différencier à travers le projet de service l'accompagnement sur les places « d'urgence contrat » et sur les places d'insertion
- Participer aux réflexions partenaires concernant les personnes sans domicile vieillissantes afin d'envisager des structures adaptées
- Ré-ouvrir la structure sur l'extérieur (repenser la restauration pour des personnes hors Cherpa par exemple). Organiser des temps-forts sur l'année en invitant les voisins, les partenaires...

La Résidence Germaine DOLBEAU

Pour le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) et le Service des Logements d'Urgence (SLU), il s'agira de :

- Poursuivre la remise en état des appartements au fil des sorties
- Continuer à végétaliser les abords du site
- Poursuivre les ateliers autour de l'accompagnement vers le logement (impôts, accès au logement...)
- Continuer les différents ateliers culinaires et développer des ateliers de Bien-être
- Poursuivre le travail de partenariat sur le quartier et principalement avec le centre social Courteline (café des parents, bibliothèque itinérante...)
- Favoriser les sorties en petits groupes (culture du Cœur)
- Poursuivre la réflexion sur l'espace petite enfance

Pour la Pension de Famille, l'équipe propose de :

- Investir et entretenir le jardin ouvrier à La Riche, avec les résidents
- Poursuivre le travail avec les résidents sur "leur capacité à habiter" à travers l'entretien du logement, l'appropriation des lieux et de l'environnement.
- Continuer les activités sportives (piscine, marche, gym) et de Bien-être en partenariat avec l'UFOLEP et SONARA
- Mettre en place un projet de séjour culturel
- Favoriser le lien avec les autres structures de l'Entraide pour animer des temps de partage festifs.

Le Service des Logements Extérieurs

Il sera nécessaire de stabiliser l'équipe afin de :

- Réécrire le projet de service en caractérisant les spécificités de chacun des dispositifs qui le compose

- Développer le partenariat ; socio-professionnel, santé, scolarité, associations culturelles et sportives, scolarisation
- Développer un travail sur l'accès à l'emploi
- Développer des actions collectives
- Réaliser un travail de partenariats avec les bailleurs sociaux
- Travailler, préparer la sortie du dispositif SLEx avec les personnes concernées.

L'Antenne de Loches

En 2023, le logement d'urgence sera mis à disposition. Il pourra accueillir des ménages jusqu'à 4 personnes, orientées par le 115.

L'équipe participera à l'élaboration d'un atelier santé, porté par le CIAS et la MDS et financé par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. L'objectif est de proposer un atelier autour de la santé et du bien-être, adapté aux questionnements des personnes en difficulté.

L'équipe participera également à un groupe de travail sur le thème « Santé mentale et logement ».

Enfin, l'équipe aimerait créer une recyclerie sur le territoire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. L'objectif de cette recyclerie serait le réemploi, l'insertion et l'écologie.

Il sera nécessaire, cette année, de déterminer si ce projet est viable et soutenu par les différentes collectivités ou si d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire sont présents et couvrent l'ensemble des besoins du territoire.

La plateforme Hébergement / Logement des Réfugiés

Pour les Services RAR et SOLID'R, l'année 2023 sera consacrée à :

- Etendre le dispositif l'Intermédiation Locative SOLID'R (colocation de femmes, augmentation des colocations...)
- Développer les actions collectives et/ou d'intérêt collectif (réponse à AAP sur la médiation animale par exemple)
- Consolider les partenariats existants et développer de nouveaux partenariats (CTAIR sur l'axe parentalité...)
- Adapter le fonctionnement des 2 services (RAR et Solid'R) à la fin du dispositif Route 37 Emploi et faire le lien avec le partenaire porteur du projet Agir
- Organiser et soutenir la participation des personnes accompagnées,
- Développer l'accueil des stagiaires, de volontaires du service civique et la complémentarité d'action avec des bénévoles
- Travailler avec la DDETS à la pérennisation des services.

Pour le Service Ukraine, 2023 sera l'occasion de :

- Poursuivre la structuration du service et mettre en place les outils associés dans le respect de la Loi 2002-2
- Développer et pérenniser le service d'Intermédiation Locative (IML), en lien avec Solid'R
- Travailler sur la sortie du service (vers du logement, d'autres dispositifs de droit commun, retour en Ukraine...)
- Travailler à la fin du dispositif Ukraine en fonction du contexte politique,
- Développer le partenariat, en fonction des besoins (socio-professionnel, associatifs, scolarisation, CTAIR...).

3-10 Zoom sur la participation des personnes concernées

L'association défend les droits des personnes accueillies en appliquant la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Les établissements et services respectent les règles relatives aux droits des personnes, notamment en réaffirmant la place prépondérante des personnes et en promouvant l'autonomie, leur protection et l'exercice de leur citoyenneté.

L'Entraide attache une grande importance à la participation des personnes concernées. Celle-ci s'articule autour de trois composantes :

- L'accompagnement des parcours individuels : les personnes élaborent leurs projets, soutenues par les équipes socio-éducatives, et font leur propre choix de vie
- Les animations proposées dans chaque structure en fonction des souhaits des personnes. Celles-ci participent aux choix des animations et à leur réalisation
- L'organisation d'instances transversales qui favorisent l'expression des personnes accompagnées



Après la crise liée au COVID 19 qui n'avait pas permis de développer d'action collective, l'année 2022 a été l'occasion de mettre en avant une belle dynamique inter-structures afin de permettre aux personnes de se rencontrer, de se voir et d'échanger. Un souhait qui avait été évoqué par les personnes hébergées de l'association lors des premiers CVS de l'année 2022. Chacun des établissements et services a porté cette dynamique avec entrain en favorisant la communication et la mise en commun des programmes d'animation entre animateur de chaque structure mais aussi par la création d'événements commun (une fois par mois depuis le mois de septembre 2022). Cette dynamique est fortement appréciée par les personnes accueillies et doublement enrichie par la mise en commun plus active des porteurs d'actions collectives lors des Groupes de Participation Solidaire (GPS).

Le GPS a notamment organisé un pique-nique au Parc de Saint Radegonde le 11/09/2022. Cet instant de convivialité a permis de nouvelles rencontres mais aussi des retrouvailles pour les personnes qui ont connu différentes structures par le passé. Pour clôturer la journée, le collectif Capsule a joué de belles sonorités jazz à la contrebasse, guitare et clarinette pour le plus grand plaisir de chacun.

L'année 2022 s'est terminée par le Marché de Noël pour lequel toutes les structures d'hébergement s'étaient organisées pour préparer ce rendez-vous destiné aux enfants hébergés par l'association, le 14 décembre à la résidence Albert Camus. Les animateurs étaient en première ligne et beaucoup de salariés se sont retrouvés pour accueillir les familles et distribuer quantité de cadeaux mais aussi des gourmandises. Le tout le plus souvent « fait maison ».

Les instances favorisant l'expression des personnes concernées sont les suivantes :

- Le Groupe de Participation Solidaire (GPS) : regroupe les animateurs ou travailleurs sociaux (1 représentant par service) afin de favoriser les transversalités,
- Le Conseil à la Vie Sociale : s'est réuni à 3 reprises en 2022,
- La participation aux Conseils Régionaux et Départementaux des Personnes Accueillies (CDPA et CRPA) sont des instances inter-associatives, dédiées aux personnes en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale.

Les différents témoignages ont été rassemblés dans le livret « Paroles sans filtres » du CNPA / CRPA, à lire absolument.

<https://crpa-occitanie.info/wp-content/uploads/Plaidoyer-CNPA-CRPA-2022.pdf>

4. LE PÔLE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le 14 décembre 1963 le Chicago Tribune écrit à propos de Marie MARVINGT, lorraine de cœur qui venait de décéder : « la femme la plus extraordinaire depuis Jeanne d'Arc ». Qu'ajouter sinon : c'est vrai.

« En 1980, j'ai lu un texte qui décrivait tout ce qu'elle avait accompli. J'ai cru que c'était un canular. Elle n'a jamais eu de limites. Elle a ouvert le ciel et le sport aux femmes. On en bénéficie toutes aujourd'hui. Mais c'était de manière inconsciente et involontaire. Elle ne le faisait pas spécialement pour les femmes, mais parce qu'elle le voulait. C'était peut-être la manière la plus intelligente de faire avancer les choses". Rosalie MAGGIO biographe et écrivaine américaine.

Les années se suivent et se ressemblent, nos chantiers accueillent insuffisamment le **public féminin : 30% en 2022**. Les besoins des personnes éprouvant des **difficultés relatives à la langue** sont forts. Ils nous amènent à **adapter nos réponses** en lien avec le **centre de formation** en décentralisant des cours par exemple.

Les résultats à la sortie sont plutôt bons, même si l'emploi durable baisse un peu. Le suivi dans l'emploi produit de bons résultats avec **8 contrats courts transformés en contrats longs** qui ne sont pas dans les résultats d'emploi durable qui s'en trouveraient presque doublés. La convention statistique ne valorise pas ce travail car seules les situations dans le mois suivant la sortie sont prises en compte.

Au global le **pôle IAE peine à atteindre l'équilibre financier**. La **restauration** est fortement **déficitaire**.

En 2022 : 939 devis ont entraîné 753 factures – travail sur **25 appels d'offres** (par un ou plusieurs secteurs) L'année aura été marquée par la **naissance au 1^{er} janvier 2022 du secteur Eco transition** qui cherche encore ses marques et par des activités retardées les années précédentes comme le nettoyage des casquettes...

Naissance du secteur éco transition

Réalisation d'une voie perméable au SIPAE



Nettoyage de casquettes pour Tours Habitat

Prestations externes d'utilité collective



4-1 Les Secteurs de Production

➤ Prestations extérieures

930 programmations d'interventions au cours de l'année 2022. Le secteur suit de près l'évolution des **coûts de reprise et de traitement** des matières. Quelques **traitements 3D**, réalisés avec le secteur propreté. La réduction d'activité sur site permet aux encadrants d'être plus souvent sur le terrain.

Le secteur est en léger déficit.

Perspectives pour 2023 :

- **Acquisition d'un ampliroll** et de 3 bennes supplémentaires pour œuvrer prioritairement dans le **réemploi de matériaux** issus de la déconstruction ou de fins de chantiers. Soutien financier important de Liséa (ligne TGV Tours-Bordeaux) et de **l'Etat** par le biais du **FDI**
- Formation à **l'éco conduite** des chauffeurs du secteur en collaboration avec le **centre de formation**

➤ **Espaces verts et environnement**

Une **équipe stabilisée** avec l'arrivée de notre dernier encadrant technique, la conservation de nos clients historiques (Tours Métropole, Ville de Saint-Pierre-des-Corps, Tours Habitat, Fédération de Pêche ou plus récents comme la Mairie de Cinq-Mars-la-Pile) et le renforcement de notre collaboration avec le **Département** à travers une convention, suivie par **Touraine Insertion**, régulant nos prestations pour les **collèges**. Les travaux d'aménagement paysagers se développent, notamment pour le **Lycée Choiseul**. **Le résultat est excédentaire.**

Perspectives pour 2023 :

- Favoriser les formations pour les salariés en lien avec le poste occupé et leur projet professionnel
- Acquérir des outils sur batterie pour permettre une transition du parc matériel
- Renouveler des marchés publics avec Tours Métropole dans une période d'incertitude budgétaire

➤ **Bâtiment**

Marchés avec **Tours Habitat** pour des rénovations de **halls d'immeubles**, travaux de rénovation à la **Mairie de Veretz** ou chez quelques particuliers réalisés dans un environnement différent (présence d'autres salariés, des clients). Marché de la **Chambrierie** très marquant en raison des reports successifs. Utilisation d'un équipement de **nettoyage des outils** du peintre pour **préserver l'environnement**. **Excédent important.**

Perspectives pour 2023 :

- **Fin du chantier** peinture de la **Chambrierie** en commun avec la Régie de Joué
- Travaux de rénovation à l'AFPP (Tiers Lieu)
- **Rapprochement avec le secteur maintenance** sur une complémentarité des compétences

➤ **Maintenance du Bâtiment**

Activité tournée vers les **prestations internes**. **Une centaine d'interventions par mois** en moyenne. Participation importante à « la Maison ». **Equilibre financier atteint.**

Perspectives pour 2023 :

- Recherche de travaux sur l'extérieur en lien avec la baisse d'activité interne sur le SLEX
- Rapprochement avec le secteur bâtiment
- Etablir une convention interne sur les modalités d'interventions

➤ **Propreté**

Chantiers 3 D en interne, notamment punaises de lits au Cherpa. Des prestations en extérieur (voir ci-dessus nettoyage de casquettes) **Equilibre financier fragile en raison de l'augmentation des achats matière.**

Perspectives pour 2023 :

- Améliorer la **formation des salariés en transition** professionnelle
- Travailler sur les **coûts matière** et la qualité des produits
- Etablir une **convention interne** sur les modalités d'interventions

➤ **Restauration**

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de **réfugiés ukrainiens** qui a fourni une activité régulière à la cuisine centrale. La fin de l'année a vu les coûts « fixes » exploser en raison de **l'augmentation de l'électricité.**

Perspectives pour 2023 :

- Le **point d'équilibre financier** semble difficilement atteignable. Un rapprochement avec d'autres structures est en réflexion, ainsi que la **fourniture de repas à domicile** avec l'ADMR. Le suivi de l'évolution des ventes au trimestre devra permettre de prendre des décisions
- Améliorer la qualité de la production (nutritionniste) – baisser la charge protidique
- Faire évoluer l'agrément sanitaire

➤ Eco transition

L'équipe a peiné à se constituer avec 3 salariés en moyenne sur le premier semestre. Réalisation d'un **sol perméable** au Sipae ainsi que la pose d'un **récupérateur d'eau** de 13000 litres. Pose de récupérateurs et de toitures végétalisées chez des particuliers. Intervention en fin d'année sur la maison.

Le résultat est déficitaire sur cette première année de fonctionnement.

Perspectives pour 2023 :

- Développer l'activité pour atteindre le **point d'équilibre financier**.

Faits saillants en production pour 2022 : Fin des **travaux de rénovation** du Sipae, la création du **secteur Eco transition**, reprise des **portes ouvertes**, arrivée tout début 2023 du **secteur propreté**.

4-2 Accompagnement / Médiation

Nous avons débuté cette année avec le déménagement de l'équipe dans nos nouveaux locaux rénovés à Chambray les Tours, permettant l'accueil du service emploi dédié à la médiation active. Une chargée de mission emploi est partie fin mars, ce qui a nécessité le recrutement et la formation d'une nouvelle collègue mi-avril. De plus, l'absence longue pour maladie d'un chargé de mission emploi est venue ajouter à la désorganisation du service. Ces événements ont marqué un ralentissement dans le développement des actions. Nous observons donc logiquement une baisse, par rapport à 2021, du volume des actions menées par l'équipe. Nous avons accompagné cette année 180 salariés en transition professionnelle avec une file active autour de 95 salariés.

Deux actions ont été maintenues en partenariat avec la fédération des acteurs de la solidarité et L'Etat :

- **Expérimentation SEVE 2 - Accompagnement dans l'emploi** : Les ratios d'accompagnement ont été maintenus à 25 personnes en file active pour un temps plein, afin de mettre en œuvre le plan d'action SEVE2 (suivi dans l'emploi).
- **Essaimage SEVE emploi** : Deux structures (Centre Val de Loire) ont été formées en 2022 par l'entraide avec de belles évolutions de leurs pratiques avec les entreprises et de belles réussites pour leurs salariés. Un salarié est formé et mis à disposition pour ces missions depuis 2020. Cela représente 23 journées dédiées de mars 2022 à décembre 2022.

➤ Orientation et recrutements

Les orientations via la plateforme de l'inclusion ont nettement progressé. Nous avons développé des actions de sensibilisation auprès de nos prescripteurs décidées lors des comités techniques, qui deux fois par an, réunissent nos partenaires. Nous utilisons toujours des informations collectives permettant à chaque personne qui le souhaite d'être reçue en entretien individuel. Nos postes disponibles sont mis en ligne chaque fin de mois pendant environ deux semaines. En outre une permanence mensuelle d'information permet aux candidats potentiels d'être informés sur nos chantiers. Cette année, nous dénombrons 31 prescripteurs différents et avons recruté 88 salariés. 44% des personnes sont orientées par le SPE et 10% par les services du CD37.

L'impact sur notre consommation d'heure est positif avec des objectifs conventionnels réalisés à hauteur de 96% (contre 85% en 2021).

➤ **Accompagnement socioprofessionnel**

Logiques d'accompagnement / logique de médiation

Notre action doit permettre aux personnes exclues du marché du travail de retrouver un emploi durable et un statut. C'est l'emploi fourni qui devient le principal support de l'insertion professionnelle future en ce qu'il résout par lui-même un certain nombre de problématiques sociales et qu'il prodigue une expérience récente propice à l'accès à l'emploi. En outre, il est le support d'une transmission des savoir-faire professionnels et se complète d'action de médiation dont l'objectif est de créer des liens entre les entreprises et les salariés : « **l'action révèle les atouts** ».

Nous postulons que les personnes ne sont pas « éloignées de l'emploi » mais éloignées du « marché du travail ». Favoriser l'accès à l'emploi, lutter contre ces discriminations, passe donc par le développement de liens directs avec les entreprises qui vont permettre une négociation des conditions d'accès et une mise en relation directe de nos salariés. C'est forte de cette conviction que nous avons débuté l'expérimentation SEVE emploi en juin 2016 avec un principe : « **tout le monde est employable !** ».

Développer des méthodes de médiation active, auprès des entreprises, suppose de capter sur le marché caché des offres d'emploi (hors Pôle Emploi), des lieux de PMSMP et ainsi d'entrer dans une logique de proposition pour les salariés de nos chantiers : « **le salarié décide de ses objectifs** ». Le support d'activité du chantier et les compétences acquises des personnes sont autant d'atouts à valoriser auprès des employeurs.

En plus de la structuration des méthodes de médiation, SEVE emploi questionne et modifie profondément les logiques d'accompagnement et les rôles des chargés de mission emploi (CME) et encadrants techniques (ET) :

- Logique d'opportunité en complément des logiques de projet
- Remise en question de la notion d'autonomie (Présence du CME lors des contacts employeurs)
- Questionnement des logiques de parcours et vision situationnelle des obstacles

Au fil du temps, nous avons donc structuré une offre de service RH auprès des entreprises du territoire sur les questions de recrutement et d'intégration des nouveaux salariés : « **Changeons les organisations, pas les personnes** ».

Service aux entreprises :

- Analyse du besoin
- Présélection d'un candidat
- Mise en relation directe
- Suivi dans l'emploi

Service aux salariés :

- Propositions d'offres, PMSMP
- Liberté de choix
- Mise en relation directe
- Suivi dans l'emploi

Actions avec les entreprises et médiation active

Conformément à l'objectif de développement du réseau, le nombre d'entreprises s'est accru avec 42 entreprises supplémentaires, ce qui porte le total à 130 au 31/12/2022. Nous avons négocié 124 offres d'emploi et effectué 63 mises en relation avec nos salariés. Ces actions ont abouti à 45 contrats démarrés, 15 PMSMP et 47 suivis post-démarrage. Par ailleurs les contacts post-embauche représentent 215 échanges (126 avec les salariés et 89 avec les entreprises).

Nous maintenons de bons rendements moyens de nos actions : En moyenne, 50% des offres donnent suite à une mise en relation et 71% des mises en relation donnent lieu à un démarrage.

Nous avons également développé des collaborations avec plusieurs réseaux d'employeurs ce qui a permis des mises en relation et un emploi durable en sortie. Pour finir, le premier semestre a été ponctué par un temps fort : une journée portes ouvertes avec un temps dédié à nos entreprises partenaires qui a permis de valoriser les savoir-faire de nos salariés.

➤ Formation

La formation s'est développée légèrement cette année même si elle reste encore un axe de progression majeur. Nous avons réalisé 2365 heures pour 79 salariés (contre 2278 en 2021).

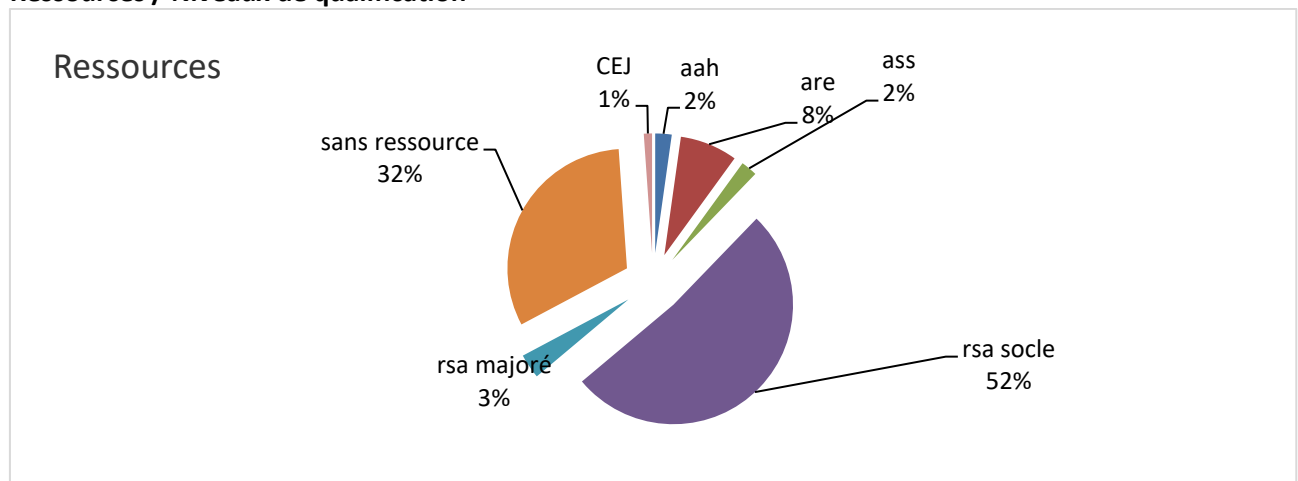
En volume, les formations « Code de la route » et « FLE : français langues étrangères » sont les plus représentées.

Afin de développer les compétences de nos salariés, nous avons mis en œuvre, des formations initiales sur certains secteurs. La propreté et les espaces verts ont débuté ces actions que nous souhaitons multiplier. Par ailleurs les formations CACES R482 ont repris sur notre site de Chambray.

➤ Caractéristiques des salariés à l'embauche

Les salariés sont majoritairement des hommes (70%, stable) âgés de 26 à 35 ans (40%, + 3 points). Les 18-25 et plus de 56 ans représentent respectivement 12% et 7 % de nos effectifs.

Ressources / Niveaux de qualification



Nous accueillons 59% de personnes bénéficiant des minima sociaux (stable), dont 55% de bénéficiaires du RSA (+3 points). 32% des personnes embauchées sont sans ressource.

68% des personnes ont un niveau de formation inférieur ou égale au niveau V, avec 39 % sans formation au-delà de la scolarité obligatoire (niveau VI).

Durée inscription Pôle Emploi à l'embauche

L'absence d'inscription Pôle Emploi ou la réinscription récente est souvent un signe d'exclusion durable. La durée d'inscription Pôle Emploi est donc une donnée sujette à caution. 51% des personnes ont une durée supérieure à 12 mois et 38% ont une inscription récente ou ne sont pas inscrits.

Focus sur le travail social avec les salariés

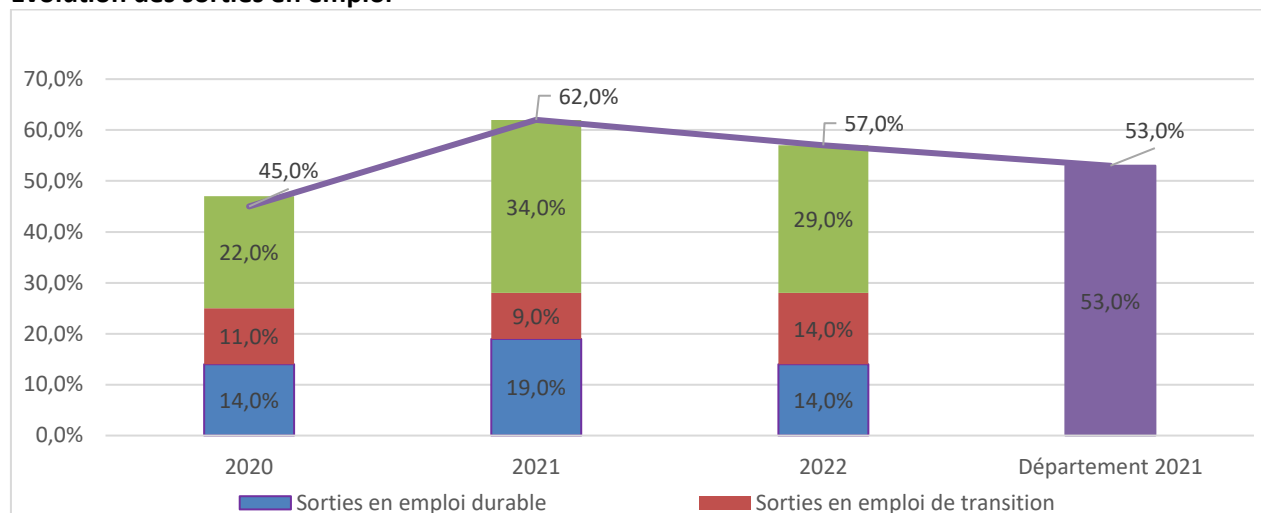
Nous observons une augmentation des problématiques sociales traitées par nos équipes avec 315 situations. Les problématiques les plus représentées sont l'accès aux droits, le logement et la mobilité avec respectivement 98, 62 et 50 situations. Viennent ensuite les difficultés de santé et de maîtrise de la langue française.

Durées de parcours

En 2022, le parcours moyen d'un salarié est de 12 mois, contre 13.6 mois en 2021. Ceci montre une bonne dynamique de parcours au sein du chantier.

➤ Résultats de l'action

Evolution des sorties en emploi



En première analyse la baisse de nos résultats sur l'emploi durable est « compensée » par une hausse quasi égale des sorties en emploi de transition (+4.5 points). Malgré un nombre d'offres négociées stables, les mises en relation et démarrages ont subi une baisse de 23% par rapport à 2021.

Les sélectivités à l'embauche ont peut-être été plus fortes et les contrats moins durables d'emblée dans un marché de l'emploi tendu et plus incertain (l'intérim représente 44% des démarrages). Point positif validant nos méthodes de suivi dans l'emploi, nous ne déplorons qu'une seule rupture de période d'essai (2% des démarrages).

➤ Perspectives 2023

- La prudence prévaut en raison du renchérissement des coûts énergétiques et des incertitudes sur les budgets des collectivités. La structuration de l'offre de formation des salariés en transition est renforcée en lien notamment avec Touraine Insertion, notre Centre de formation et notre OPCO. Le rapprochement entre bâtiment et maintenance s'impose à nous, ainsi que les activités tournées vers la transition écologique dont la prégnance devient transverse
- SEVE emploi – l'essaimage continue : La formation d'une nouvelle structure est prévue en 2023 en région Centre Val de Loire
- La formation reste l'axe sur lequel nous devons progresser en 2023. Nous avons structuré un plan de formation spécifique pour les salariés en transition professionnelle qui devrait nous permettre d'augmenter la participation de nos salariés. De plus nous réfléchissons à la mise en œuvre de CQP en alternance
- Maintenir le suivi dans l'emploi malgré l'arrêt de SEVE 2 et retrouver un niveau de sortie en emploi durable de 20% devient notre enjeu majeur
- Nous sommes en réflexion sur la mise en place de « première heures » et recherchons des activités compatibles

5. LE PÔLE INSERTION DES RÉFUGIÉS / FORMATION

5-1 Le projet Route 37

Rappel des finalités du projet

Route 37 a été créé et développé suite à l'appel à projet du PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences) en 2020 par les 10 associations qui co-portent le projet : AFFIC-CRIA, Atouts&Perspectives, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Touraine, Coallia, CREPI Touraine, Entraide et Solidarités, Kodiko, Mission Locale de Touraine, Mobilité Emploi 37, UFCV. Grâce à leurs expertises de terrain et à la collaboration avec les acteurs institutionnels, Route 37 permet de proposer des parcours d'accompagnement en faveur des personnes ayant un petit niveau de français.

Route 37 a pour objectif de créer une synergie entre les acteurs associatifs et institutionnels et tend à fédérer différents partenaires mobilisés autour de démarches volontaristes et innovantes avec pour finalité l'insertion durable des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI). La nécessité de favoriser un véritable suivi dans le parcours apparaît primordiale.

Les missions de Route 37

Les objectifs principaux sont de :

- Coordonner les actions des partenaires membres du consortium
- Garantir la continuité des parcours jusqu'à une insertion durable dans l'emploi
- Fédérer les acteurs en assurant des passerelles vers l'emploi
- Regrouper et renforcer les actions logement déjà portées par Entraide et Solidarités

5-1.1 Typologie du public

Accueil et orientation des bénéficiaires

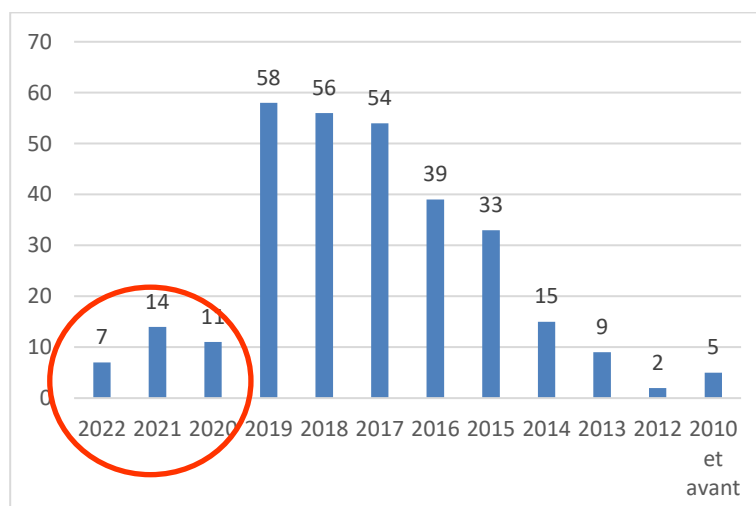
En 2022, **323 personnes** ont été orientées par un partenaire ou se sont présentées à l'accueil pour solliciter un accompagnement contre 296 en 2021 (et 229 en 2020) soit une augmentation de 27 personnes par rapport à 2021 et de 94 par rapport à 2020.

Données quantitatives

En 2022, nous avons accompagné **303 personnes** dont **181 nouveaux bénéficiaires** qui ont débuté l'accompagnement en 2022. (En 2021, nous avons accueilli 135 nouveaux bénéficiaires pour 258 accompagnements sur l'année).

Nous notons une augmentation du nombre de femmes accompagnées, avec 80 femmes soit 26 % du total des personnes 303 femmes accompagnées (et 48 femmes sur les 181 soit 27%). Alors qu'en 2021, les femmes représentaient 25%.

Année d'arrivée en France



Pour faire référence au futur dispositif à savoir AGIR, il est important de noter que seules 10 % des personnes pourraient être accompagnées dans ce cadre.

Situation logement à l'entrée

195 personnes bénéficient d'un logement personnel à l'entrée du dispositif Route 37 contre 35 % en situation précaire liée au logement (61 centres d'hébergement, 27 chez amis ou famille, 16 SDF, 2 Foyers Jeunes Travailleurs, 1 en hôtel, 1 autre situation), soit **108 personnes en situation précaire de logement à l'entrée**. En 2021, nous avons 40 % de personnes entrées dans notre dispositif d'accompagnement qui ne disposaient pas de logement.

Aussi, si nous croisons l'année d'arrivée en France et la situation liée au logement à l'entrée de notre dispositif d'accompagnement pour faire le parallèle avec le programme AGIR, ce sont moins de **19 personnes soit 6 % des personnes accompagnées en 2022 qui pourraient être accompagnées**.

5-1.2 L'accompagnement vers l'emploi – Route 37

Entretiens et ateliers collectifs

1 932 rendez-vous ont été réalisés auprès des 303 personnes accompagnées (contre 1 734 rendez-vous en 2021) :

Partenaires ayant réalisé les entretiens	Nombre de rendez-vous réalisés
Plateforme emploi	1 558
Mission Locale de Touraine	374
TOTAL	1 932

En moyenne chaque personne a bénéficié d'environ 6 entretiens avec sa conseillère référente, sans comptabiliser les rendez-vous avec les partenaires, ateliers collectifs, etc. En moyenne, ce sont 2 à 3 rendez-vous individuels par mois. En fonction des besoins, les bénéficiaires peuvent être reçus quotidiennement sur une courte période et à minima 1 fois par mois.

Plus de 1 700 rendez-vous ont été proposés (par les CIP plateforme emploi) soit environ **9 % de rendez-vous d'absentéisme**, avec ou sans délai de prévenance en amont. La motivation et la présence aux rendez-vous caractérisent majoritairement les bénéficiaires, notamment car notre accompagnement repose sur le volontariat.

Ateliers collectifs

48 ateliers ou rendez-vous réalisés en 2022 auprès de **204 participants**. Nous avons inclus les permanences et rendez-vous de l'AFFIC-CRIA.

Les CIP de la plateforme emploi ont proposé **24 ateliers auprès de 118 participants**. Les thèmes des ateliers sont proposés en fonction des besoins identifiés par les conseillères. A savoir : les démarches de recherche de stage, recherches d'emploi, la déclaration d'arrêt maladie, etc. Les ateliers proposés par les volontaires en service civique sont complémentaires aux ateliers des CIP. Ils peuvent être proposés sur les démarches administratives, etc. Un professionnel est toujours présent lors de ces ateliers pour compléter les éléments et favoriser les échanges.

5-1.3 Orientations et Actions effectuées

STRUCTURE	NOMBRE D'ORIENTATIONS / PRESCRIPTIONS	NOMBRE EFFECTIFS D'ENTRÉES OU ACTIONS RÉALISÉES
CREPI Touraine	47	28
UFCV	39	20
CMA	3	1
AFFIC-CRIA	31	29
Chantier d'insertion maraichage biologique	42	17
Chantier d'insertion restauration collective	32	11
Chantier formation bâtiment	59	36
Suivi individuel psychologique	114	44
Kodiko	2	1
Mobilité Emploi 37	7	4
Mobilité : Wimoov, etc.	26	10
Ateliers Route37 (ateliers, simulations entretiens, etc.)	164	115
Formation FLE	64	42
Formation qualifiante	123	22
Formation non qualifiante	80	16
Mission Interim	348	170
Emploi SIAE	157	35
Logement	12	10
Administratif	115	98
Budget	33	32
Autre : santé, handicap, etc.	8	6

Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

Près de **200 stages / immersions ont été proposés** durant l'accompagnement par les 4 CIP de la plateforme emploi et la conseillère de la Mission Locale.

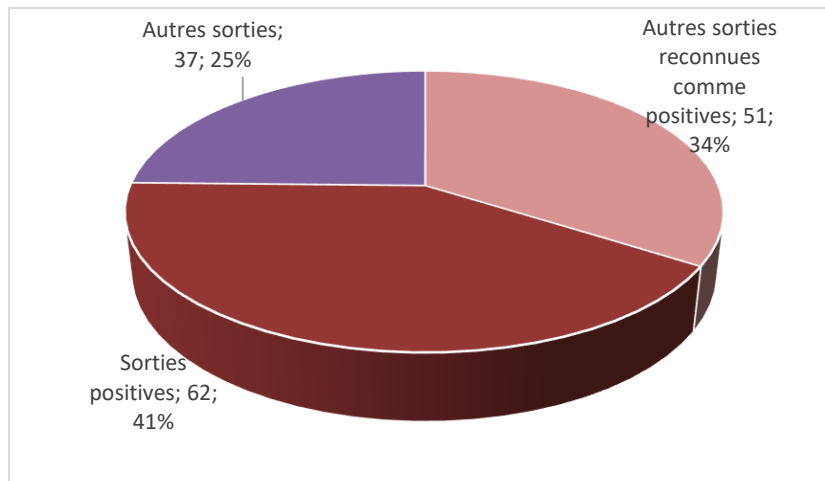
Plus de 80 PMSMP ont été réalisées en 2022 (contre 59 en 2021). Ces stages ont permis la découverte de métier, la confirmation d'un projet professionnel ou l'initiation d'une démarche de recrutement.

5-1.4 Fins de parcours / Sorties

En 2022, **154 personnes sont sorties de l'accompagnement**. 4 sorties sont neutralisées car les personnes ont déménagé en dehors du département d'Indre-et-Loire.

A la fin de l'année 2022, nous avons accompagné 458 personnes dans leur projet professionnel depuis le lancement du projet Route 37, avec 308 sorties dont 71 % de sorties positives et/ou en transition.

Répartition des sorties 2022



Une grande partie des personnes accompagnées ne souhaitent pas obtenir de contrat en CDI ou un CDD de 6 mois ou plus. Plusieurs raisons sont avancées par les personnes :

- Le sentiment d'être « bloqué » dans un contrat avec un seul patron. Si cela ne fonctionne pas, elles ne peuvent pas aisément mettre fin au contrat
- Pouvoir changer de contrats et d'employeurs pour effectuer des missions différentes
- Pouvoir prendre plusieurs semaines voire mois de congés dès la 1^{ère} année de contrat afin de pouvoir se rendre dans un autre pays pour voir leur famille, etc

Perspectives 2023

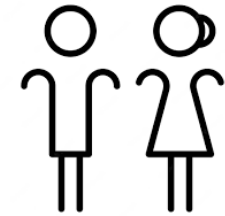
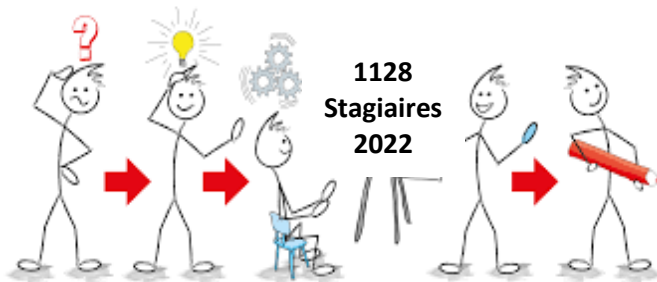
- Poursuivre le travail en collaboration avec les structures de droit commun et les partenaires membres du Consortium
- Poursuivre et renforcer les articulations avec les entreprises concernant les immersions et les emplois. Un partenariat fort avec une grande entreprise permettrait de valoriser notre dispositif d'accompagnement et faciliter l'accès à des stages, emplois, etc
- Renforcer la mise en place d'ateliers collectifs à destination des bénéficiaires du service emploi en fonction des métiers sollicités et des besoins identifiés et métiers en tension
- Proposer une action collective à destination des femmes accompagnées par Route 37 pour valoriser leurs compétences, renforcer leur estime d'elles-mêmes et renforcer leur intégration professionnelle notamment
- Organiser la fin du dispositif Route 37 en août 2023 et anticiper la mise en place du projet AGIR

5-2 Le Centre de Formation

Le centre de formation bouge, dessine les contours de nouvelles pédagogies, se réorganise pour s'adapter au monde professionnel de demain. Pouvoir changer de métier, se former « tout au long de la vie » sont devenus des impératifs. Quels que soient les publics, jeunes décrocheurs scolaires, personnes sans qualification, exilés..., les dispositifs de formation visent à les mobiliser dans une dynamique de projet professionnel. La pédagogie est particulièrement adaptée au public accueilli et aux spécificités culturelles. Chaque stagiaire participe à des formations collectives tout en bénéficiant d'un suivi individuel par un référent. Le travail réalisé résulte d'une démarche collective impliquant bénéficiaires, formateurs,

bénévoles, intervenants externes, partenaires publics et privés du territoire. La formation contribue ainsi à démarrer une dynamique de projet. C'est une première marche vers l'insertion professionnelle.

5-2.1 Les chiffres clés



52 % d'hommes
48 % de Femmes



33 ans
de moyenne d'âge

15 ans

66 ans



84690 heures de formations stagiaires 

5-2.2 L'équipe pédagogique

Année	Nombre personnes physiques			ETP		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Formateurs	10	11	10	10	11	10
Direction	1	1	1	0,9	0,9	0,9
Secrétariat	1	1	1	1	1	1
Bénévoles	23	17	29	1	1	0,58

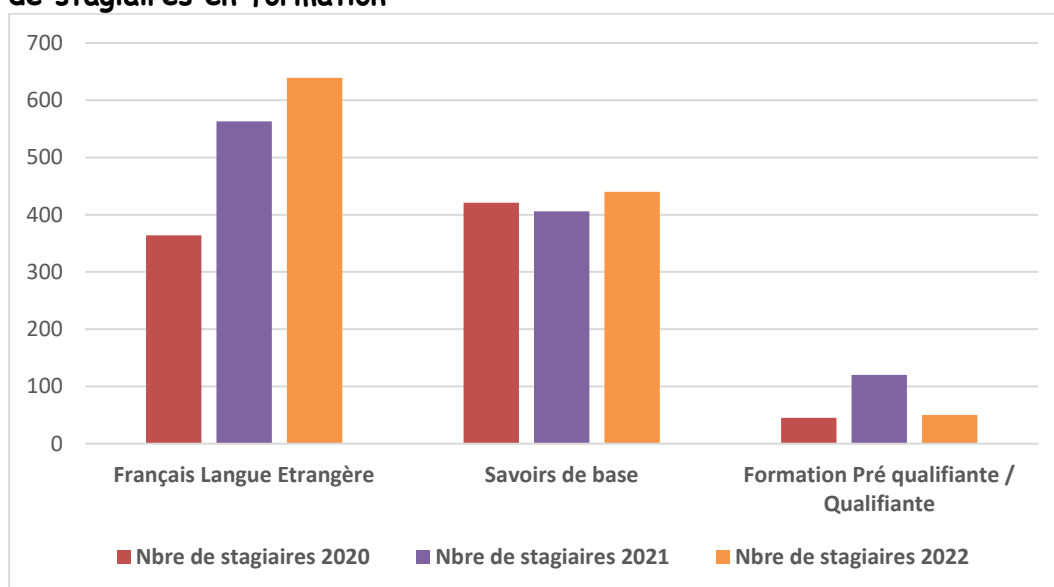
L'effectif du centre de formation est constant. En 2022, une formatrice en Savoirs de Base et Fle est partie à la retraite après 7 ans au sein de l'association.

Ces dernières années ont été marquées par une baisse du nombre de bénévoles. Aujourd'hui, ils sont 23 pour l'ensemble des formations et ils sont indispensables pour la formation aux Savoirs de base.

Volumétrie des Actions de Formation

Actions	Nbre de stagiaires 2020	Nbre d'heures formation	Nbre de stagiaires 2021	Nbre d'heures formation	Nbre de stagiaires 2022	Nbre d'heures formation
Français Langue Etrangère	364	39182	563	42471,5	639	54840,75
Savoirs de base	421	23376	406	21153	440	29050,5
Formation Pré qualifiante / Qualifiante	45	697	120	1521	50	798
Total	830	63255	1089	65145,5	1129	84689,25

Nombre de stagiaires en formation



Les formations FLE poursuivent leur développement. La durée moyenne de ces formations est **de 200 heures**. Le nombre de stagiaires pour les formations Savoirs de base, reste constant. Il est cependant important de souligner une baisse ces dernières années du nombre d'apprenants en Formation aux Compétences Initiales. Les principales causes sont :

- **Les difficultés à repérer et mobiliser ce public dit invisible**
- **La typologie du public change. Ils sont de plus en plus nombreux à travailler et par conséquent ils sont moins disponibles pour la formation**
- **La baisse du nombre de bénévoles ne nous permet pas d'accueillir autant de personnes pendant les séances de formation**

Enfin, pour les formations pré-qualifiantes, certaines formations n'ont pu être assurées faute de budget comme par exemple les formations en ESAT.

5-2.3 Français Langue Etrangère, l'apprentissage du français pour les adultes migrants

Les apprenants ont besoin de mesurer leur progression. C'est pour cette raison que l'équipe pédagogique a fait le choix, tout en gardant le Cadre Européen Commun de Référence en référence, d'identifier des niveaux intermédiaires (A 1.1, A1 +). Les stagiaires gardent ainsi leur motivation.

Niveau de langue	2020	2021	2022
Formation FLE de A1.1 vers A1	150 apprenants	159 apprenants	188 apprenants
Formation FLE de A1 vers A1 +	149 apprenants	329 apprenants	340 apprenants
Formation de FLE A1 + vers A2	55 apprenants	50 apprenants	81 apprenants
Formation FLE A2 vers B1	10 apprenants	25 apprenants	30 apprenants
Total	364	563	639

5-2.4 Formation aux Compétences de Base : l'illettrisme « on en parle on agit »

« On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en langue française, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante ».

- **Un public difficile à repérer et à mobiliser**

Il est parfois difficile pour les travailleurs sociaux d'identifier l'absence de maîtrise de l'écrit et de la lecture. Les personnes en situation d'illettrisme ont tendance à mettre en place des stratégies de contournement pour masquer cet état.

- **Des formations personnalisées et proches**

Pour en faciliter l'accès, nous accueillons ainsi des personnes souhaitant travailler sur les compétences de base sur différents sites : 3 sites sur l'agglomération de Tours (nord, centre, sud), Chinon, Loches, Montbazou, Bléré, Château Renault, Château La Vallière, Neuillé Pont Pierre. Selon les demandes, nous pouvons étudier les opportunités d'ouverture sur d'autres villes...

- **Les bénévoles, un rôle indispensable**

Face à la complexité des situations rencontrées, l'intervention des bénévoles est indispensable.

- **Les partenaires aussi ont un rôle à jouer**

Le travail en partenariat avec des structures du secteur social, de la santé, de l'accompagnement vers l'emploi est une ressource supplémentaire et ne doit pas être négligé.

- **Code de la Route**

La formation Code de la Route permet l'acquisition du vocabulaire spécifique, d'appréhender les subtilités de la langue française et la préparation à un examen. Pour certains, cette formation leur permet de passer le code de la route en candidat libre. En 2022, 22 personnes ont obtenu le code.

- **Pro Numérique**

Ces formations s'adressent à un public sans ou avec très peu de compétences en informatique. D'une durée de 40 heures, elles permettent d'acquérir les bases. Cependant, le fait de ne pas avoir d'équipement à domicile, ne permet pas de consolider ces bases.

- **Formation Pré-qualifiante et qualifiante**

En 2022, une nouvelle formation « Attestation de Sécurité Routière » a été proposée.

Le nombre de formation a considérablement baissé, du fait de moins de demandes du secteur IAE et des suppressions de budget formation pour les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

partenaires. Au niveau du CACES Mini Pelle, la nouvelle organisation de l'épreuve pratique, engendre des coûts supplémentaires du fait d'un examinateur pour 4 candidats. De plus, l'examen final ne peut plus se dérouler à Chambray faute de matériel adéquat. L'ensemble de ces éléments diminue le nombre de places.

5-2-5 Perspectives 2023

- **Développer les formations en collaboration avec les structures de l'IAE**
 - Proposition d'une formation sur l'Eco conduite
 - Mise en place d'une formation DEFI IAE en collaboration avec la Région Centre Val de Loire : 3 mois de formation FLE avant la signature d'un CDDI de 6 mois
 - Mise en place d'une formation aux Compétences Initiales
- **Une formation certifiante**

Afin de diversifier les financements et de s'adapter aux besoins, il est judicieux de développer une formation certifiante. L'objectif est de proposer une formation sur une période de 6 mois dans un secteur en tension et/ou porteur.

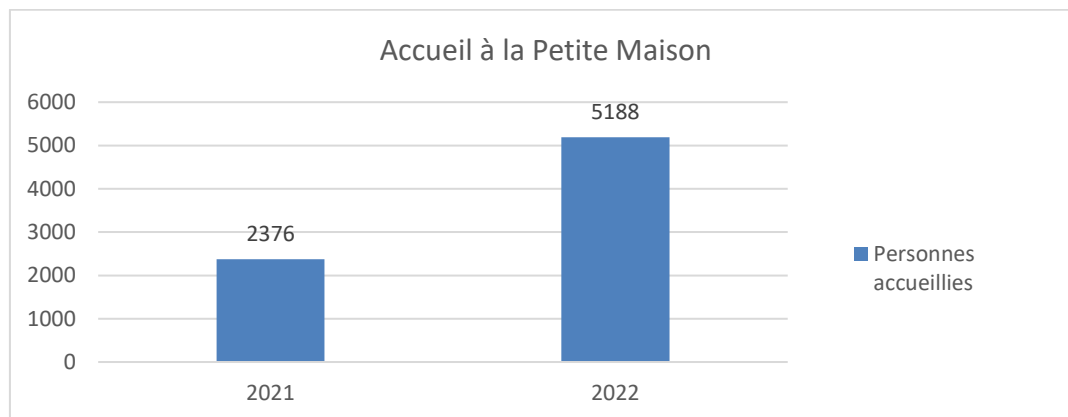
- **Audit de Surveillance**

Afin de maintenir notre certification Qualiopi active, il est nécessaire de réaliser un audit de surveillance

5-3 Accueil à la Maison Madeleine Perret

Face à la Maison d'arrêt se trouve la Maison Madeleine Perret, lieu de rencontre où les proches des personnes incarcérées trouvent une oreille attentive, des mots pour prendre du recul et le rappel des règles (parloirs, envoi d'argent, colis...). Ce n'est en effet pas simple d'appréhender une visite en prison.

Les bénévoles, au nombre de 20, présents en alternance 5 demi-journées par semaine ainsi que l'Animatrice accueillent les familles en attente de parloir à la « Petite Maison ».



5-3.1 Activités et Evènements mise en place en 2022

Activités :

- Concours et exposition de dessins
- Ateliers Bien-être
- Ateliers créatifs (surtout à destination des enfants)

Moments conviviaux avec les bénévoles

- Repas partagé avec toute l'équipe de bénévoles le mercredi 14 septembre
- Repas de Noël et boîte de chocolats personnalisée offert à chaque bénévole

Évènements :

- Arrivée de l'Animatrice
- L'inauguration de La Petite Maison baptisée MADELEINE PERRET le 23 juin
- Préparation des colis de Noël des détenus le jeudi 8 décembre par 6 bénévoles
- Goûter de Noël le mercredi 21 décembre : cadeaux / chocolats et Père Noël !
- Grand succès de l'Arbre à Bijoux de Gisèle du 30/12/22 au 13/01/23

5-3.2 Perspectives 2023

- Ateliers Bien-être (femmes)
- Ateliers créatifs (enfants)
- Concours de dessin
- Activités relatives aux évènements du calendrier
- Rencontre du nouveau directeur de la Maison d'Arrêt
- Rencontre nouveau directeur des SPIP
- Visite de la Maison d'Arrêt

6. L'ANTENNE DE CHINON

Entraide et Solidarités a développé progressivement sa présence dans le Chinonais pour composer un ensemble cohérent répondant aux besoins des publics vulnérables du territoire en adéquation avec les autres dispositifs existants.

Aujourd'hui, l'association y emploie 12 salariés permanents et une vingtaine de salariés en transition pour des actions de formation, une épicerie solidaire, des hébergements d'Urgence et d'Insertion et deux chantiers d'Insertion : Espaces Verts et Peinture/Propreté.

6-1 Accueil et hébergement

Accueil et Orientation

Permanence tous les après-midis du lundi au vendredi

PERSONNES ACCUEILLIES	2020	2021	2022
Adultes	48	45	49
Dont couples	4	1	4
Dont Hommes	29	28	28
Dont Femmes	19	17	21
Enfants	12	8	8
TOTAL	60	53	57

AGE	2020	2021	2022
18 à 30 ans	18	13	18
31 à 59 ans	25	29	29
60 ans et +	4	4	2

Hébergement d'urgence

Deux appartements en colocation – 5 places d'Urgences.

Durée de séjour (en jours) en nombre de personnes accueillies,

URGENCE	2020	2021	2022
Inférieur à 8 jours	1	2	2
De 8 jours à 182 jours	9	11	18
De 183 jours à 365 jours	0	1	2
+ de 366 jours	0	0	0
TOTAL URGENCE	10	14	22

Nuitées d'urgence et moyenne de séjour - en nombre de personnes

URGENCE	2020	2021	2021
Nuitées	527	1129	1473
Personnes	10	14	22
Durée moyenne (en jours)	52.7	80.6	67

Hébergement d'insertion

16 logements diffus, dont 10 logements relevant du dispositif CHRS et 6 logements relevant du dispositif Logement d'Abord. Agrément 30 places.

	2020	2021	2022
Nuitées	10 540	8636	9698
Dont CHRS	6 852	4424	4801
Dont LDA	3 688	4212	4897

Durée de Séjour	2020	2021	2022
Inférieur à 8 jours (donc 7 jours)	2	1	0
De 8 jours à 182 jours	21	17	19
De 183 jours à 365 jours	8	21	30
De 366 jours à 547 jours	7	10	3
+ de 548 jours	16	10	3
MOYENNE	316	146	176

Personnes accueillies	2020	2021	2022
Hommes	15	19	18
Femmes	18	17	18
Enfants	21	23	19
Couples	4	4	6
TOTAL	54	59	55

AGE	2020	AGE	2021	2022
18 à 34 ans	20	18 à 24 ans	5	7
35 à 54 ans	12	25 à 59 ans	28	28
55 ans et +	1	60 ans et +	3	1

Autres dispositifs

- IML et RAR

<i>Intermédiation Locative (3 appartements)</i>	2020	2021	2022
<i>Foyers</i>	5	5	4
<i>Taux d'occupation</i>	80%	96%	80,7%

<i>Relogement Accueil Réfugiés (Solid'R)</i>	2020	2021	2022
<i>Foyers</i>	3	8	4
<i>Personnes</i>	4	14	6
<i>Durée Moyenne – en mois</i>	7,5	8	8,2

- **Accompagnement Social lié au Logement (ASLL)**

	20	21	22		20	21	22
<i>Mesures</i>	3	7	4	Rencontres	29	64	56
<i>Pers. seules</i>	3	4	4	Familles	0	3	0

Perspectives 2023

Accueil et Orientation : L'utilité du dispositif est confirmée par les besoins du public rencontré pour les domiciliations, les passages à l'accueil et les rendez-vous d'orientation pour les personnes à la recherche

d'une solution d'hébergement. Il convient de pérenniser via le conventionnement départemental les conditions de cette mission. Des recherches sont en cours pour retrouver un logiciel pertinent après l'abandon de Progédis.

Hébergement d'Urgence : Après le passage de 3 à 5 places en Septembre 2021, les nuitées enregistrées confirment l'intérêt de l'augmentation. Le fait de n'avoir que des logements partagés affaiblit nos capacités d'accueil pour les personnes en difficultés en cas de cohabitation, pour les places restantes souvent disponibles uniquement pour homme ou pour femme, ainsi que pour certaines personnes victimes de violence conjugale.

Hébergement d'Insertion : Les listes d'attente sont particulièrement longues et le manque de places dans des petits logements est régulièrement problématique alors que les 3 T3 et les 4 T4 sont plutôt « sous-occupés ». Ce sont souvent les hommes seuls qui sont touchés par ces longues durées d'attente. Le manque de petits logements à Chinon, alors que de nombreux immeubles sont vides, est, de plus, aggravant car il pénalise la sortie de ces mêmes personnes. Après une année 2021, synonyme de rebond pour de nombreuses situations, 2022 voit les durées de séjours s'allonger et les sorties vers le logement ordinaire chuter, faute de logement

I.M.L.: Chinon n'offre pas toujours les services que les personnes orientées connaissaient, jusque-là dans les grandes villes (garde d'enfants, accès aux soins, transports en commun, « petits boulots ») ni autant de possibilités de rencontres (notamment dans les communautés d'origine). La Dihal a souhaité, le 5 janvier 2023 que l'on passe de 3 à 2 logements, concernant ses orientations.

R.A.R. (Solid'R): Aucune évolution spécifique n'est prévue même s'il convient de comprendre si la baisse des orientations RAR est exceptionnelle ou durable.

A.S.L.L. : Le nombre de mesures ASLL confiées à l'Antenne a fortement baissé ces dernières années. Notre capacité de nous mobiliser pour ces dernières demeurent toutefois inchangée.

De façon générale :

- 2023 nous encourage à poursuivre nos objectifs concernant le rythme de sorties vers le logement conventionnel, les propositions d'évènements collectifs, la participation des personnes accueillies et l'implication des bénévoles locaux...
- La transition écologique et la préparation au logement autonome induisent une attention renouvelée au sujet de limitation des consommations d'énergie. En fonction de la réponse à plusieurs demandes de soutien financier, nous mettrons en œuvre tout ou partie de notre plan d'actions.
- Une fois encore, il est nécessaire de mobiliser pour développer des offres adaptées à nos publics et en premier lieu des petits appartements en centre -ville, voire un petit collectif et/ou pourquoi pas une Pension de Famille.

6-2 Centre de formation

Synthèse annuelle

Synthèse succincte, le rapport d'activité chiffré est rédigé par le Service Formation centré à Tours.

Grâce à la présence d'une **formatrice dédiée** à notre site, 4 jours par semaine :

- Formations **Compétences Initiales** dans nos locaux concernant **les savoirs de base** (lecture, écriture, calcul, numérique...). Adaptées aux remises à niveau avant formation professionnalisante ou examens.
- Formations concernant le **Code de la Route** dans nos locaux.
- Formations **Français Langue Etrangère**, niveau débutant (alphabétisation) jusqu'au A2.
- Formations **Pro-Numérique**.

- Prolongation depuis fin 2021 **grâce à la Fondation EDF** de l'accueil spécifique des **personnes en Demande d'Asile pour des cours de Français Langue Etrangère et Alphabétisation**.
- Emprunt régulier d'une salle à **l'association partenaire « Lire et Dire »** pour un groupe trop important pour notre propre salle.
- Session de formation Code de la Route dans des locaux de **l'Apeb à l'Île Bouchard**.

Depuis la fin de la pandémie du Covid 19, malheureusement peu de formations dans d'autres lieux du territoire ont pu être organisées et on note une baisse d'interventions de bénévoles.

Perspectives 2023

Organisation de 5 séances par semaine à Chinon combinant Code de la Route, Français Langue Etrangère, Pro numérique et Compétences Initiales.

Etant donné l'offre très dynamique dans le Chinonais, nécessité de **relancer régulièrement notre réseau de prescripteurs** pour maximiser le nombre d'apprenants par séance.

Compte-tenu des difficultés de mobilité de nombreux apprenants potentiels, besoin de proposer aux partenaires du territoire de déployer nos actions de formation dans leurs locaux.

Suite à la difficulté de maintenir un niveau de financement des actions de lutte contre l'illettrisme à l'échelle départementale, **nécessité de se mobiliser pour trouver les financements adéquats et perfectionner l'efficacité de notre organisation**.

Grâce à la validation par la Région Centre de la candidature **Cnam-Greta-Ligue de l'Enseignement** à l'appel à projets **Tiers Lieu de Compétence**, ce nouvel outil enclenche son démarrage en 2023 et souhaite accueillir l'antenne de l'Entraide (et d'autres partenaires) dans son organisation. De ce fait, des développements sont à envisager pour **notre implication dans l'animation de ce nouveau tiers-lieu**.

6-3 Atelier Chantier d'Insertion

a. Synthèse annuelle

L'équipe de l'encadrement technique a connu des absences, des départs et des arrivées durant 2022. Aujourd'hui elle est constituée d'un chef d'atelier entouré de deux encadrant.e.s techniques pour les équipes Peinture et Espaces Verts. Les permanents de l'accompagnement socio-professionnel et administratif sont inchangés.

Ressources Humaines	2020	2021	2022
Salariés permanents	3,63 ETP*	4,35 ETP	3,19 ETP
Salariés en Insertion	10,0 ETP	11,88 ETP	9,93 ETP
SI Ayant travaillé	31	30	29
Dont attributaires RSA	15	15	19
SI recrutés	13	12	12
Sorties dynamiques / Sorties comptabilisées	45%	17%	45,5%

* compte tenu d'une petite proportion de « chômage partiel »

Prescripteurs	2020	2021	2022
Pôle Emploi	7	10	14
Mission Locale	4	2	4
M.D.S. ou réf. RSA*	6	5	6
Entraide et Solidarités	8	6	2
Autres	3	5	2
Spontanés	3	2	1
Volume Horaire	2020	2021	2022
Entretien Espaces Verts	8 305	9 519	8 700
Peinture	6 197	9 246	7 650
Maçonnerie	3 689	2 857	1 723

TOTAL	18 191	21 622	18 073
--------------	---------------	---------------	---------------

Formation/ Immersions	2020	2021	2022
Form. Salariés en Insertion	1 122 h	1 375 h	1 086 h
Form. Salariés permanents	35 h	34 h	50 h
Immersions (PMSMP)	23 jours	44,5 jours	44 jours

Structure Clientèle	2020	2021	2022
Particuliers	25,7%	18%	20,4%
Entreprises	17,4%	16%	0,7%
Associations	17,8%	31%	32,5%
Collectivités	39,1%	35%	46,4%
TOTAL	176 411€	186 266€	158 446€

Un grand nombre de sorties sans solution, en cours ou en fin de parcours, pénalise toujours le taux de sorties. Les départs inopinés et les difficultés de recrutements influent à la baisse sur le volume horaire effectué et pèsent sur les équipes.

Malgré tout, nous maintenons un niveau de formation et de stage très élevé.

Avec 2,08 ETP d'encadrement technique au lieu de 3,2 escomptés, soit moins 35%, le chiffre d'affaires des ventes a chuté de 15% par rapport à 2021. A mi-année, l'activité maçonnerie a été définitivement arrêtée. Le suivi analytique au fil de l'année est indispensable pour faciliter le pilotage de cette activité.

Perspectives 2023

Le rapport d'activité de l'année 2021, prévoyait un retour à l'équilibre et une stabilisation de la clientèle pour l'année 2022. Différentes difficultés rencontrées concernant l'équipe d'encadrement technique nous font repousser les délais. **L'équipe a été reconstruite fin 2022 et le carnet de commande redevient normal en fin de premier trimestre.**

Notre choix s'est porté sur **l'extinction de l'activité maçonnerie**, en difficulté depuis de nombreuses années. Cet arrêt permet de mieux se concentrer sur **deux activités phares**, Espaces Naturels/Espaces Verts et Peinture, **une activité en incubation** avec des résultats très encourageants, la propreté, et une petite activité interne de maintenance. Un effort doit être porté pour **faire connaître nos services auprès des entreprises** du secteur.

Pour les salariés en Insertion, **la mobilisation se poursuit** pour des accompagnements liés à la santé, les actions de formation toujours très intenses, les mises en relation avec les employeurs, les sorties en formations qualifiantes, les périodes de mises en situation en milieu professionnelle et bien-sûr l'entrée en emploi. Malgré une **dynamique locale de l'emploi**, les salariés en transition **peinent toujours à accéder à des contrats de plus de 6 mois.**

Le recrutement et le maintien d'un volume horaire conforme à nos attentes ont été l'objet de beaucoup de mobilisation contrecarrée par les absences d'encadrants, des départs inopinés de salariés et un nombre de prescriptions assez faible. **Nous reprenons 2023, sur un rythme de 11 à 12 ETP de très bon augure.** Les liens avec les prescripteurs ont été multipliés en 2022 et seront priorités également en 2023. Des contrats de 28h sont proposés à certain.e.s au lieu de 24h et un Contrat à Durée Indéterminée d'Insertion pour un + de 57 ans est toujours espéré.

Les situations très difficiles des personnes à l'entrée qui cumulent un grand nombre de **freins à l'insertion** rendent les **accompagnements très complexes**. Les questions d'addictions, de santé, de handicap et d'âge sont **plus aigües sur le territoire rural** et ont tendance à s'intensifier plus le chômage diminue.

L'association a investi dans **la réfection complète de la couverture** et d'une partie de la charpente du vaste hangar du site de Labussière.

Grâce à une équipe très enthousiaste, de nombreuses pistes sont à l'étude pour **densifier et diversifier nos activités** notamment dans les prestations viticoles par exemple.

Dans l'objectif de consolidation de cette équipe en partie renouvelée, **différents liens très bénéfiques ont été faits ou rétablis avec les collègues** du site de Chambray les Tours.

6-4 Epicerie solidaire

Synthèse annuelle et faits marquants

L'épicerie solidaire propose l'achat de denrées de qualité (alimentation, hygiène...) avec une participation financière des ménages d'environ 20% de la valeur marchande. Elle est ouverte deux ½ journées par semaine.

Les droits d'accès ne s'établissent que sous certaines conditions (géographiques, financières et sociales) lors d'une commission mensuelle.

Un accompagnement social individualisé est exercé. De nombreuses animations collectives, (ateliers, sorties...) sont également proposées.

FAMILLES	2020	2021	2022
Nombre de familles	71	78	76
Habitant Chinon	47	54	38
Habitant la CCCVL hors Chinon	24	24	38
Dont attributaire du RSA	42	43	32
Dont salariés ou en formation	3	14	18

Ateliers Animations Sorties	2020	2021	2022
Cuisine, décorations...	1	4	4
Yoga, Chant, bien-être	9	15	38
Culture dont bibliothèque	5	19	18
Autres : jardin, marches, visites...	22	13	9
TOTAL	37	51	69

Activité	2020	2021	2022
Produits distribués	12,15 T	12,62 T	12,36 T
Participation des familles	5 739€	6 291€	6 456€

Depuis la fin de la pandémie de Covid 19, nous constatons **une augmentation de l'expression des besoins** : d'une part les **prescriptions sont plus nombreuses** et d'autre part, il semblerait régulièrement bénéfique à des usagers d'être autorisés à **prolonger leur agrément** au-delà de la date prévue pour consolider leurs parcours. **Les retraités** s'avèrent être une catégorie grandissante de bénéficiaires.

Commentaires 2022

L'Epicerie Solidaire a fêté ses 10 ans, le 20 janvier 2022.

Les principaux objectifs d'origine sont atteints : couverture d'un besoin du territoire, approche innovante et complémentaire des personnes en difficultés, coopération partenariale et combinaison de professionnels et de bénévoles, le tout avec un partage intégral des valeurs et du projet associatif de l'Association.

La mobilisation des personnes pour les ateliers, sorties, évènements ou animations s'avère souvent complexe.

Des difficultés de financement persistantes et croissantes sont constatées.

Un plan d'action triennal est rédigé regroupant les objectifs ci-dessus et les modalités d'y parvenir.

L'équipe s'est reconstruite et réorganiser à l'occasion d'une promotion interne.

Après une baisse du bénévolat durant le Covid, l'année 2022 retrouve des chiffres conformes à un bon équilibre 2/3 professionnels et 1/3 bénévoles.

Perspectives 2023 / 2024

La Fondation EDF nous annonce le 04 janvier un **soutien exceptionnel de 19 000€** à notre plan d'actions.

Nous continuons les démarches de pérennisation auprès des financeurs dont la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire. Pour 2024, c'est 18 000 à 19 000€ qui manquent pour faire face à l'augmentation des couts alimentaires (+15% en 12 mois) et de l'énergie dans une moindre mesure.

Nous réfléchissons à d'**autres projets** dont la mise en valeur des produits **en Vrac.**

Une troisième édition du **Voyage à la mer est en préparation** avec l'aide financière exceptionnelle (2022 et 2023) **d'Emmaüs Touraine.**

6-5 Mobilité

L'Association a installé un **point de location à Chinon des véhicules 2 et 4 roues destinés à l'insertion**, au travail et/ou à la formation (sous convention avec le **partenaire « Mobilité Emploi 37 »**) depuis le 01/01/2020. Pour 2022, cela représente **24 interventions** (contre 26 en 2021).

Perspectives globales 2023 de l'Antenne de Chinon

Nous maintenons un **rôle moteur** dans l'animation des structures de solidarité du territoire : au sein du **Collectif Solidarité en Chinonais**, et de nombreux groupes de travail collectif : Commission Logement, Groupe Hébergement-Logement, Commission Emploi, Tournoi de foot inter associations, Fête du quartier des Courances, commission Mobilité, REEAP, rencontre IAE-Entreprises, **Tiers-Lieu Compétence** Ligue de l'Enseignement/Cnam/Gréta...

La richesse des liens tissés avec les bénévoles locaux est un atout important de l'antenne surtout visible à l'Embarcadère. Un administrateur chinonais ou référent de l'antenne serait un plus indéniablement.

La communication réalisée en 2022 est à poursuivre en 2023 (Feuille de Chou chaque trimestre, communiqués de presse à la Nouvelle République, communication partenariale). De plus, la publication **sur les réseaux sociaux** s'organise...

La relance de l'objectif d'une forte **participation des personnes accueillies**, est indispensable notamment pour les hébergé.e.s difficilement mobilisables.

La proposition aux élus et financeurs de projets innovants dans le Chinonais pour répondre à des besoins non pourvus doit continuer à nous mobiliser dans un contexte de relance économique trompeur car le public très vulnérable ne semble pas en bénéficier. C'est d'autant plus vrai quand les budgets s'érodent ou que les charges augmentent comme l'énergie.

La défense de projets en lien avec **la transition Ecologique** s'intensifiera à partir des demandes d'aide financière en cours.

IV - RAPPORT DE GESTION 2022

Etabli par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 15 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31/12/2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

- Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice

L'analyse de notre activité et de son évolution fait l'objet d'un rapport d'activité distinct du présent rapport financier.

Pour l'année 2022, les faits marquants ont été :

- Des nouveaux dispositifs liés à la guerre en Ukraine. Il s'agit d'un accompagnement spécifique pour l'hébergement et l'accompagnement temporaire des ménages ukrainiens. La subvention globale pour l'année a été de 1 616 K€
- Création de 5 nouvelles places sur le dispositif des LAM (Lits Accueils Médicalisés)
- L'activité en année pleine pour le dispositif « La Maison »
- Le déploiement sur la région du CPCA
- Financement de la Prime Ségur et filière socio-éducative par les financeurs pour un total de 423 k€
- Pour rappel : un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a été signé le 17 mars 2020 avec la DDETS pour une durée de 5 ans Ce contrat couvre tout le périmètre actuel CHRS (CHRS, Urgence en collectif, Logements d'abord) et également le SIAO et le 115, pour les objectifs uniquement. Cette signature permet de pérenniser les financements des dispositifs concernés pour 5 ans.

- Examen des comptes et résultat

Comptes de résultat

1) Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, les produits s'élèvent à : 19 720 K€ contre 16 611 K€ pour l'exercice précédent (+ 3 109 K€).

Ils comprennent :

- Concours publics et Subventions d'exploitation : 16 551 K€ ;
- Ventes et prestations de service : 1 928 K€ ;
- Ressources liées à la générosité du public : 253 K€ ;
- Reprises de provisions et transferts de charges : 446 K€ ;
- Utilisation des fonds dédiés : 298 K€ ;
- Quote-part subventions : 117 K€ ;
- Cotisations des adhérents : 5 K€ ;
- Autres produits : 122 K€.

La variation des produits de fonctionnement est marquée par :

- Hausse des concours publics et subventions d'exploitation : + 2 777 K€
+ 1 617 K€ dispositif accompagnement spécifique auprès des ménages Ukrainiens ;
+ 491 K€ dispositif LAM
+ 211 K€ pour les aides aux postes
+ 156 K€ pour le déploiement du CPCA
+ 150 K€ pour les repas solidaires
- Hausse des ventes et prestations de service : + 351 K€
+ 191 K€ pour les prestations suite à la reprise de l'activité après la crise sanitaire
+ 94 K€ pour la participation des usagers
+ 63 K€ pour les visas formation

Les concours publics et subventions d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

- Dotations globales CHRS : 3 207 K€
- Dotations globales LAM/LHSS : 2 234 K€
- Aides aux postes CDDI : 1 848 K€
- Dotation globale MNA : 1 002 K€
- Aides au logement et autres subventions CAF : 458 K€
- DDETS : 5 939 K€ (hors CHRS) ;
- Région : 339 k€
- Conseil Départemental : 637 K€ (hors MNA) ;
- Communes et Communauté de Communes : 146 K€ ;
- Fonds social Européen : 123 K€
- Banque des territoires : 479 K€
- Autres : 139 K€.

L'augmentation des subventions octroyées par la DDETS de 1 560 k€ est principalement corrélée aux dotations suivantes :

- + 1 617 k€ pour l'accompagnement spécifique des ménages ukrainiens ;
- + 150 k€ pour les repas solidaires ;
- + 114 k€ pour SLEX Urgence 177 ;
- - 196 k€ pour Hôtel 177 ;
- - 113 k€ pour l'Aide alimentaire hiver.

2) Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, les charges de l'association s'élèvent à 19 354 K€ contre 16 265 K€ pour l'exercice précédent (+ 3 089 K€).

Elles comprennent :

- Les dépenses d'activité : 5 742 K€ ;
- Les charges de personnel : 9 664 K€ ;
- Les impôts et taxes : 675 K€ ;
- Les dotations aux amortissements : 570 K€ ;
- Les dotations aux provisions : 133 K€ ;
- Les reports en fonds dédiés : 1 888 K€ ;
- Les autres charges : 682 K€.

Les dépenses liées à l'activité augmentent de 891 k€ entre 2021 et 2022, du fait :

- Des achats de matières premières notamment pour la restauration (+ 140 K€)
- De la hausse du gaz (+117 k€)
- Des locations d'hôtel en hausse (+ 65 k€)
- De location de camping pour les ménages ukrainiens (+ 372 k€)

Les charges de personnel augmentent de 1 097 k€ entre 2021 et 2022, du fait :

- De la hausse des salaires bruts des permanents (+ 465 k€ : hausse de 24 ETP et mise en place de la prime Ségur et filière socio-éducative)
- De la hausse des salaires bruts des personnes en insertion (+ 195 k€)
- De la hausse des charges sociales (+ 329 k€)

Les charges reportées en fonds dédiés augmentent de 1001 k€ entre 2021 et 2022, du fait du report de subventions notifiées en 2022 dont la mise en œuvre sera effective en 2023 :

- Dispositif LAM-LHSS : 428 k€
- Dispositif Ukraine : 541 k€
- Repas solidaire : 150 k€
- CPCA : 140 k€
- Hotels : 134 k€

3) Le résultat financier s'élève à -8 K€.

4) Le résultat exceptionnel s'élève à + 81 k€.

5) Enfin, l'exercice clos le 31/12/2022 se solde par un excédent de 366 K€ (346 K€ en 2021).

6) La valorisation des contributions en nature s'élève à 239 K€ (196 K€ en 2021). Elle comprend notamment :

- valorisation du bénévolat : 221 K€ (150 K€ en 2021)
- mise à disposition de locaux et dons en nature : 19 K€ (5K€ en 2021)
- mécénat valorisé : 0 K€ (42 k€ en 2021)

Situation financière

Les fonds propres ressortent à 6 618 k€ au 31 décembre 2022 (+ 257 k€).

La progression s'explique essentiellement par :

- Résultat de l'exercice 2022 : + 366 k€
- Subvention investissement : - 117k€

Les fonds dédiés s'élèvent à 2 599 k€ au 31 décembre 2022 (+ 1 590 k€)

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 482 k€ au 31/12/2022 (- 100 k€).

L'actif immobilisé net s'élève à 5 414 k€ (- 31 K€).

Les acquisitions d'immobilisations (hors immobilisations financières) s'élèvent à 535 k€ au cours de l'exercice.

L'actif circulant s'élève à 7 705 k€ (+ 2 178 K€). Il comprend les créances d'exploitation et les disponibilités.

INFORMATIONS LEGALES

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Nous ne constatons pas d'événements postérieurs à la clôture significatifs à mentionner en annexe.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de la structuration de l'Association, incluant la rédaction de procédures
- Travaux préparatoires au déploiement d'un logiciel de Gestion sociale, incluant la gestion locative et une passerelle vers la comptabilité
- Travail sur les énergies tant en termes de soutien financier que de sensibilisation
- Finalisation des travaux de la Chambrerie et discussions avec Tours Habitat

- Accompagnement de la fin de l'expérimentation Route 37 en capitalisant le travail associatif et partenarial en vue d'AGIR
- Mobilisations partenariales en lien avec la problématique de la précarité alimentaire, mise en œuvre d'une restauration solidaire et recherche de financements pérennes dans ce cadre
- Finalisation du diagnostic SIAO conjoint avec les services de l'Etat et mise en œuvre de l'instruction
- Appui à la constitution d'un nouveau consortium dans le cadre du dispositif du contrat d'engagement jeunes pour les jeunes en rupture
- Mobilisations partenariales sur la problématique croissante du sans-abrisme
- Lancement des LHSS Mobiles en relais du Cabinet Médical, et poursuite des réflexions autour des dispositifs de la santé
- Structuration du service Ukraine malgré le contexte incertain
- Recherches de financements pour la pérennisation de l'épicerie solidaire de Chinon
- Réflexion sur les évolutions des dispositifs expérimentaux « Logement d'abord » porté par le SLEX et « La Maison » porté par le PSM
- Travail sur l'amélioration du taux d'occupation sur le pôle hébergement
- Poursuite du développement commercial pour le Pôle IAE, et notamment pour les secteurs éco-transition et cuisine centrale

RESULTATS - AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 365 929 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Dispositif	Affectation	Montant
CHRS	RAN des activités <u>médico-sociales sous gestions contrôlées</u>	162 978
ASO	RAN des activités <u>médico-sociales hors gestions contrôlées</u>	83 964
FORMATION	RAN des activités <u>médico-sociales hors gestions contrôlées</u>	35 224
IAE	RAN <u>débiteur</u> des activités <u>médico-sociales hors gestions contrôlées</u>	- 68 390
LAM	RAN des activités <u>médico-sociales sous gestions contrôlées</u>	43 809
LHSS	RAN des activités <u>médico-sociales sous gestions contrôlées</u>	21 693
RTE 37	RAN <u>débiteur</u> des activités <u>médico-sociales hors gestions contrôlées</u>	- 30 859
MNA	RAN des activités <u>médico-sociales sous gestions contrôlées</u>	55 420
VIA	RAN des activités <u>hors médico-sociales</u>	62 088
	Total	365 926

AUTRES INFORMATIONS

Activités de l'association en matière de recherche-développement :
Néant.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale doit délibérer sur la nomination/renouvellement d'administrateurs suivants :

Sortants :

Brigitte BECARD, Monique CARRIAT, Philippe DELAUNAY, Frédéric FLEURY, Martine GAUDEAU-SEDILLEAU, Clive MIEVILLE, Patrick MINIER

Nouveaux candidats :

Gaetan DEHENNE et Marie-Françoise SACRE

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il vous sera donné lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce et L 313-25 du code de l'action sociale et des familles.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces rapports, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

V -GLOSSAIRE

ACJET : Association de contrôle judiciaire et enquêtes de Tours

AG : Assemblée générale

AJH : Association Jeunesse et Habitat

ALT : Allocation Logement Temporaire

AME : Aide Médicale Etat

AMECS : Accès, Médiation et Coordination des Soins

ANVP : Association Nationale des Visiteurs de Prison

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

asp : Agence de services et de paiement

BPI : Bénéficiaire de la Protection Internationale

CA : Conseil d'administration

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCCOD : Centre de Création Contemporaine Olivier Debré

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CHS : Centre d'Hébergement et de Stabilisation

CIDFF : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles

CJM : Contrat Jeune Majeur

CLAT : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMU : Couverture Maladie Universelle

CoViLo : Comité de Vie Locale

CPCA : Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRIA : Centre de Ressources, d'Information et d'Accompagnement

CRIAVS : Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

CRPA : Conseil Régional des Personnes Accompagnées

CSE : Comité Social et Economique

CUO : Commission Unique d'Orientation

CVS : Conseil de la vie sociale

DALF : Diplôme Approfondi de Langue Française

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DELF : Diplôme d'Etudes en Langue Française

DIHAL : Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

EMPPE : Equipe Mobile Psychiatrie, Précarité et Exclusion

ETP : Equivalent Temps Plein

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

FICOSIL : Filiale Immobilière Commune des Organismes Sociaux d'Indre et Loire

FLE : Français Langue Etrangère

FNACAV : Fédération Nationales des Associations et Centres de prise en charge des Auteurs de Violences conjugales et familiales

FOAD : Formation Ouverte A Distance

GENEPI : Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées

GPS : Groupe Participation et solidarité

HUDA : Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile

IAE : Insertion par l'Activité Economique

IDE : Infirmier-ère Diplômé-e d'Etat

IML : Inter Médiation Locative

JNP : Journée Nationale Prison

LAM : Lits d'Accueil Médicalisés

LHSS : Lit Halte Soins Santé

MNA : Mineurs Non Accompagnés

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OPCO : Opérateur de Compétences

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PEC : Prise En Charge

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PSM : Pôle social et médical

QVT : Qualité de Vie au Travail

RAR : Relogement et Accompagnement des Réfugiés

SAO : Service Accueil et Orientation

SEVE : SIAE et Entreprise Vers l'Emploi

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SIPAE : Service d'Insertion Par l'Activité Economique

SLEX : Service des Logements Extérieurs

SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

VAD : Visite à Domicile